



VERS DEMAIN

POUR LE TRIOMPHE DE L'IMMACULÉE



**Viens, Esprit-Saint,
changer la face de la terre !**



Édition en français, 80e année.
No. 953 mai-juin-juillet 2019
Date de parution: mai 2019

1\$ le numéro

Périodique, paraît 5 fois par année
Publié par l'Institut Louis Even
pour la Justice Sociale

Tarifs pour l'abonnement

Canada et États-Unis, 4 ans.....	20,00\$
2 ans.....	10,00\$
autres pays: surface, 4 ans.....	60,00\$
2 ans.....	30,00\$
avion 1 an.....	20,00\$

Bureau et adresse postale

Maison Saint-Michel, 1101, rue Principale
Rougemont, QC, Canada - J0L 1M0
Tél: Rougemont (450) 469-2209, Fax: (450) 469-2601
Tél. région de Montréal (514) 856-5714

site internet: www.versdemain.org
e-mail: info@versdemain.org

Imprimé au Canada

POSTE-PUBLICATION CONVENTION No. 40063742
Dépôt légal – Bibliothèque Nationale du Québec

Directrice: Thérèse Tardif
Rédacteur: Alain Pilote

Retournez toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à: Journal Vers Demain, 1101 rue Principale, Rougemont, QC, Canada, J0L 1M0

Tarifs et adresses pour l'Europe

Prix: Surface, 1 an 10 euros. — 2 ans 20 euros
4 ans 40 euros
Avion, 1 an 15 euros - 4 ans 60 euros

France et Belgique: Ceux qui désirent s'abonner ou se réabonner à la revue Vers Demain doivent libeller leur chèque au nom de Pèlerins de saint Michel et faire le virement en France au C.C.P. Nantes 4 848 09 A et donner leurs coordonnées par Tél/Fax au 03.88.94.32.34, ou par la poste à: Pèlerins de saint Michel

5 de la Forêt, 67160 Salmbach, France

Pour rejoindre Christian Burgaud,
notre Pèlerin de saint Michel en Europe:
cburgaud1959@gmail.com
47 rue des Sensives
44340 Bouguenais, France
Téléphone fixe: 02 40 32 06 13
Portable: 06 81 74 36 49

Vers Demain est membre
de l'AMéCO (Association
des médias catholiques et
oecuméniques)

VERS DEMAIN

Un journal de patriotes catholiques pour le règne de Jésus et de Marie dans les âmes, les familles, les pays
Pour la réforme économique du Crédit Social en accord avec la doctrine sociale de l'Église par l'action vigilante des pères de famille et non par les partis politiques

Sommaire

- 3 Viens, Esprit-Saint. *Alain Pilote***
- 4 Perspectives d'avenir. *Alain Pilote***
- 8 Notes historiques sur le Crédit Social. *Louis Even***
- 10 Qui était Clifford Hugh Douglas? *Louis Even***
- 11 Crédit Social, simple, logique, humain *Louis Even***
- 12 Pourquoi toujours accuser «la finance»? *Louis Even***
- 13 À chacun, un dividende mensuel *Louis Even***
- 16 L'argent et la doctrine sociale de l'Église. *Janpier Dutrieux***
- 20 Gratien Veilleux, grand apôtre, décédé**
- 21 Gratien Veilleux ou la grandeur dans la modestie. *Abbé Hubert Kedowide***
- 22 L'Église et le scandale des abus sexuels. *Benoît XVI***
- 28 Les fruits et les dons de l'Esprit-Saint**
- 31 L'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris. *Alain Pilote***
- 34 Benoîte Rencurel et les apparitions de Notre-Dame du Laus. *P. Antoine-Marie***
- 40 La bienheureuse Edvige Carboni**
- 43 La bienheureuse Conchita Cabrera**
- 48 Trois grands rendez-vous à Rougemont**

Éditorial

Viens, Esprit-Saint, changer la face de la terre!

Le Saint-Esprit est peut-être moins invoqué que Jésus et Dieu le Père, mais en tant que troisième personne de la Sainte Trinité, sa puissance est extraordinaire. C'est lui qui, à la Pentecôte, a transformé les Apôtres en champions intrépides de la foi, ne craignant aucune autorité humaine ni aucune persécution, pour témoigner de Jésus ressuscité. (Voir Actes 2, 33-36.) C'est d'ailleurs à la fête de la Pentecôte qu'a été fondée l'Église catholique.

On se souvient aussi des paroles prophétiques de saint Jean-Paul II prononcées la veille de la Pentecôte sur la Place de la Victoire à Varsovie, le 2 juin 1979, lors de son premier voyage en Pologne en tant que Pape, qui avaient frappé l'esprit de tous: «Que descende ton Esprit! Et qu'il renouvelle la face de la terre, de cette terre!» La face de la terre polonaise allait en effet changer avec la création du syndicat Solidarité et la chute de l'empire soviétique.

Louis Even a été frappé par l'Esprit-Saint lorsqu'il a découvert les écrits de l'ingénieur écossais Clifford Hugh Douglas, s'écriant: «C'est une lumière sur mon chemin, il faut que je la fasse connaître à tous!» (Voir page 8.) Cette lumière changea sa vie, et c'est grâce à cette lumière qu'il décida de fonder Vers Demain.

Nous continuons notre série d'articles sur le charisme de Louis Even et les buts de Vers Demain. (Voir page 4.) Saint Paul VI écrivait dans son encyclique *Populorum progressio* en 1967: «Plus que quiconque, celui qui est animé d'une vraie charité est ingénieux à découvrir les causes de la misère, à trouver les moyens de la combattre, à la vaincre résolument.» Étudiez les écrits de Louis Even, par exemple ses articles dans ce numéro, et vous aussi vous serez émerveillés, convaincus que c'est la solution au problème de la pauvreté.

Celui qui est docile au Saint-Esprit en reçoit les sept dons, mais aussi en produit les douze fruits. (Voir page 28.) Si nous ne produisons pas ces fruits-

là, alors un examen de conscience est nécessaire, car ça veut dire que le Saint-Esprit n'est pas assez actif dans nos vies. C'est le Saint-Esprit qui va renouveler l'Église et la société actuelle, et changer les cœurs de pierre en cœurs de chair, en chrétiens enthousiastes et apôtres.

Le pape émérite Benoît XVI, dans un document exceptionnel, revient sur les causes de la crise des abus sexuels dans l'Église, en désignant la cause comme étant l'abandon de Dieu, qui fait en sorte que «ce qui est mal et détruit l'homme est devenu la norme acceptée». (Voir page 22.)



Dieu ne nous abandonne pas, c'est nous qui l'abandonnons. Il continue de nous envoyer des signes pour que nous nous convertissions. Par exemple, le récent incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris pourrait être un de ces signes. (Voir page 31.)

Et Jésus nous envoie aussi sa Mère, la Vierge Marie qui, dans toutes ses apparitions sur terre, supplie ses enfants de retourner à son Fils, par la récitation du chapelet, et la fréquentation des sacrements. (Voir page 34.)

Dans sa lettre sur la crise actuelle, Benoît XVI parle du besoin de témoins, de martyrs, de saints qui témoignent de la présence de Dieu par leur vie d'amour du prochain. Nous présentons dans ce numéro l'exemple de deux nouvelles bienheureuses (voir pages 40 et suivantes), et même d'un apôtre de Vers Demain récemment décédé, qu'un confrère prêtre surnommait affectueusement «saint Gratien». (Voir pages 20-21.)

Bonne lecture, que vous pouvez débuter d'ailleurs par une prière au Saint-Esprit, pour vous permettre de comprendre ce que vous lisez, et d'être enflammé vous aussi d'amour pour les pauvres et de soif de justice!

Alain Pilote
rédacteur

Perspectives d'avenir pour les Pèlerins de saint Michel

Le Crédit Social est un moyen; la fin ultime est le salut des âmes

Voici des extraits de la conférence d'orientation donnée à Rougemont le dimanche 24 mars 2019 par Alain Pilote, rédacteur de *Vers Demain*:

par Alain Pilote



Alain Pilote

Notre mouvement fait face à des défis pour l'avenir auxquels nous devons nous attaquer dès maintenant. L'abbé Patrice Savadogo (ancien secrétaire du cardinal Bernard Agré de Côte-d'Ivoire) qui nous connaît depuis plusieurs années et qui a été nommé répondant de notre mouvement auprès du diocèse de Saint-Hyacinthe, avait préparé une liste de questions à tous les membres actifs de *Vers Demain* pour nous aider à déterminer où doit se diriger notre Mouvement: qui a fondé ce Mouvement, dans quel but, qu'est-ce qu'on y fait, et où tout cela nous mène.

La première question se lisait comme suit: «Dans vos mots, comment présenteriez-vous Louis Even à quelqu'un qui n'a jamais entendu parlé de *Vers Demain*? Nous avons reçu beaucoup de bonnes réponses, dont celle-ci: «Il y avait il y a quelques années dans la revue *Sélection du Reader's Digest* une chronique intitulée "L'être le plus extraordinaire que j'ai connu". On peut dire que Louis Even est en effet l'être le plus extraordinaire qu'on ait connu.»

Un éducateur... qui a du cœur

Clifford Hugh Douglas, qui a conçu les propositions financières du Crédit Social, était un génie, mais on peut dire que Dieu s'est servi de Louis Even pour faire connaître davantage le Crédit Social à un plus large auditoire, à la lumière de l'enseignement des papes sur la justice sociale. S'il n'y avait eu que les écrits de Douglas, les idées du Crédit Social seraient restées sur une tablette, et probablement personne n'en entendrait parler aujourd'hui.

M. Even était un religieux, un Frère de l'Instruction chrétienne, donc un éducateur, qui avait une grande

dévotion à la Sainte Vierge: le bon Dieu s'est servi de tout cela chez Louis Even pour qu'il fonde sa grande œuvre de *Vers Demain*. M. Even était un génie, il a tout de suite compris le Crédit Social, mais il aurait bien pu dire «C'est bien beau tout ça, mais je vais laisser à d'autres le soin de le faire connaître».

Non, M. Even avait aussi un cœur d'apôtre et un grand amour pour les pauvres. C'est sa foi catholique, et son grand amour pour la Sainte Vierge, qui lui ont fait dire: «Le Crédit Social est une lumière sur mon chemin, il faut que tous connaissent cela.» Et il alla jusqu'à quitter son emploi en pleine crise économique (avec une femme et des enfants) pour se donner totalement à la cause du Crédit Social, se fiant à la Divine Providence, qui n'a pas manqué. Quand nous lisons le témoignage de Gédéon Therrien qui raconte comment des adversaires ont versé un baril d'huile sale sur la tête de Louis Even alors qu'il attendait à la gare de Saint-Félicien dans les années 40, sans que cela ne l'arrête dans son apostolat, on ne peut que conclure: cet homme était un apôtre et un saint. (Voir *Vers Demain* d'octobre-novembre-décembre 2018, page 11.) Et c'est pour cela qu'une multitude d'autres Pèlerins l'ont suivi.

Besoin de l'aide du Ciel contre Satan

De plus, M. Even avait compris dès le début qu'il s'attaquait non seulement aux banquiers, mais à une puissance satanique. L'argent est le principal instrument de Satan pour corrompre les âmes. Saint Paul a écrit: «L'amour de l'argent est la racine de tous les maux» (1 Timothée 6, 10). Le diable se sert du système d'argent actuel pour asservir le monde entier, pour que les gens idolâtent l'argent au lieu d'adorer le bon Dieu. De plus, dès la première année de *Vers Demain*, M. Even débutait les assemblées avec la récitation du chapelet, pour demander l'aide de celle qui écrasera la tête du dragon infernal.

Sans cette protection de la Vierge Marie, le Mouvement de *Vers Demain* aurait disparu depuis longtemps. Cette orientation mariale a été confirmée par la Reine du Ciel elle-même lors du passage de nos directeurs à San Damiano en Italie en 1968, alors que la Sainte Vierge transmettait ce message aux directeurs de *Vers Demain*, par l'intermédiaire de la voyante Rosa Quatrini: «Apôtres de bien penser, faites-moi connaître et aimer par la récitation du Rosaire... Avec le Rosaire, vous gagnerez toutes les batailles. Mobilisez la jeunesse, mobilisez tout le monde.»

Il faut bien sûr un dividende à tous pour que les gens aient accès au nécessaire pour vivre. À ce sujet Mgr Mathieu Madega aime à nous citer ce passage du Livre des Proverbes (30, 8-9): «Seigneur, ne me donne ni pauvreté, ni richesse, accorde-moi le pain qui m'est nécessaire: de peur que, rassasié, je ne te renie et ne dise: "Qui est Yahweh?"; et que, devenu pauvre, je ne dérobe, et n'outrage le nom de mon Dieu.»

De 1939 à 1974, M. Even a écrit des articles pour déterminer si *Vers Demain* était toujours fidèle aux objectifs du début, lors de sa fondation. Le texte de base se trouve justement en première page du premier numéro de *Vers Demain*, daté du 1er novembre 1939. M. Even écrivait, dans un article intitulé «On se présente»: «Modestement, mais avec ténacité, *Vers Demain* visera à former au sein de la masse une élite de plus en plus nombreuse, nous l'espérons, qui, par la réflexion, l'étude et l'action, déterminera de nouveaux courants dans la marche de l'histoire.»



Les fondateurs de *Vers Demain*: Louis Even, Gilberte Côté et Gérard Mercier

Pour un monde meilleur

Les fondateurs (Louis Even et Gilberte Côté) avaient donné à ce nouveau journal le nom de «*Vers Demain*», car il s'agissait de travailler pour obtenir un avenir meilleur, un monde meilleur. Pendant quelques années, jusqu'en 1961, notre Mouvement s'appelait «Pèlerins d'un monde meilleur». Le Père Ricardo Lombardi d'Italie nous fit savoir qu'il avait déjà fondé un «Mouvement pour un monde meilleur», et nous demanda de changer notre nom. Nos directeurs y virent un signe de la Providence qui voulait qu'on s'appelle «Pèlerins de saint Michel», en l'honneur du grand archange envers lequel ils avaient une grande dévotion, car il est le défenseur des droits de Dieu et patron de la justice.

Mais il demeure que même en tant que Pèlerins de saint Michel, nous travaillons toujours pour l'avènement d'un monde meilleur. Avec la réforme financière du Crédit Social, oui, bien sûr, mais est-ce qu'une seule réforme monétaire est suffisante pour obtenir un monde meilleur? Nous avons besoin d'un monde aussi moralement meilleur. Les fondateurs de «*Vers Demain*» n'ont pas appelé le journal «Crédit Social» parce que justement, pour un monde meilleur il faut parler non seulement de réforme monétaire, mais d'une vie morale conforme aux enseignements de l'Église catholique romaine.

Mais si les gens dépensent ce dividende dans le vice, la drogue, la boisson, cela ne va pas non plus! Le Crédit Social est un moyen en vue d'une fin: l'argent est un moyen d'obtenir les biens terrestres mais la fin ultime est le salut des âmes. On ne peut ignorer la morale. Par exemple, saint Paul VI, dans son encyclique *Populorum progressio* sur le développement des peuples, écrivait, au paragraphe 14: «Pour être authentique, le développement économique doit être intégral, c'est-à-dire promouvoir tout homme et tout l'homme», ce qui signifie l'homme dans sa dimension matérielle et spirituelle, corps et âme. *Vers Demain* n'abandonnera donc jamais l'enseignement du crédit social (appelé aussi démocratie économique), qui est sa raison d'être, mais pour être authentique et répondre aux besoins des temps actuels, *Vers Demain* ne peut négliger non plus la religion, les morales, la conversion des coeurs.

Dans l'article «On se présente» mentionné précédemment, M. Even écrit: «*Vers Demain* veut former une élite, une aristocratie pensante de citoyens; il la cherchera dans la grande multitude, non pas seulement chez ceux qui ont bénéficié d'une culture supérieure. Une expérience de trois ans (de 1936 à 1939, avec des assemblées, cercles d'étude, et la diffusion des Cahiers du Crédit Social) nous convainc que le peuple est très éducable.»

Les universitaires et intellectuels, sauf exception, ne sont pas des apôtres. M. Even a réalisé (après cette expérience de trois ans) que s'il devait se fier uniquement sur ces gens dotés d'une «culture livresque», cela ne mènerait nulle part, et il n'arriverait à rien. M. Even a donc pris des gens humbles, dont certains ne savaient même pas lire ou écrire, pour faire connaître *Vers Demain*. Le génie de Louis Even a été de vulgariser, d'employer des termes simples qui peuvent être compris par tout le monde, pour faire comprendre les notions économiques et techniques enseignées par Douglas. Prenez par exemple «L'île des Naufragés», même un enfant de sept ans peut comprendre. Et bien souvent les enfants comprennent mieux que les adultes, car ils n'ont pas de préjugés, ils n'ont pas été formés préalablement «dans le système» financier mensonger.

Il existe bien sûr plusieurs façons de venir en aide à nos frères dans le besoin: donner à manger à ceux qui ont faim, donner à boire à ceux qui ont soif, loger les sans-abri, visiter les malades et les prisonniers, etc. Certains enverront des dons à des organismes de charité, que ce soit pour aider des pauvres d'ici ou du

► Tiers-Monde. Mais si ces dons peuvent soulager quelques pauvres pendant quelques jours ou quelques semaines, cela ne supprime pas pour autant les causes de la pauvreté.

Ce qui est infiniment mieux, c'est de corriger le problème à sa source, de s'attaquer aux causes mêmes de la pauvreté, et de rétablir chaque être humain dans ses droits et sa dignité de personne créée à l'image de Dieu, ayant droit au moins au nécessaire pour vivre. C'est ce qu'écrivait saint Paul VI, dans son encyclique *Populorum progressio*, citée précédemment (paragraphe 75): «**Plus que quiconque, celui qui est animé d'une vraie charité est ingénieux à découvrir les causes de la misère, à trouver les moyens de la combattre, à la vaincre résolument.**» Cela décrit très bien l'action de Louis Even, il a vraiment cherché à éduquer les gens sur les causes de la pauvreté – le système d'argent-dette actuel – et les moyens de la combattre — les propositions financières du Crédit Social, ou Démocratie Économique.

Dans les cinq questions envoyées à nos crédittistes, la dernière demandait: «Quelles vertus devraient être développées chez les Pèlerins de saint Michel». D'un point de vue théologique, nous connaissons les trois vertus théologales — la foi, l'espérance et la charité — et les quatre vertus cardinales — la prudence, la tempérance, la force et la justice. Mais il y a une autre vertu qui ressort dans la vie d'un Pèlerin de saint Michel, c'est l'humilité.

Ça prend beaucoup d'humilité pour un adulte, comme quelqu'un qui a appris l'économie à l'université, d'admettre qu'on lui a enseigné l'erreur. Et nous, Pèlerins de saint Michel, quand nous faisons l'apostolat, la visite des familles de porte à porte, on n'a pas le choix de pratiquer l'humilité, parce qu'on n'a pas toujours le dernier mot. On n'est pas là pour contredire

«Les temps modernes seront dominés par Satan et le seront plus encore dans l'avenir. Le combat contre l'Enfer ne peut être mené par des hommes, même les plus intelligents. Seule l'Immaculée a reçu de Dieu la promesse de la victoire sur le démon.

«Cependant, depuis qu'elle est montée au Ciel, la Mère de Dieu demande notre collaboration. Elle cherche des âmes qui se consacreraient entièrement à Elle, pour devenir entre ses mains des instruments effectifs et sûrs, pour infliger une défaite à Satan et instaurer le règne de Dieu sur cette terre.» – Saint Maximilien Kolbe



les gens ou s'obstiner avec eux, il faut chercher à se mettre amis avec eux, à comprendre leurs problèmes. En sachant que ce sont tous des victimes du système financier actuel. C'est toute une adaptation à faire, et le Saint-Esprit nous éclaire durant notre apostolat.

On a parlé de la justice, qui est une des quatre vertus cardinales. Saint Thomas d'Aquin définit la justice comme étant de «rendre à chacun ce qui lui est dû». Nous savons que ce qui est dû à chacun, c'est un dividende, et puisque nous sommes tous héritiers des richesses naturelles et du progrès. Mais saint Thomas d'Aquin ajoute: «Et qu'est-ce qui est dû à Dieu? C'est l'adoration.» Notre premier devoir, en tant qu'êtres humains, c'est d'adorer Dieu.

Donc, l'amour de Dieu (adoration) et l'amour du prochain (dividende). L'un ne va pas sans l'autre. Certains reprochent à Vers Demain (surtout ceux qui ont fait du Crédit Social un parti politique): «Vous parlez trop de religion, et peu ou pas du tout du Crédit Social.» Mme Mercier disait dans une conférence: «(Réal) Caouette dit que ce ne sont pas avec des marches de chapelets qu'on va obtenir le Crédit Social». Mais oui, comme le dit Mme Mercier, c'est bien avec des marches de chapelets qu'on va obtenir le Crédit Social et non avec le mensonge de la division par les partis politiques.

Si Caouette (le chef du parti politique du Crédit Social) avait été vraiment sincère dans sa prétention de vouloir appliquer le Crédit Social, il aurait présenté des candidats dans tous les comtés au Canada, et pas seulement au Québec, car même s'il avait fait élire tous les candidats présentés dans la province de Québec (65 comtés à l'époque), ça n'aurait pas été suffisant pour obtenir une majorité de sièges au parlement canadien (265 comtés au total) et prendre le pouvoir. Caouette était donc un menteur dès le début, et il a trompé plusieurs naïfs, malheureusement. Les partis politiques sont un cul de sac, ce n'est pas la méthode à suivre. Pour obtenir le Crédit Social, c'est l'éducation du peuple qui est nécessaire, pour que les gens soient imprégnés du Crédit Social.

Crédit social = confiance

Dans la première leçon sur la démocratie économique lors de nos sessions d'étude, on parle de Geoffrey Dobbs, disciple de Douglas, qui définit le Crédit Social comme étant la confiance mutuelle qui lie ensemble les membres de la société, le fait qu'on puisse se faire confiance les uns envers les autres. Sans cette confiance, toute vie en société est impossible. Dobbs ajoute que ce niveau de confiance atteint son maximum lorsque les gens vivent le christianisme, les Dix Commandements, se respectent les uns les autres (l'amour du prochain), et ce «crédit social» ou confiance mutuelle atteint son niveau le plus bas quand les gens se moquent du christianisme et des Dix Commandements.

Donc pour avoir un monde meilleur, ce n'est pas seulement une question de réforme monétaire, M.

Even disait qu'on n'aura pas un monde meilleur si on ne suit pas les enseignements du Christ et de Son Église. L'Église catholique aujourd'hui est attaquée de toutes parts, mais comme le dit le cardinal Sarah, si l'Église est crucifiée aujourd'hui, ce n'est pas le temps de l'abandonner. L'Église, c'est comme l'arche de Noé: si vous quittez l'arche de Noé, vous tombez à l'eau, et vous vous noyez. Alors, même si tel ou tel membre du clergé a commis une faute, ce n'est pas une raison pour quitter l'Église, la nouvelle arche, car si vous quittez le bateau, l'arche de l'Église, vous allez aussi vous noyer. M. Even et Mme Mercier nous ont enseigné de ne jamais quitter l'Église.

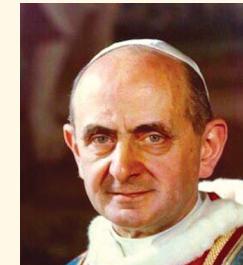
Une autre question qui était posée à nos crédittistes: «Qu'est-ce qu'un Pèlerin de saint Michel?» On pourrait répondre: c'est un deuxième Louis Even, il est un modèle pour nous tous dans sa vie et ses enseignements. Nous devons être des apôtres, des pèlerins comme lui, qui vont porter le message de Vers Demain à leurs frères et sœurs, à leurs concitoyens, Un pèlerin, c'est quelqu'un qui est en route, qui ne reste pas chez lui.

Un appel aux jeunes

Vers Demain a un très beau message à porter, plus actuel que jamais (et pas seulement pour les pays pauvres, mais aussi pour des pays plus riches comme le Canada, où le système économique peut s'écrouler à tout moment). Mais il faut du monde pour le propager. Le défi le plus urgent pour notre Mouvement est bien sûr celui de la relève: qu'on le veuille ou non, nous vieillissons tous d'un an à chaque année, et personne d'entre nous n'est immortel (l'âme si, mais pas le corps). Donc si personne ne vient pour nous remplacer, c'est mathématique, le nombre des membres (plein-temps permanents à Rougemont et apôtres locaux) diminue, et tombera à zéro ou presque si rien n'est fait pour changer la tendance. L'idée de Louis Even et de Gilberte Côté, c'était que les jeunes viennent donner des années de leur vie, deux, trois, cinq ou dix ans, et que ceux qui désirent se marier le fassent par la suite, tout en demeurant amis de Vers Demain. Il devait donc y avoir naturellement un certain roulement dans le personnel des plein-temps, qui seraient remplacés au fur et à mesure des années par des plus jeunes. Mais les jeunes ne viennent plus.

On pourrait chercher bien des raisons pour expliquer le fait que les jeunes ne viennent plus à Rougemont, ou à tout le moins se font très rares. Il est vrai qu'on n'enseigne plus la religion dans les écoles, mais on peut se poser la question à savoir si ça dépend aussi de ce qui s'est fait à Rougemont qui peut avoir éloigné ou non les jeunes. Que faire pour attirer les jeunes? Un examen de conscience est nécessaire, et même écouter les doléances des jeunes, leur demander pourquoi ils ne viennent plus à Rougemont, que ce soit comme plein-temps ou apôtre local. Si le Crédit Social peut être défini comme la confiance qu'on a envers les autres, alors dans quelle mesure vit-on le

«Plus que quiconque, celui qui est animé d'une vraie charité est ingénieux à découvrir les causes de la misère, à trouver les moyens de la combattre, à la vaincre résolument.» – Paul VI, *Populorum progressio*



Crédit Social (la confiance) entre nous?

On pourrait répliquer que c'est la même situation partout, dans les églises, dans les mouvements, que les jeunes y sont absents, mais sans relève, le Mouvement de Vers Demain est appelé à disparaître. On pourrait continuer de dire: «On a toujours agi comme ça, on va continuer comme ça, et on va obtenir de meilleurs résultats.» Attention, cela fait penser à cette phrase d'Albert Einstein: «La définition de la folie, c'est de penser qu'en répétant toujours les mêmes gestes, on va obtenir un résultat différent.» Donc, soyons audacieux et demandons à l'Esprit-Saint de savoir ce qui doit être changé ou adapté, sans changer la base du message, le charisme de Louis Even.

On peut se questionner aussi sur la façon la plus efficace de faire connaître notre message le plus largement possible. Dans un article pour marquer les 19 ans de Vers Demain, M. Even explique l'avantage du format écrit: «Le journal Vers Demain n'est pas seulement une "chaise" d'enseignement; c'est un professeur qui va dans, les maisons. Là, il s'ajuste à l'horaire de chacun. Chacun apporte à la leçon le temps qu'il veut, au moment et à la vitesse qui lui convient. Chacun peut revenir à un article une deuxième, une troisième fois, s'il le désire. Rien de tel dans l'enseignement verbal donné dans une assemblée publique, par exemple, ou sur les ondes, où le débit de l'orateur est le même pour tous les auditeurs, et où la phrase une fois dite ne revient plus.» Mais en 2019, on dit que les jeunes ne lisent plus, que c'est le format vidéo, surtout sur internet, qui les rejoint. Alors, sans abandonner l'écrit, on peut se questionner sur ce qui peut être fait pour rejoindre les plus jeunes par d'autres médias.

Mais n'oublions pas que ce qui convainc le plus les gens, plus que les écrits ou les paroles, c'est notre dévouement à l'apostolat. Comme le disait saint Jean-Paul II, l'égoïsme des financiers ne peut être vaincu que par une attitude diamétralement opposée, le don de soi. Dans un article paru dans Vers Demain d'octobre-novembre-décembre 2018, nous avions écrit que le charisme de Louis Even peut se résumer dans l'éducation et le don de soi. Semons le message de Vers Demain, et c'est Dieu Lui-même qui changera les cœurs et les esprits. ♦

Alain Pilote

Notes historiques sur le Crédit Social

Les origines du Mouvement fondé par Louis Even

C'est Louis Even qui a écrit l'article suivant en 1964. Il ne l'a pas signé, et il y parle de lui-même à la troisième personne.



M. Even à Garden City Press

C'est dans les derniers mois de l'année 1934 que Louis Even lut pour la première fois un ouvrage sur le Crédit Social.

M. Even était alors à l'emploi de Garden City Press, ateliers d'imprimerie de l'Industrial and Educational Publishing Company, à Ste-Anne de Bellevue (à l'extrême ouest de l'île de Montréal). Le président de la compa-

gnie, monsieur James-John Harpell, était plus qu'un homme d'affaires: il voulait promouvoir le développement intellectuel, les connaissances générales, chez ses employés. (Note de Vers Demain: M. Harpell était en faveur du coopérativisme, et il transférera en 1945 son entreprise à ses employés.) A cette fin, il avait établi le Cercle d'étude de Gardenvale (du nom du bureau de poste situé dans l'imprimerie même). Chaque semaine, durant les mois d'hiver, les quelque 120 employés de l'établissement se réunissaient, le vendredi soir, dans la salle de l'hôtel de ville pour une classe dont M. Even était le professeur.

De l'électricité à l'argent

Dans ces classes de l'hiver 1934-35, le sujet à l'étude était l'électricité: ce que tout le monde devrait connaître en fait d'électricité. Un manuel approprié, composé par le Dr W.L. Goodwin et traduit par M. Even, avait été imprimé l'été précédent exprès pour ce cours d'hiver.

Il était alors beaucoup question du monopole de l'électricité et de ses relations avec la Royal Bank of Canada, alors la plus grosse banque du pays. Et l'étude du monopole de l'électricité conduisit vite à la constatation de l'existence du puissant monopole de l'argent et du crédit.

D'ailleurs, M. Harpell avait déjà été mis sur cette piste par l'honorable Fielding, ministre des Finances du gouvernement libéral d'Ottawa. Jusqu'à son entrée dans le ministère, M. Fielding avait été rédacteur du Journal of Commerce, imprimé à Garden City Press. Les relations entre M. Harpell et M. Fielding étaient

étroites. Et un jour, M. Fielding, alors ministre des Finances, avait dit à M. Harpell: «Si vous voulez savoir où réside la puissance financière au Canada, regardez du côté des Banques et des compagnies d'assurances».

On décida donc, dès cet hiver 1934-35, que le cours du prochain hiver porterait sur l'étude de l'argent et du crédit. Et l'on s'occupa tout de suite de chercher un manuel sur ce sujet, manuel existant ou manuscrit qu'on imprimerait à Garden City Press.

Recherche

L'appel, pour un manuel, fut lancé dans *Le Moniteur*, organe du cercle publié pendant les mois d'hiver. (*The Instructor* pour la version anglaise). Des réponses vinrent: des livres, des brochures, quelques manuscrits. En les recevant, M. Harpell les regardait un peu, puis les passait à M. Even pour avoir son idée.

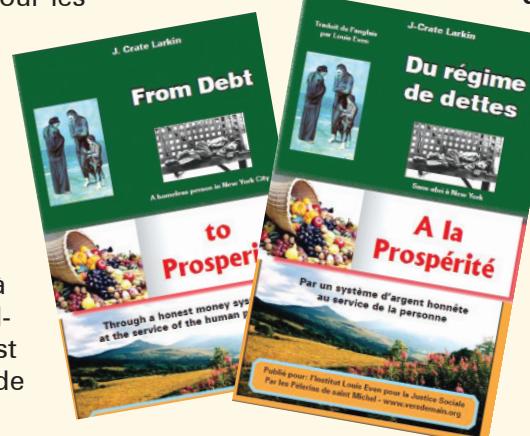


J.J. Harpell et son imprimerie de Ste-Anne de Bellevue



qui fut choisi comme manuel pour le prochain cours d'hiver du cercle d'étude Gardenvale. Il fut traduit en français par M. Even, sous le titre *La Monnaie et ses Mystères*.

On reçut également un livre de Sylvio Gesell, dont la théorie a fait un bon nombre de disciples dans plusieurs pays. Gesell recommandait une monnaie taxée, pour promouvoir sa circulation: celui qui détenait un billet (papier-monnaie) devait coller à l'arrière, le 1er et le 15 de chaque mois, un timbre équivalent à 2 pour cent de la valeur du billet. Il faudrait évidemment acheter ces timbres, et personne n'accepterait un billet qui ne serait pas timbré à date. Au bout de deux ans, le billet serait retiré de la circulation, parce qu'il n'y aurait plus de place pour les timbres, mais la somme de ces timbres aurait rapporté au gouvernement le prix du billet: le nouveau billet était donc payé d'avance. M. Even n'aimait pas beaucoup cette théorie: c'était forcer l'individu à dépenser son argent rapidement, pour ne pas être réduit à voir son argent fondre graduellement entre ses mains. C'est contraire à la liberté de choix de l'individu.



Coup de lumière

Un jour, le courrier postal apporta une simple brochure de 96 pages, intitulée *From Debt to Prosperity*, par J. Crate Larkin, de Buffalo. C'était un résumé de la doctrine monétaire de Douglas. M. Even en commença la lecture sur le train qu'il prenait quotidiennement entre Montréal et Ste-Anne de Bellevue. Il fut immédiatement conquis.

Il reconnut là un ensemble de principes dont l'application ferait un système monétaire «parfait»: un système de finance assez souple pour répondre à toutes les situations de l'économie, se pliant aux faits économiques au lieu de les dicter ou de les contrarier, respectant absolument la liberté de choix des individus, servant fidèlement la production et la consommation, répondant aux exigences du social autant qu'à celles de l'économique.

Et immédiatement aussi, M. Even se dit: «Il faut que tout le monde connaisse cela!» Il ne songea plus qu'aux moyens de réaliser ce voeu.

On reçut aussi deux livres, plus développés que la brochure de Larkin, sur le Crédit Social: *Social Credit for Canada*, par W.A. Tutte, *Economic Nationalism*, par Maurice Colbourne. Puis M. Even acquit des ouvrages de Douglas lui-même et d'autres sur le même sujet. Tous en anglais.

A la demande de M. Even, M. Harpell fit imprimer une traduction française de la brochure de Lar-

kin, *From Debt to Prosperity*. Elle fut publiée sous le titre *Les Propositions du Crédit Social*. (Puis réimprimée en 2008 sous le titre de *Du régime de dettes à la prospérité*.) C'était un commencement de littérature en français sur le Crédit Social.

Dans une magistrale conférence prononcée au congrès de 1959 à Allardville, au Nouveau-Brunswick, voici ce que Louis Even déclarait à ce sujet:

«Tous les jours de ma vie, je pense bien de l'autre bord aussi, je bénirai le Bon Dieu d'avoir mis le Crédit Social sur mon chemin. Je me rappellerai toujours, cette journée de 1934, lorsque sur le train qui me conduisait à mon ouvrage, de Montréal à Ste-Anne de Bellevue, j'ai eu le privilège de lire une brochure de 96 pages (*From Debt to Prosperity*, de J. Crate Larkin), qui expliquait le Crédit Social. Je ne cherchais pas le Crédit Social. Je cherchais quelque chose pour finir avec la crise absurde dans laquelle on se débattait dans ce temps-là. J'avais lu pas mal de choses. A part mon ouvrage dans la journée, j'étais professeur pour les employés de notre imprimerie, qui étaient un peu plus d'une centaine. Toutes les semaines, nous avions une séance d'étude.

«On avait choisi comme sujet d'étude «la question de l'argent et du crédit». Alors on cherchait un manuel. J'avais lu beaucoup de manuscrits, et de petits opuscules, et de livres qui nous étaient envoyés, et dans tous, je trouvais qu'il y avait des efforts pour améliorer la situation, mais qu'il y avait quelque chose qui clochait aussi dans tous. On pouvait venir au secours du monde, à condition, à condition, à condition: fallait faire des plans, fallait faire de la dictature, fallait faire du socialisme, pour venir au secours du monde.

«Quand j'ai vu le Crédit Social, mais j'ai dit: c'est merveilleux! J'ai trouvé tout de suite que c'était vrai, que c'était une vérité que je découvrais là. Les autres avaient des ombres dans leur tableau. Il n'y avait pas d'ombre dans le Crédit Social, c'était une vérité. Je n'étais pas bien avancé dans le livre, avant de le finir, en voyant ce que c'était, j'ai dit: C'est si beau, qu'il faut que tout le monde sache ce que c'est. Il a été mis sur mon chemin, il faut que ce soit mis sur le chemin de tout le monde. C'est la Providence qui avait mis cela sous mes yeux, et malgré que je n'avais pas beaucoup de moyens dans ce temps-là, je ne savais pas trop comment m'y prendre. Mais j'avais le désir et j'en faisais presque le voeu que je me mettrai à répandre cela le plus possible. Je faisais mon ouvrage, je ne pouvais pas faire grand-chose, excepté en fin de semaine, jusqu'au jour où grâce à l'initiative et à l'appui de Mme Gilberte Côté-Mercier, j'ai pu décider de quitter mon ouvrage (le 4 septembre 1938) et

► devenir Plein-Temps pour la grande oeuvre du Crédit Social.»

Durant l'hiver de 1935-1936, tout le personnel employé à Garden City Press fut mis au courant de la doctrine de Douglas, au cours hebdomadaire sûr l'argent et le crédit.

En 1936, Louis Even soumit un projet qu'il avait en tête depuis longtemps: la publication d'un bulletin périodique (mensuel si possible), qu'il appellerait *Cahiers du Crédit Social*. Le premier numéro des *Cahiers du Crédit Social* portait la date d'octobre 1936. M. Even travaillait toujours à l'établissement de Garden City press. Il rédigeait les Cahiers dans ses soirées et faisait ses tournées dans le pays dans ses fins de semaine. En trois années, d'octobre 1936 à août 1939, il parut un total de 16 numéros.

Qui était Clifford Hugh Douglas?

À l'origine du Crédit Social, il y a un nom. Le nom d'un homme de génie. Un Écossais: Clifford Hugh Douglas, né le 20 janvier 1879, de Hugh Douglas et Louisa Horfden. Ayant fait ses études à l'université de Cambridge, il en sorti muni des grades d'ingénieur électrique, ingénieur mécanicien et comptable licencié.

Douglas était un ingénieur brillant, qui se vit confier des projets importants en Inde (ingénieur-en-chef de reconstruction pour la British Westinghouse Company), en Amérique du Sud (ingénieur-en-chef de la compagnie ferroviaire Buenos Aires & Pacific Railway), et en Angleterre (ingénieur d'un chemin de fer électrique tubulaire pour le bureau de postes de Londres, puis pendant la première guerre mondiale, assistant-directeur de l'Avionnerie Royale de Farnborough).

Douglas fut aussi un expert en comptabilité des prix de revient. C'est d'ailleurs en cette qualité que le gouvernement britannique recourut à ses services en 1916 pour dépister et corriger des irrégularités dans les états financiers de l'avionnerie de Farnborough. C'est là qu'il découvrit l'écart constant entre la somme des paiements distribués en salaires et autres revenus au cours de la production et le prix du produit fini. En d'autres mots, l'argent distribué aux consommateurs ne suffisait pas pour acheter toute la production. Douglas remarqua aussi qu'une fois la guerre venue, il n'était plus question de manque d'argent. L'argent pouvait être rendu disponible sur demande pour la guerre, et tout ce qui était physiquement possible pouvait aussi être rendu financièrement possible.



Finalement, en septembre 1939, alors même que le Canada entrait en guerre contre l'Allemagne, la décision fut prise de lancer un journal. Vers Demain paraît sans interruption depuis cette date. ♦

Louis Even

De sa fondation jusqu'en 1964, Vers Demain avait 8 pages et paraissait à tous les 15 jours. En raison de l'augmentation des frais de poste, on a dû réduire le nombre de numéros par année. En 2011, Vers Demain passa du format de journal tabloid à magazine sur papier glacé, toujours avec un prix modique pour l'abonnement, grâce au bénévolat de tous ses artisans, et les dons des bienfaiteurs. Puisse Vers Demain continuer de rester fidèle au charisme de son fondateur, et répandre la belle lumière du Crédit Social pour beaucoup d'autres années!

Douglas fit aussi d'autres expériences. Il décida de déterminer quels étaient les défauts du système financier et, comme ingénieur, de découvrir et formuler les principes pour mettre la finance en accord avec la réalité, principes qui sont connus depuis lors sous le nom de *crédit social*.

Douglas n'a jamais porté le titre d'économiste, ce qu'il aurait d'ailleurs considéré comme une injure, vu le monument d'erreurs basé sur des pré-conceptions fausses dans l'enseignement économique des facultés qui décernent les diplômes. Et pourtant, Douglas fut en réalité le plus grand économiste de tous les temps, par son diagnostic du vice majeur de notre économie et par les propositions qu'il a formulées pour y remédier.

Douglas a publié pour la première fois ses conclusions dans un article de *The English Review* en décembre 1918, puis dans une série d'articles qui furent repris dans son premier livre en 1920, *Economic Democracy. La même année* Douglas écrivit *Credit-Power and Democracy*, puis *Social Credit* en 1923, *Control and Distribution of Production and The Monopoly of Credit*, tous deux en 1931, et *Warning Democracy* et *The Alberta Experiment*, tous deux en 1937.

En plus de ces livres, Douglas voyagea à travers le monde pour donner des conférences sur le Crédit Social – au Canada, en Australie, Nouvelle-Zélande, Japon et Norvège. En 1923, il témoigna devant le comité parlementaire canadien sur les banques et en 1930 devant le comité MacMillan du parlement anglais sur la finance et l'industrie.

Douglas est mort chez lui à Fearnan, en Écosse, le 29 septembre 1952 – fête de saint Michel archange, à l'âge de 73 ans. ♦

Louis Even

Crédit Social, exact, logique, humain

par Louis Even

Le Crédit Social envisage les réalités. Il refuse de se laisser hypnotiser par le halo dont on a entouré la finance.

Les réalités économiques, c'est, d'une part, la production; non seulement la production faite, mais la production immédiatement possible, la capacité de production; et ce sont, d'autre part, les besoins humains.

Le Crédit Social donne aux réalités la primauté sur les signes financiers qui ne sont pas des réalités, qui doivent simplement représenter, et représenter fidèlement, les réalités.

Crédit réel et crédit financier

C'est pourquoi le Crédit Social fait une distinction entre crédit réel (une réalité) et crédit financier (une représentation).

Le mot «crédit» vient du mot latin *credere* et comporte l'idée de confiance. Même dans le langage courant, faire crédit à quelqu'un, est-ce que ce n'est pas indiquer qu'on a confiance en lui?

Le Crédit Social appelle crédit réel d'un pays ce qui donne réellement confiance dans ce pays, confiance qu'on peut y vivre sans trop de difficulté. Le crédit réel d'un pays, c'est sa capacité de production. C'est son degré de possibilité à produire et livrer les biens aux besoins.

Et le Crédit Social soutient que le crédit financier doit être la représentation exacte du crédit réel.

C'est donc la capacité de production qui doit déterminer le comportement de la finance. Ce n'est nullement la finance qui doit commander, paralyser ou borner la capacité de production.

C'est pour cela que le Crédit Social demande d'établir un organisme de crédit, qui tiendrait un compte de crédit national (ou provincial). Toute production, biens de consommation ou biens de capital, y serait inscrite comme un enrichissement. Et toute consommation (ou destruction, ou dépréciation) y serait inscrite comme diminution de richesse. L'enrichissement net serait la production moins la consommation.

Sauf quelques exceptions passagères où un pays vivrait aux crochets d'un autre, la production d'un pays dépasse sa consommation. Le pays s'enrichit. Il est donc absurde de dire qu'il s'endette. La dette publique est un contre-sens.

Et quand un pays s'enrichit, ses citoyens doivent bien en tirer avantage. C'est ce que reconnaît le Crédit Social, en parlant de dividendes à tous, au lieu de dettes et de taxes sur tous.

Argent sans inflation

Le système actuel est sujet à l'inflation. L'inflation, cela veut dire des prix qui montent.

Quand l'argent ne peut commencer sans créer une dette, comme aujourd'hui, il faut bien chercher à tirer du public plus d'argent qu'il a été mis en circulation, afin de rembourser la dette plus l'intérêt de la dette. De là des taxes, qui s'ajoutent aux prix ou qui diminuent le pouvoir d'achat en face des prix. De là aussi les hausses de prix par les industriels, qui doivent tirer du public de quoi payer non seulement les produits, mais aussi les charges financières, les intérêts sur les emprunts industriels.

Le Crédit Social supprimerait ce cancer, cette tumeur sur les prix, puisque la production serait un enrichissement, et non un endettement.

Puis, le Crédit Social abaisserait les prix à payer par les acheteurs, puisqu'il ne ferait payer à la communauté que ce qu'elle consomme, et non pas tout ce qu'elle produit.

Si, par exemple, dans l'ensemble du pays, la consommation était seulement égale aux trois quarts de la production, les acheteurs ne paieraient, sur tout article acheté par eux, que les trois quarts du prix comptable. L'organisme de crédit verrait à compenser le producteur, pour qu'il récupère tout son prix comptable.

Cela veut dire que les argents inclus dans les prix, mais non rendus entre les mains du public, ou détournés vers l'épargne ou les placements, et non affectés à l'achat de la production, seraient remplacés par l'organisme de crédit, au bénéfice de ceux qui ont besoin des produits. Cela empêcherait l'accumulation de produits en face de besoins. Et le mécanisme pour le faire aurait l'avantage d'opérer moyennant diminution du prix, donc en éliminant toute inflation possible.

Un dividende à tous

Le dividende périodique à tous, préconisé par le Crédit Social, est encore en conformité avec les réalités économiques.

La production moderne, en effet, est de plus en plus le résultat de la science appliquée, d'inventions, de perfectionnements de techniques de production, et de toutes ces choses qui constituent un bien communautaire, un héritage transmis et augmenté d'une génération à l'autre. Elle est de moins en moins le résultat du labeur individuel.

Vouloir distribuer la production rien que par la récompense au labeur humain, c'est donc contraire aux faits. C'est en même temps impossible, car jamais l'argent distribué comme récompense au travail ne peut acheter la production qui comprend d'autres éléments dans ses prix.

► Chercher des hausses de salaires avec des diminutions de labeur humain, c'est aussi ôter le sens du mot salaire. Ce n'est plus une récompense au travail; c'est l'incorporation dans le salaire aux embauchés de ce qui devrait être un dividende à tous, puisque c'est le fruit du progrès et non du labeur. Cette déviation nuit au but cherché, puisqu'en devenant salaire au lieu de rester dividende, ces montants additionnels entrent dans les prix.

Le Crédit Social distribuerait le dividende à tout le monde, directement, sans le charger à l'industrie. Ce serait hausser véritablement le pouvoir d'achat de tous. Tout en étant la reconnaissance d'un capital communautaire très productif, ce dividende social

serait en même temps une excellente manière de satisfaire à la destination primitive des biens terrestres. "La terre et ses richesses ont été créées pour tous les hommes". Ce que le présent régime économique ignore dans sa technique financière de distribution.

Le Crédit Social établirait ainsi directement une répartition adéquate des biens de la nature et de l'industrie, au lieu d'en remettre la tâche aux opérations chirurgicales de la fiscalité, qui amputent et greffent continuellement, sans jamais guérir le mal.

Une part à tous et à chacun, garantie par le dividende à tous et à chacun, de la naissance à la mort; et cette part devrait être suffisante au moins pour assurer le nécessaire à la vie. ♦

Louis Even

Pourquoi toujours accuser «la finance»?

Quelques personnes nous demandent pourquoi nous nous en prenons toujours au système financier; pourquoi nous dénonçons toujours le système; pourquoi nous remettons tout, ou à peu près tout, sur le dos de la Finance; pourquoi nous n'attaquons pas davantage les gouvernements, les administrations, comme font les partis politiques; pourquoi nous critiquons bien plus le système que les administrateurs de la chose publique.

La réponse est très simple. Elle se trouve contenue dans la remarque du Major Douglas, en conclusion de son livre *The Monopoly of Credit*: «**L'organisation financière détient un pouvoir immense, presque tout-puissant. Donc, de par la nature même des choses, c'est elle qui doit être tenue responsable de la situation actuelle dans le monde.**»

De par la nature même des choses. En effet, il est clair que le puissant peut agir et que l'impissant ne le peut pas. Le puissant ordonne, et le faible est obligé de se soumettre. Sans doute que le faible peut résister au puissant; mais il ne peut pas dicter au puissant ni se faire servir par lui. Il ne reste au faible qu'une solution, quand elle est possible: s'évader, s'enfuir, se soustraire à la juridiction du puissant.

La puissance financière domine les gouvernements eux-mêmes. Ceux qui ne l'ont pas encore vu ont les yeux bouchés par un bandeau d'une incomensurable épaisseur. Ceux qui n'ont pas vu les gouvernements, du haut en bas, paralysés devant un simple manque de chiffres ou de bouts de papier, n'étaient pas de ce monde dans les dix années d'avant la grande guerre. Et l'on pourrait multiplier les constatations.

Ces réflexions n'excusent évidemment pas les gouvernements. Si le système financier est plus fort que les gouvernements, ceux qui gouvernent

pourraient au moins se dispenser de se faire les défenseurs, les protecteurs, les avocats du système financier. Ils pourraient, de plus, dénoncer cette puissance et proclamer leur détermination de s'en débarrasser en réorganisant complètement l'économie financière, en se détachant complètement de la tutelle et des règlements des financiers internationaux. Ils pourraient — ce que les individus ne peuvent pas — s'évader, se soustraire à la juridiction de la puissance financière.

Lorsqu'une population et son gouvernement seraient d'accord pour décrocher leur économie du système financier actuel et de ses règlements, ils n'auraient qu'à établir un système financier accroché aux seules réalités et mobilisant la capacité productive du pays, pour la population du pays, sans se soucier de ce que peuvent en penser les têtes de l'oligarchie financière actuelle.

C'est à obtenir cet accord de la population et de ses gouvernants, c'est à faire les uns et les autres convenir des avantages, de la nécessité d'une éviction, que s'appliquent les créditistes. Quand ils dénoncent les gouvernants, ils ne les dénoncent pas comme les auteurs du désordre économique et social, mais comme les complices par omission; comme des chiens muets, alors que leur premier devoir serait d'aboyer, et le deuxième de mordre.

Et ce que nous disons des gouvernants, nous en disons autant de la kyrielle des "contremaîtres" échelonnés entre la dictature financière et le prolétaire dont le pain est lié à l'obéissance aveugle. Ces petits contremaîtres d'esclaves se mettent du côté de la tyrannie financière, soit par leur niaise complaisance, soit par leurs omissions volontaires, soit par leur ignorance, aujourd'hui crasse, parce qu'inexcusable. ♦

Louis Even

À chacun, un dividende mensuel

Moyen efficace de réaliser le but de l'économie nationale

La destination universelle des biens de la terre est un des principes de base de la doctrine sociale de l'Église, qui a été repris par tous les papes depuis le concile Vatican II, mais qui a été développé spécialement pour la première fois par le pape Pie XII dans son radio-message du 1er juin 1941, que Louis Even commente dans l'article suivant:

par Louis Even

À qui les biens matériels?

«Les biens de la terre ont été créés par Dieu pour tous les hommes.»

Pour nier cette proposition, il faudrait d'abord nier l'existence d'un Dieu créateur. Ou encore ne voir dans son œuvre aucun ordre, aucune sagesse, aucune fin, aucune relation entre la création des biens matériels, d'une part, et, d'autre part, la création, par le même Dieu, de l'homme avec des besoins que ces biens peuvent satisfaire.

On admet donc généralement; en théorie au moins, que les biens de la terre ont été créés pour tous les hommes. Mais, de cet antécédent, découle le conséquent qui, lui, touche à la pratique:

«Ces biens doivent être à la disposition de tous.»

De tous, dit le Pape, puisque ces biens ont été créés pour tous.

Mais c'est ici que commencent à intervenir des restrictions. On introduit des conditions qui amputent le pour tous: Les biens seront à la disposition de ceux qui les méritent... de ceux qui les découvrent les premiers... de ceux qui savent s'en emparer plus vite que les autres... de ceux qui apportent des capitaux.... de ceux que la production emploie... de ceux qui savent se débrouiller... de ceux qui se conduisent bien... etc.

Pourtant, de tous n'admet aucune exception. Pie XII ajoute, dans la même phrase: selon les principes de la justice et de la charité.

Comment la justice peut-elle être satisfaite tant que tous, tant que chacun n'obtient pas comme part des biens temporels au moins le nécessaire pour vivre? La répartition des biens ne peut pas être juste quand il y a des membres de la société dont la part est zéro, ou si peu et à de telles conditions qu'une vie véritablement humaine leur est impossible. La privation du nécessaire, c'est, pour ceux qui sont ainsi pri-



vés, la négation de la destinée universelle des biens matériels, "créés par Dieu pour tous".

Droit individuel de tout être humain

Ce droit de tous aux biens de la terre n'est pas le fait d'une législation humaine, ni de telle ou telle condition dans laquelle peut se trouver l'individu. C'est un droit de nature, inhérent à l'existence même de tout être humain.

C'est ce que précisait très bien Pie XII dans son radio-message de la Pentecôte de 1941 (1er juin), auquel nous puisons ces citations:

«Tout homme, en tant qu'être doué de raison, tient en fait de la nature le droit fondamental d'user des biens matériels de la terre.»

Ces mots sont clairs. Ils valent tous la peine d'être soulignés, tellement on escamote, dans la pratique, le principe qu'ils expriment.

«Tout homme» — donc aucune exception.

«En tant qu'être doué de raison» — non pas donc en tant que favorisé d'une fortune, ou d'une bonne santé, ni en tant qu'employé dans la production, ni en tant qu'habile, pas même en tant que se conduisant bien ou en tant que chrétien — mais simplement en tant qu'homme, pour la seule raison qu'il est un être doué de raison et non pas un simple animal.

«Tient en fait de la nature» — donc pas du gouvernement, ni du bon vouloir d'autres hommes, ni d'une autre source dont peuvent émaner d'autres droits légitimes.

«Le droit fondamental» — non pas un droit conditionnel, ni conditionnable, ni aliénable, ni soumis d'autres droits.

Quel droit? — Le droit d'user des biens de la terre.

Ce droit fondamental, tout homme l'a, le tirant de sa nature même. C'est donc bien un droit individuel. Pas un droit de groupe, pas un droit collectif, pas un droit global passant par-dessus la tête des individus et en écartant ou en ignorant plusieurs. Ici, nous pensons aux hommes publics, aux économistes, aux journalistes, et à d'autres, qui proclament le progrès et la prospérité du pays, alors qu'il y a dans le pays des hommes, des femmes, des enfants privés de l'exercice d'un droit fondamental qu'ils tiennent, individuellement, du seul fait de leur nature d'homme.

«Les biens de la terre ont été créés pour tous les hommes et doivent être à la disposition de tous...

«L'économie nationale, fruit de l'activité d'hommes qui travaillent unis dans la communauté nationale, ne tend pas à autre chose qu'à assurer sans interruption les conditions matérielles dans lesquelles pourra se développer pleinement la vie individuelle des citoyens.» — Pie XII



► **Un droit imprescriptible**

Il existe, il est vrai, d'autres droits reconnus sur des biens matériels: le droit du découvreur, le droit du producteur, le droit de propriété, et d'autres. Tous, droits légitimes. Mais, précise encore le Pape, en parlant du droit fondamental et individuel de tout être humain:

«Un tel droit individuel ne saurait en aucune manière être supprimé, pas même par l'exercice d'autres droits certains et reconnus sur des biens matériels.»

C'est dire que le droit individuel de chaque personne à une part des biens de la terre est un droit imprescriptible et prioritaire. Les autres droits, si légitimes soient-ils, même le droit de propriété, sacré entre plusieurs, doivent tenir compte du droit premier, fondamental, de chaque individu sur une part suffisante de biens matériels.

C'est sans doute pour cela que l'Église doit rappeler à un monde qui l'oublie la fonction sociale de la propriété privée. Non pas supprimer le droit à la propriété privée, mais intégrer son exercice dans un ordre qui permet, qui facilite même pour chaque être humain la réalisation de son droit fondamental à user des biens matériels.

Par des méthodes appropriées

C'est donc du Créateur lui-même que provient ce droit fondamental, individuel et imprescriptible. Mais Dieu a laissé aux hommes vivant en société le soin d'établir un ordre social, qui peut varier avec les époques, les lieux, les civilisations, le progrès des techniques, mais qui doit permettre à chaque individu l'exercice de ce droit sans léser d'autres droits légitimes reconnus.

Aussi Pie XII, après avoir énoncé ce droit fondamental, ajoute:

«quoi qu'il soit laissé à la volonté humaine et aux formes juridiques des peuples de régler plus en détail la réalisation pratique de ce droit.»

Autrement dit, les peuples eux-mêmes, par des législations appropriées, doivent régler la réalisation pra-

tique de ce droit fondamental de chaque individu. Qu'on lise bien: la réalisation pratique, non pas la suppression, ni la méconnaissance en laissant subsister des entraves qui en rendent l'exercice aléatoire ou difficile.

Où est cette législation-là au Canada? On a bien, depuis la guerre, au Canada comme en d'autres pays, des mesures dites de sécurité sociale. Elles recourent à la fiscalité pour permettre «une partie du nécessaire» à des personnes reconnues dans le besoin, après des enquêtes souvent humiliantes pour l'appliquer, et avec des résultats qui en laissent un grand nombre sans rien, ou avec si peu! C'est changer des ayant-droits en secourus. C'est substituer une sorte d'aumône publique à une justice sociale ignorée.

La première justice d'une société digne de ce nom doit être de reconnaître le droit de chacun de ses membres au nécessaire. Pratiquement, d'établir un mode de répartition des biens qui accorde à chaque citoyen un premier droit assuré sur la production du pays, au moins jusqu'à concurrence d'un minimum nécessaire à la vie. C'est après cela seulement qu'on peut admettre, par des moyens moins assurés, le service de besoins moins essentiels.

Nous sommes bien modestes, d'ailleurs, en réclamant pour chaque individu la garantie du strict nécessaire. Le Pape Pie XI, dans *Quadragesimo anno*, va beaucoup plus loin.

«L'organisme économique et social, dit-il, n'est sain et bien organisé que s'il procure à chacun de ses membres une part des biens de la nature et de l'industrie, et cette part doit être suffisante pour lui permettre une honnête subsistance.»

La formule créditiste

Par ses propositions d'ordre monétaire, le Crédit Social offre un moyen efficace de réaliser pratiquement le droit de chaque individu à l'usage des biens matériels.

Actuellement, on obtient des produits ou des services offerts, en présentant de l'argent. L'argent est un droit, non seulement aux produits, mais au libre choix entre les produits. Un dollar peut acheter de la viande

pour un dollar, ou des céréales pour un dollar, ou une paire de bas pour un dollar, et ainsi de suite, selon le goût de celui qui possède ce pouvoir d'achat d'un dollar.

Cette liberté de choix doit être respectée. Aussi, pour réaliser pratiquement le droit de chaque individu à une part des biens de la terre, c'est une répartition adéquate du pouvoir d'achat, plutôt qu'une répartition des biens en nature, qu'il convient d'envisager.

C'est ce que fait le Crédit Social, en proposant deux manières de distribuer du pouvoir d'achat aux individus:

1 — Par voie de l'industrie, comme aujourd'hui, sous forme de salaires, de profits, de dividendes industriels;

2 — Par voie sociale, sous forme de ce que les créditistes appellent un dividende national, versé périodiquement à chaque membre de la société.

La somme globale de pouvoir d'achat, par ces deux voies conjuguées, suivrait le volume et le rythme de la production de biens répondant à des besoins. Puis, au niveau des ventes au détail, par un ajustement mathématique des prix, ce pouvoir d'achat serait livré en échange des produits, au rythme où les consommateurs obtiennent ces produits.

L'argent serait ainsi un simple instrument compteable pour mobiliser les forces productives, et répartir efficacement les fruits de la production. Un instrument de service, et non plus une arme pour dominer, dicter et centraliser la richesse entre quelques mains.

Il faudrait évidemment assouplir le système monétaire à cette fin — ce qui est indéniablement plus logique et plus humain que de soumettre la production et la distribution à un système monétaire qui camisole la première et entrave la seconde.

Le dividende national périodique à chaque individu lui garantirait concrètement l'exercice du droit fondamental dont il est question ci-dessus, pourvu que ce dividende soit établi à un montant suffisant.

Considéré comme moyen de réaliser pratiquement le droit fondamental de chaque individu à une part des biens temporels, ce dividende pourrait aussi bien s'appeler revenu social: un revenu de base, garanti à chacun de ses membres par une société qui respecte ce droit prioritaire de chaque individu. Et il n'y a pas besoin d'être de l'école créditiste pour admettre le bien-fondé de cette quote-part à chacun. Il suffit de reconnaître les principes si bien énoncés par Pie XII et de vouloir leur réalisation dans la pratique.

Si les créditistes appellent cette quote-part un dividende, c'est parce qu'ils la justifient par un autre argument encore: ils y voient la part égale, revenant à chacun, d'un capital réel commun devenu le plus grand facteur de la production moderne. Vers Demain a souvent traité de ce point de vue.

Mais qu'on aborde le droit de chacun à une quote-part à simple titre d'être humain, comme le fait Pie XII dans le message cité; ou qu'on l'aborde à titre de cohéritier des générations passées et de co-propriétaire du progrès, comme le fait la littérature créditiste — les propositions monétaires du Crédit Social répondent magnifiquement aux deux points de vue.

Le but de l'économie nationale

En munissant adéquatement de pouvoir d'achat tous les membres de la société, orientant ainsi la production vers sa fin propre, et en finançant automatiquement la production ainsi orientée, le Crédit Social permet à l'économie nationale d'atteindre le seul but pour lequel elle doit exister. Pie XII l'exprime ainsi:

«L'économie nationale, fruit de l'activité d'hommes qui travaillent unis dans la communauté nationale, ne tend pas à autre chose qu'à assurer sans interruption les conditions matérielles dans lesquelles pourra se développer pleinement la vie individuelle des citoyens.»

Sans nous étendre davantage dans un article déjà trop long, nous invitons le lecteur à méditer sur cette définition du but de l'économie nationale: assurer (et non pas abandonner aux fluctuations du système financier)... sans interruption (et non pas avec des interruptions de crises ou de récessions)... les conditions matérielles (donc, ne pas remplacer le pain par des discours ni des sermons) dans lesquelles pourra se développer pleinement (non pas s'étioler; ni demeurer anémique) la vie individuelle des citoyens (pas seulement une vie de groupe estimée par un volume global de production ou d'exportations).

Comme l'économie nationale est loin d'atteindre ce but! Pourquoi? Parce qu'elle ne tient pas compte du droit individuel de chaque personne, et parce qu'elle est assujettie aux décisions de ceux qui contrôlent l'argent et le crédit.

Et comme, au contraire, l'institution d'un système financier créditiste permettrait l'accomplissement du véritable but de l'économie nationale, en faisant de la finance une simple servante de l'économie, et en distribuant à chaque citoyen un dividende périodique, croissant avec une capacité de production libérée d'entraves financières!

C'est alors que pourrait se réaliser ce que le Pape Pie XII exprimait par cette autre phrase, dans laquelle il revient sur l'importance de conditions durables et sur le droit que chaque individu tient, de par la volonté du Créateur lui-même, à l'usage des biens terrestres.

«Là où ceci sera obtenu, et obtenu de façon durable, un peuple sera, à proprement parler, riche, parce que le bien-être général et, par conséquent, le droit personnel de tous à l'usage des biens terrestres, se trouvera ainsi réalisé conformément au plan voulu par le Créateur.» ♦

Louis Even

L'argent et la doctrine sociale de l'Eglise

Le 18 février 2019 disparaissait d'une très longue maladie M. Janpier Dutrieux de France, ardent propagandiste depuis une trentaine d'années sur le web du Crédit Social de Clifford Hugh Douglas et Louis Even. Étienne Chouard a déclaré en 2012 que «le site internet de Janpier Dutrieux — *prosperiteetpartage.free.fr* — est un des meilleurs sites que je connaisse sur la monnaie et sur la justice sociale que l'on peut attendre d'un bon système monétaire. A connaître et à étudier soigneusement». M. Dutrieux a écrit plusieurs ouvrages, dont le plus récent s'intitulait «Pourquoi aurons-nous besoin de dividendes nationaux et comment le crédit social les financera». N'ayant pas honte de sa foi catholique, et fin connaisseur de la doctrine sociale de l'Eglise, il a aussi écrit un opuscule intitulé «L'Argent. Connaissance de la doctrine sociale de l'Eglise». Voici des extraits de cet ouvrage:

par Janpier Dutrieux

La monnaie accompagne l'histoire humaine depuis des temps immémoriaux. Avant elle, on connaissait le vol et le don. Puis vint le troc et enfin la monnaie, sous ses diverses formes, qui permit aux hommes d'échanger plus confortablement. Depuis, les Pères et la doctrine sociale de l'Eglise, ont veillé à en décrire et à en conseiller un bon usage conforme au bien commun afin que l'argent serve et n'asservisse pas les hommes.

Aux origines de la monnaie

Vingt siècles avant Jésus-Christ, le code d'Hammourabi laissait déjà deviner la présence de signes monétaires dans la Babylone antique. Le monnayage n'existe pas encore, les prix des marchandises correspondaient à des mesures d'orge ou à des poids d'argent, dont l'unité était le sicle. La Genèse raconte qu'Abraham pesa à Ephrôn quatre cents sicles d'argent, de monnaie valable et reçue «probatae monetae publicae», ayant cours chez le marchand pour qu'il lui cède le champ et la grotte qui sont devenus la tombe des Patriarches à Hébron (Genèse 23, 14-16). Cet épisode est daté vers 1800 avant J-C. (...)

L'argent est un facilitateur d'échange

Au Moyen-Age, les Pères canonistes prolongèrent les travaux d'Aristote sur l'argent pour énoncer les premiers principes d'utilisation de la monnaie conformes à l'enseignement de l'Eglise. Il avait distingué l'économique de la chrématistique (du grec, *khrema*, richesse, possession). L'économique consiste à utiliser les biens de la maison alors que la chrématistique ne cherche qu'à les accumuler. La chrématistique est



Janpier Dutrieux

l'art de l'enrichissement, de l'accumulation de monnaie sous forme de théaurisation et de prêt à intérêt. Elle fut toujours dénoncée par Aristote et les Pères de l'Eglise. Aristote acceptait le commerce quand il sert à échanger des biens, mais il le condamnait lorsqu'il vise exclusivement l'enrichissement. En revanche, il condamna sans appel le prêt à intérêt qui permet d'obtenir de l'argent à partir d'une somme d'argent prêtée. L'argent ne fait pas de petits.

Saint Thomas d'Aquin et les Pères de l'Eglise prolongèrent cette analyse. Si la satisfaction des besoins des hommes leur semblait légitime, la recherche du gain dans un but d'enrichissement ne répondait pas à l'exigence de la destination universelle des biens.

Le prêt à intérêt fut condamné pour trois raisons: parce que l'argent ne porte pas de fruits et n'engendre rien; parce que le temps est un bien commun, dispensé également à tous les hommes, parce que la monnaie est un moyen d'échange et de paiement. (...)

Il (saint Thomas d'Aquin) admit cependant trois exceptions: si le prêt monétaire n'était pas rendu au terme prévu préalablement, si le prêteur subissait une perte, si la somme prêtée avait été utilisée différemment de l'usage pour lequel le prêt avait été accordé, et avait autorisé un profit. On retrouve ici les bases du contrat de participation aux profits et pertes.

Inflation et usure

On notera qu'à l'époque où la monnaie n'était matérialisée que par des jetons métalliques, les Pères de l'Eglise, à la suite des philosophes de l'Antiquité, avaient déjà décrit les principales caractéristiques de la monnaie. On admettait alors que la monnaie était un instrument d'échange dont l'émission était un droit régaliens. Son usage collectif imposait qu'elle conserve sa valeur dans le temps et qu'elle ne soit pas théaurisée pour être conforme à sa qualité d'instrument d'échange.

L'inflation et la détérioration de la valeur des monnaies, interprétées comme un intérêt négatif furent très tôt dénoncées par l'Eglise. Elles se manifestaient, à l'époque médiévale, dans l'altération des monnaies, quand le prince réduisait le poids d'or ou d'argent contenu dans les pièces, ce qui lui permettait de rembourser ses créanciers en monnaie dépréciée. C'est pour dénoncer ces mesures frauduleuses qu'utilisaient les Princes, notamment Philippe IV le Bel, que l'évêque d'Evreux, Nicolas Oresme écrivit le premier traité des monnaies. Comme la monnaie devait servir l'échange, il estimait que sa valeur devait être stable.

On reconnaît aujourd'hui qu'Oresme fut l'un des premiers chercheurs à souligner que la monnaie n'est pas la propriété individuelle du Prince, et par extension de la banque, mais appartient à la collectivité qui l'utili-

lise: «Quoique, pour l'utilité commune, il revienne au prince de mettre sa marque sur la pièce de monnaie, il n'est pas cependant le maître ou propriétaire de la monnaie qui a cours dans son État. (...) la monnaie est l'éton de la permutation des richesses; elle est donc la possession de ceux auxquels appartiennent ces richesses.»¹ L'Évêque liait ainsi la monnaie à l'activité et aux agents économiques d'un territoire donné.

L'usure fut toujours combattue par la doctrine sociale de l'Eglise: Le pape Grégoire IX (1227-1241) lui consacra un livre entier dans ses *Décrétales*. Sa condamnation fut renouvelée le 1er novembre 1745 dans l'encyclique *Vix Pervenit* de Benoit XIV, encyclique étendue le 29 juillet 1836, par le pape Grégoire XVI à l'Eglise universelle. Cependant, la doctrine sociale constante de l'Eglise ne condamne pas la rémunération du capital autorisé par un contrat de société, notamment participatif, dont le profit se calcule en proportion non pas de la somme prêtée, mais du profit réalisé par l'emprunteur. En ce sens, le dividende que produit un titre actionnarial n'est pas condamnable a contrario de l'intérêt exigé par une obligation. (...)

De l'émission moderne de la monnaie et de la manipulation

C'est avec la généralisation de la lettre de change que l'idée vint à certains changeurs de monnaie d'émettre en Europe les premiers billets de banque dont on connaissait déjà l'existence en Asie. On raconte que ce furent d'abord les orfèvres londoniens ou un certain Palmstruch, négociant de Stockholm, qui, au milieu du XVIIe siècle, commencèrent à remettre un billet, en signe de reconnaissance de dette, aux riches commerçants qui leur confiaient leurs pièces, sonnantes et trébuchantes. Puis la technique s'améliora, les reconnaissances de dettes furent imprimées. Le billet de banque était né. Son émission était libre.

Or, les émetteurs s'aperçurent bien vite que les déposants faisaient circuler les billets et ne retireraient pas tous leurs encaisses métalliques en même temps, de sorte qu'ils disposaient sans discontinuité des pièces de monnaie déposées. Certains banquiers prirent alors l'habitude de prêter les encaisses qu'ils détenaient contre intérêt. Puis enfin d'émettre à l'insu du public, et de façon frauduleuse, davantage de billets qu'ils n'avaient d'encaisses métalliques, et de les prêter contre intérêt. La création monétaire bancaire ex nihilo était née.

Cependant, à l'origine, la théorie initiale de la banque n'envisageait pas le prêt comme une de ses fonctions. Comme a pu le souligner Charles F. Dunbar, la Banque d'Amsterdam, «établie sans un capital, était considérée, à la fois par l'ordonnance qui l'avait créée et par le public, comme ayant réellement dans ses coffres le montant total d'espèces que représentait à tout moment la monnaie de banque (...). Il n'apparaît pas cependant qu'une alarme sérieuse ait été

1 Nicolas Oresme, *Traité des monnaies* (1366) chapitre 6.

ressentie jusqu'aux divulgations de 1790 et 1791... La Banque d'Amsterdam fit finalement faillite après 182 ans d'existence. Pendant près d'un siècle et demi, elle avait prêté de l'argent à la ville d'Amsterdam en remplaçant les dépôts par des obligations de la Cité.»² Mais le procédé se perpétua et devint la norme.

C'est notamment à ce titre que Léon XIII souligna à la fin du XIXe siècle dans *Rerum novarum* que l'usure avait pris d'autres formes. «À tout cela, il faut ajouter la concentration entre les mains de quelques-uns de l'industrie et du commerce devenus le partage d'un petit nombre d'hommes opulents et de ploutocrates qui imposent ainsi un joug presque servile à l'infinité multitude des prolétaires. Une usure dévorante est venue accroître encore le mal. Condamnée à plusieurs reprises par le jugement de l'Eglise, elle n'a cessé d'être pratiquée sous une autre forme par des hommes avides de gain et d'une insatiable cupidité» (n. 2).

Cette autre forme d'usure dont parlait le Saint-Père visait exclusivement cette manipulation de l'argent. Selon le Père Denis Fahey, elle désigne le profit tiré par les dispensateurs de crédit bancaire ex nihilo grâce à ces manipulations monétaires.³ Cette nouvelle forme d'usure n'est rien d'autre que le revenu non gagné que la banque tire en vendant de la monnaie qu'elle ne possède pas, mais qu'elle espère obtenir bientôt. Elle présume que de futurs dépôts viendront couvrir les crédits ex nihilo qu'elle vient d'émettre. Ce qui est condamnable ici, ce n'est donc pas l'intérêt que pourrait demander l'épargnant, qui, au demeurant pourrait rémunérer le service rendu, mais l'intérêt qui est exigé sur quelque chose qui n'existe pas et dont on n'est pas certain.

L'habitude prise fut cependant validée par les autorités. «Alors que pendant des siècles l'Ancien Régime avait préservé jalousement le droit de l'Etat de battre monnaie et le privilège exclusif d'en garder le bénéfice,» déplorait Maurice Allais, «la République démocratique a abandonné pour une grande part ce droit et ce privilège à des intérêts privés. Ce n'est pas là le moindre paradoxe de notre époque.»⁴ Mais la liberté donnée aux manipulateurs d'argent ne fut pas sans créer de graves dommages aux équilibres sociaux et à une juste répartition des revenus.

Les crédits font les dépôts

On finit cependant par admettre que des banques, institutions privées, puissent émettre des moyens de paiement, qu'il s'agisse des billets, puis des chèques d'hier, à la monnaie électronique d'aujourd'hui. Le législateur du XIXe siècle leur reconnut tout d'abord ce droit d'émission sous réserve qu'elles possèdent

2 Charles F. Dunbar, *The Theory and History of banking*, 1901,

3 Père Denis Fahet, *Manipulations monétaires et ordre social*, 1944

4 Maurice Allais, *L'impôt sur le capital et la réforme monétaire*, Hermann 1977,

► les réserves et encaisses en pièces d'or équivalentes dans leurs coffres. Ce fut l'objet de la première grande loi bancaire moderne (*Bank Charter Act* de Robert Peel en 1848) au terme d'un long débat d'écoles (entre la «currency school» et la «banking school») qui assujettit l'émission des moyens de paiement bancaires à la possession d'or.

Il s'en suivit de nombreuses crises de déflation consécutives à la raréfaction des entrées d'or dans le pays et aux besoins économiques engendrés par la révolution industrielle. On prit alors conscience que l'étaillon-or asservissait plus qu'il ne servait l'activité humaine. L'attachement à l'étaillon-or que Keynes qualifia de «fétichisme barbare» assujettissait la richesse des nations aux aléas du commerce international sans considérer les besoins et les capacités propres du pays. (...)

Mais bien que ce système d'étaillon-or commençât déjà à vaciller, on ne considéra pas souhaitable de rendre à la puissance publique le monopole de la création monétaire comme il l'était jadis. On instaura progressivement un monopole public d'émission des billets (en France, sur tout le territoire en 1848). Mais, un autre moyen de paiement bancaire apparaissait déjà: le chèque. Il n'était connu que dans quelques villes, mais souvent les banquiers en émettaient davantage qu'ils ne possédaient de fonds en couverture.

Cependant, il faut bien voir que jusqu'au milieu du XIXe siècle, seule la Haute banque existait, celle que l'on appela d'affaires. On parlait alors de marchands-banquiers. Mais avec la liberté de création de sociétés anonymes (en 1867 en France), des banques de dépôt s'ouvrirent rapidement à toute la population. Elles restèrent encore prudentes, et ne s'avisèrent pas à émettre beaucoup plus de crédits qu'elles n'avaient de billets en encaisse. A défaut, elles en empruntaient auprès d'autres banques. C'est l'origine du marché monétaire.

En dernière limite, elles devaient en acquérir

Quatre livres sur le Crédit Social

La Démocratie Économique: 13,00\$ Sous le Signe de l'Abondance: 15,00\$ Régime de Dettes à la Prospérité: 8,00\$ Une Lumière sur mon Chemin: 15,00\$ Ensemble des 4 livres: 40,00\$ 

auprès de la banque à laquelle l'État avait confié le monopole d'émission (que l'on appellera bientôt, pour cette raison, Banque centrale) contre des reconnaissances de dette escomptées. Il s'agissait du taux d'escompte. Or, en Angleterre, pays initiateur en la matière, ce taux d'escompte ne pouvait pas dépasser 5 %, taux considéré comme usurier qui était interdit par les lois contre l'usure en vigueur depuis 1545. Il fallut donc contourner ces lois pour l'élever de façon à limiter la création monétaire ex nihilo des banques et contenir la demande de monnaie. (...)

C'est sur ce modèle que le système financier moderne s'édifia, non sans que l'expérience et l'autorité aient posé quelques règles prudentielles qui, bien que limitant le pouvoir d'émission de monnaie d'origine bancaire, n'en légitimaient pas moins la pratique frauduleuse et illégale de la création monétaire au mépris de la théorie initiale et du bien commun.

De l'Union générale à la crise des crédits «subprime»

Bien que l'on eût alors à déplorer quelques faillites bancaires retentissantes, les émissions de crédit bancaire restaient encore limitées par la double contrainte d'une large couverture des crédits en billets, eux-mêmes convertibles en or. On peut cependant rappeler la faillite retentissante de l'Union générale (en 1882) contre laquelle spécula la banque Rothschild qui inspira à Emile Zola son roman *L'argent*. Mais avec la déclaration de guerre le 4 août 1914, la digue aurifère explosa, le cours forcé des monnaies s'instaura. L'inflation explosa et le crédit bancaire ex nihilo n'eut plus de contraintes d'émission... Le développement sans contrôle du crédit bancaire alimenta la spéculation. Mais quand la tendance se retourna, le monde découvrit la «grande dépression» qui suivit le krach boursier de 1929 et favorisa la Seconde Guerre mondiale.

La diffusion de ces crédits bancaires ex nihilo bouleversa les équilibres sociaux, ce que Pie XI dénonça dans *Quadragesimo anno*, en 1931: «Il y a certaines catégories de biens pour lesquels on peut soutenir avec raison qu'ils doivent être réservés à la collectivité lorsqu'ils en viennent à conférer une puissance économique telle qu'elle ne peut, sans danger pour le bien public, être laissée entre les mains des personnes privées.»

On y lit encore: «Ce qui à notre époque frappe tout d'abord le regard, ce n'est pas seulement la concentration des richesses, mais encore l'accumulation d'une énorme puissance, d'un pouvoir économique discrétionnaire, aux mains d'un petit nombre d'hommes, qui d'ordinaire ne sont pas les propriétaires, mais les simples dépositaires et garants du capital qu'ils administrent à leur gré. Ce pouvoir est surtout considérable chez ceux qui, détenteurs et maîtres absolus de l'argent, gouvernent le crédit et le dispensent selon leur bon plaisir. Par là, ils distribuent le sang à l'organisme économique dont ils tiennent la

vie entre leurs mains, si bien que, sans leur consentement, nul ne peut plus respirer» (Paragraphes 113 et 114). Ce constat, à rapprocher de celui précédemment cité de Léon XIII, justifie une réappropriation nationale de la monnaie et du crédit.

L'économie casino et les faux monnayeurs

Depuis la Seconde Guerre mondiale, malgré une tentative de contrôle des mœurs financières, instaurée avec le *Glass Steagall Act* américain de 1933, on continua à déplorer de nombreuses crises financières consécutives à un développement débridé des crédits, notamment en 1987 (krach boursier américain), en 1987 et 1998 (crises économiques asiatique et russe), puis en 2007 avec la crise des crédits «subprime» américains. Cette crise s'amplifia quand le gouvernement américain refusa d'accorder à la banque Lehman Brothers le soutien du prêteur en dernier ressort. Il s'en suivit une crise de confiance entre les banques qui ne voulaient plus se prêter mutuellement. On commença à assister à des mouvements de ruées bancaires. A Londres, les files d'attente de clients de la banque Northern Rock qui voulaient retirer leurs dépôts ne diminuaient pas. Après 2008, la crise bancaire se transforma en crise économique puis sociale.

On s'aperçoit ainsi que les activités humaines sont devenues totalement soumises au bon vouloir des institutions et des marchés financiers. Ainsi, comme le notaient déjà d'anciennes encycliques, «l'appétit du gain a fait place à une ambition effrénée de dominer. Toute la vie économique est devenue horriblement dure, implacable, cruelle, d'où résultent l'asservissement des pouvoirs publics aux intérêts des puissants et la dictature internationale de l'argent.»⁵ Les pouvoirs publics sont, en effet, contraints, pour éviter les révoltes, les révoltes et les guerres, de se plier aux exigences de la finance. Notre époque contemporaine en est une parfaite illustration.

Cette dispersion de la responsabilité conduit à l'immoralité d'une finance casino dénoncée par de nombreux auteurs. Celle-ci fut également dénoncée par Benoit XVI qui demanda la restauration d'un service financier au service du bien commun: «Il faut enfin que la finance en tant que telle, avec ses structures et ses modalités de fonctionnement nécessairement renouvelées après le mauvais usage qui en a été fait et qui a eu des conséquences néfastes sur l'économie réelle, redevienne un instrument visant à une meilleure production de richesses et au développement. De même, «le développement économique s'avère factice et nuisible, s'il s'en remet aux «prodiges» de la finance pour soutenir une croissance artificielle liée à une consommation excessive.»⁶

Maurice Allais ne disait rien d'autre: «La création monétaire ex nihilo actuelle par le système bancaire est identique, je n'hésite pas à le dire pour bien faire

⁵ *Mater et Magistra*, 36, citant *Quadragesimo anno*, 117.

⁶ *Caritas in veritate*, nn. 65 et 68.

comprendre ce qui est réellement en cause, à la création de monnaie par des faux monnayeurs si justement condamnée par la loi. Concrètement, elle aboutit aux mêmes résultats. La seule différence est que ceux qui en profitent sont différents.»⁷ (...)

Les voies d'une réforme monétaire au service du bien commun

Le développement incontrôlé du crédit et la succession inopinée de phases d'expansion et de phases de récession qu'il engendre ont profondément déstabilisé les sociétés soumises à des périodes d'euphorie financière et de dépression sociale. Il a créé un climat d'insécurité qui atteint l'ensemble des populations.

Cependant, comme l'Histoire, l'expérience et la théorie l'ont expliqué, nous savons que la stabilité du système ne pourra être réellement favorisée que si les banques ne sont plus assurées de recevoir le soutien du prêteur en dernier ressort, qu'elles soient en manque de liquidité ou insolubles. (...)

Il faut donc dissocier l'émission monétaire de la distribution de prêts bancaires pour pacifier le développement économique et revenir à une couverture intégrale de tous les dépôts bancaires par de la monnaie de base (centrale). Le Père Denis Fahey en expliquait succinctement le principe: «La création du moyen d'échange devrait être retirée des mains des personnes privées: cette opération devrait être exclusivement réservée au gouvernement national. Mais le prêt d'argent doit être totalement séparé de l'émission de la monnaie». Il s'agirait de séparer les banques de dépôt qui assureront la garde des comptes courants, mais ne pourront les prêter, et les banques de prêts qui recueilleront les épargnes et ne pourront les prêter que sur des périodes qui ne soient pas plus longues que celles pour lesquelles elles furent déposées. «La seule limitation nouvelle imposée à ces banques de prêts serait la règle générale de ne pouvoir prêter d'argent que lorsqu'elle a de l'argent à prêter. De cette façon, les banques ne pourraient plus «surprêter» en fabriquant de l'argent tiré de l'air du temps, provoquant l'inflation et la surchauffe économique.» (...)

Enfin, considérant qu'il paraît opposé à la dignité de la personne humaine que l'émission du moyen d'échange place certaines personnes en position d'inégalité comme c'est le cas lorsque l'argent créé l'est sous forme de prêt», comme le notaient encore le Père Fahey, cette réforme permettrait d'initier un nouveau modèle de distribution monétaire plus respectueux des droits d'usage de chacun. On pourrait ainsi distribuer une partie de ces émissions sous forme de dividendes nationaux aux populations et rendre le crédit social comme le demandait Clifford Douglas au début du siècle dernier. ♦

Janvier Dutrieux

⁷ Maurice Allais, *La crise mondiale d'aujourd'hui*, C. Juglar 1990, p. 110.

Gratien Veilleux – 1932-2019

Grand apôtre et bienfaiteur de Vers Demain

M. Gratien Veilleux, de Thetford Mines, est décédé le 9 avril 2019, à l'âge de 87 ans. « Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés. »

Un grand apôtre nous a quittés, à l'aube du 9 avril, dans la paix et la sérénité pendant ce mois qui fête la Résurrection du Christ, fondement de la foi. Il est allé rejoindre son épouse, sa chère Laure qui était de l'or pour lui. Depuis son décès, il y a tout juste deux ans, il n'en parlait jamais sans verser quelques larmes. Ils sont enfin réunis dans la félicité éternelle, dans le beau Ciel du bon Dieu.

M. Gratien Veilleux était un homme d'affaires très connu et apprécié dans son milieu. (Il était propriétaire d'une entreprise d'entretien d'immeubles, et une autre d'agents de sécurité, totalisant plus de 600 employés.) Très humble, il était toujours disponible pour faire la Croisade du porte à porte dans les familles de Thetford Mines. Dans chaque foyer, il ne manquait jamais de faire réciter au moins un Ave Maria. Après la prière, il s'exclamait avec son beau sourire: « C'est peut-être cela qui nous manquait pour aller au ciel ». Il était habité d'un fervent désir de sauver toutes les âmes car à chaque fois que nous le rencontrions, il nous confiait avec son cœur passionné d'apôtre: « Tout le monde doit aller au ciel; pas un ne doit se perdre ». M. Gratien assistait à la sainte messe tous les jours même s'il devait pour cela parcourir de grandes distances. Il était un homme de foi, charitable, toujours joyeux; il rayonnait le Christ et le portait aux autres par sa bonté et sa grande délicatesse.

Depuis dix ans, mon mari l'accompagnait à la Croisade du Rosaire et il a été bien souvent témoin des générosités de notre cher ami. Une dame âgée le remerciait de lui avoir apporté du bois de chauffage. Une autre soulignait qu'elle avait beaucoup apprécié le bon sirop d'érable qu'il lui avait offert gracieusement. M. Gratien était aussi un grand bienfaiteur de l'œuvre des Pèlerins de saint Michel. Il aimait tellement son Vers Demain. Il nous téléphonait souvent pour communiquer son appréciation après avoir parcouru sa revue. « Que serions-nous devenus si nous n'avions pas connu Vers Demain? » nous répétait-il souvent avec des larmes dans les yeux.

Malgré toutes les adversités que l'œuvre a rencontrées au fil des ans, il n'a jamais perdu confiance aux directeurs de Vers Demain. Il leur a toujours voué un soutien indéfectible. Étant un homme d'affaires impor-



tant, il avait beaucoup de relations. Il les abonnait tous à notre belle revue Vers Demain. Personne ne lui refusait car il était tellement convaincu de l'importance et du bien-fondé de répandre la grande lumière de la Démocratie Économique. Personne ne doit mourir de faim sur une terre qui surabonde de produits. Quelle absurdité ! Répétait-il à qui voulait l'entendre.

Mon mari et moi sommes allés le saluer à l'hôpital quelques jours avant son décès. Ce fut une grande consolation pour nous. Il était très paisible et souriant; il s'est même permis de faire des petites réflexions amusantes. Quel

homme grand devant la mort ! De sa voix éteinte, il répétait: « Je vous aime ». Oui, M. Veilleux aimait beaucoup les Bérets Blancs, ses amis fidèles. À son exemple, continuons notre beau combat pour changer ce système financier vicié et pourri qui empoisonne l'existence et la qualité de vie de milliards de personnes sur la terre.

Nous nous unissons donc à tous les Pèlerins de saint Michel à Rougemont et du monde entier pour offrir nos sincères condoléances à ses enfants qu'il aimait tant ! Bruno, Sylvie, Charlotte, Simon et Marie-Claude. Nous vous entourons de notre profonde affection. Au ciel, au revoir, cher M. Veilleux !

Jocelyne et Jean-Marie Gagnon

Mme Lise Blais (née Jutras), épouse de M. Donald Blais, de St-Léon de Val Racine, est décédée le 19 avril 2019, à l'âge de 73 ans. Elle avait connu son futur époux lors du congrès de Vers Demain à Amos en 1959, et depuis ils n'avaient manqué aucun congrès annuel. Mère de onze enfants, elle a été une épouse modèle et a appuyé son mari dans l'apostolat pour Vers Demain. Mme Blais s'est mariée très jeune, à l'âge de 15 ans, et a eu onze enfants.



Nous nous souvenons comment toute la famille s'est dévouée, pendant plusieurs années, pour distribuer des circulaires de Vers Demain. À chaque édition d'une circulaire, M. Donald groupait tous ses enfants et leurs cousins et ils déposaient une circulaire dans chaque foyer de leur grand territoire à partir de Coaticook jusqu'à la Beauce. Grand merci, Mme Blais, pour tout le bien que vous avez fait, que Jésus et Marie vous accueille dans le Royaume céleste.

Gratien Veilleux ou la grandeur dans la modestie

L'abbé Hubert Kedowide, présentement directeur diocésain de la communication à l'Archidiocèse de Cotonou au Bénin, est un bon ami des Pèlerins de saint Michel. Vicaire à Thetford Mines au Québec pendant quelques années, il était un ami personnel de M. Gratien Veilleux. Voici des extraits de l'hommage qu'il a écrit à l'occasion du décès de M. Veilleux:

J'avais essayé de contacter M. Veilleux au téléphone à plusieurs reprises sur plusieurs semaines sans suite... Ce n'était pas dans ses habitudes. Inquiet, j'ai dû appeler des amis qui m'ont porté la nouvelle de sa convalescence suite à une opération de routine. J'étais alors assez optimiste car, « saint Gratien », comme je l'appelais affectueusement, était un homme débordant d'énergie. Il semblait être nanti d'une vigueur d'éternelle jeunesse. La nouvelle de son départ pour l'Eucharistie éternelle a été pour moi une immense surprise me donnant l'impression déconcertante de l'inefficacité de mes prières pour sa guérison. À vrai dire, cette disparition demeure encore, pour moi, comme un rêve. Je souffrirai longtemps de la seule personne qui, depuis que je suis missionnaire dans mon pays natal, me téléphone régulièrement. Naufragé de douleur mais pèlerin d'espérance avec le sentiment d'une immense perte, je me fais le devoir filial de confier à l'écriture le témoignage de tant de souvenirs désormais inscrits en lettres indélébiles dans mon cœur.

En 2009 quand j'arrivais pour la première fois dans la ville de Thetford Mines comme vicaire à la paroisse Saint-Alexandre, Gratien et sa chère épouse Laure étaient parmi les tous premiers à m'adopter. Ils m'ouvrirent les portes de leur maison et m'accueillirent sans protocole à leur table pour partager le pain de l'amitié. (...) Ce qui m'émerveillait le plus, c'est l'amour qu'il avait pour sa ville : Thetford Mines. Il était comme un Thetfordois accompli, très engagé, infatigable bâtisseur, intrépide travailleur qui m'a toujours donné l'impression d'une vigueur intarissable. Il connaissait le monde et l'histoire de chacun comme il pouvait raconter avec délice l'évolution de cette région.

Il n'était pas l'homme des grands discours mais plutôt un être très dynamique avec une intelligence très pratique, une agilité à tout faire, véritable homme-orchestre. Je m'incline devant la mémoire d'une vie si hautement accomplie digne d'être imitée et présentée comme modèle à la postérité. Oui, « héritiers d'un sillon de l'histoire, soyons témoins et bâtisseurs ».

Gratien Veilleux était véritablement un être de bien entièrement consacré au service des autres. Contrairement à ce qu'on pouvait penser, il vivait avec sa chère Laure très modestement. Il avait certes les moyens de vivre dans le luxe mais on dirait qu'il travaillait pour les autres.

La messe était son viatique et il était prêt à faire des kilomètres pour aller à la messe à un autre endroit lorsqu'il arrivait des modifications d'horaires de messes sur sa paroisse. (...) Gratien aimait lire et faire lire les documents qui parlaient de l'au-delà. Il était peiné de voir notre monde de plus en plus insensible à Dieu et à l'Église. Avec Gratien Veilleux, et par les nombreuses lectures qu'il partageait avec nous, nous avons appris qu'à la suite du Christ, il ne fallait jamais démissionner ni capituler quel qu'en soit le prix à proclamer que Jésus-Christ nous a aimés et s'est livré en rançon pour nos péchés.

Lorsqu'on a eu la chance de connaître une personnalité aussi forte que Gratien, on ne peut que constater très rapidement que l'amour du Christ, de l'Église, de sa famille et de sa région résumait toute son existence. Sa vigilance à garder sa lampe allumée jusqu'à la rencontre ultime de son Sauveur était au cœur de tous ses engagements au jour le jour. Assurément, l'Église de Dieu qui est à Thetford Mines perd l'un de ses plus vaillants serviteurs de la Parole de Dieu. Cependant, c'est dans l'espérance, malgré l'intense douleur qui nous étreint, que nous acceptons de le redonner à Dieu parce que nous savons qu'il est déjà pour nous un véritable et puissant intercesseur.

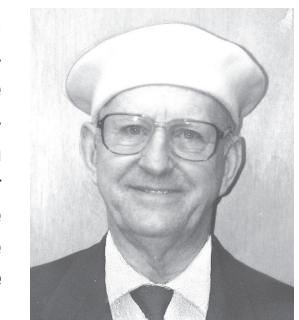
Aujourd'hui, c'est à notre tour de prier pour lui en vue de sa rencontre amicale avec son Sauveur et son Rédempteur: Souviens-toi, Seigneur de ton serviteur, notre ami Gratien que tu as appelé à toi. Accorde-lui de participer à la résurrection de ton fils le jour où le Christ, ressuscitant les morts, rendra nos pauvres corps pareils à son corps glorieux.

C'est notre prière pour notre ami Gratien qui marche désormais dans la lumière du Christ et contemple sa gloire. Ce n'est plus sa voix que nous entendrons mais son cœur qui nous parle du silence de sa mort. À nous maintenant de continuer à marcher sur le chemin de la foi avec le désir ardent de nous retrouver un jour avec notre cher « saint Gratien » dans la félicité éternelle où Dieu sera tout en tous. ♦

Abbé Hubert Kedowide

* * *

M. Denis Brault, de Montréal, est décédé le 15 janvier 2019, à l'âge de 91 ans. Apôtre de Vers Demain depuis les années 60, il a donné plusieurs années de sa vie à Rougemont après sa retraite, tant que sa santé le lui a permis, et il était apprécié par tous. Nos sympathies à toute sa famille, avec l'espérance de nous retrouver tous ensemble un jour au Ciel.





L'Église et le scandale des abus sexuels

Lettre exceptionnelle de Benoît XVI

«Ce qui est mal et détruit l'homme est devenu la norme acceptée»

Le 10 avril 2019, un mensuel catholique de Bavière en Allemagne publiait un texte de 6 000 mots du pape émérite Benoît XVI, intitulé "L'Église et le scandale des abus sexuels", qui a été reproduit le lendemain dans plusieurs langues par les médias du monde entier. Ce texte, préparé en vue du Sommet sur la protection des mineurs, tenu au Vatican du 21 au 24 février dernier, où tous les présidents des conférences épiscopales du monde entier avaient été convoqués par le pape François (voir Vers Demain de mars-avril 2019, La passion de l'Église), a été publié avec la permission du pape actuel.

Dans son texte, Benoît XVI décrit les causes de la crise actuelle — la révolution sexuelle des années 60, mais surtout la négation de Dieu dans nos sociétés, ce qui élimine toute notion de bien ou de mal: «La société occidentale est une société dont Dieu est absent de la sphère publique et qui n'a plus rien à lui dire... ce qui est mal et détruit l'homme est devenu la norme acceptée.»

Depuis sa démission comme pape en 2013, Benoît XVI s'était abstenu de tout commentaire public, étant retiré dans une vie de prière pour l'Église. S'il a senti le besoin de rompre ce silence et de s'exprimer maintenant, c'est parce qu'il a le bien de l'Église à cœur, et pour aider le pape François dans ses efforts pour purifier l'Église — il a d'ailleurs obtenu l'accord du pape François pour publier son texte. En voici de larges extraits, qui sont à méditer:

par Benoît XVI

Du 21 au 24 février, à l'invitation du pape François, les présidents des conférences épiscopales du monde entier se sont réunis au Vatican pour évoquer la crise actuelle de la Foi et de l'Église; une crise qui s'est fait ressentir dans le monde entier à la suite des révélations fracassantes d'abus cléricaux à l'égard de mineurs.

L'étendue et la gravité des incidents signalés ont très profondément troublé prêtres et laïcs, et elles en ont conduit plus d'un à remettre en question la Foi même de l'Église. Il était nécessaire de diffuser un message fort, et de chercher à prendre un nouveau départ, de manière à rendre l'Église de nouveau crédible en tant que lumière parmi les peuples, et force

Photo de gauche: Le 15 avril 2019, le pape François s'est rendu au monastère Mater Ecclesiae pour souhaiter un joyeux anniversaire au pape émérite Benoît XVI, qui a eu 92 ans le lendemain. © Vatican Media

au service de la lutte contre les puissances de la destruction.

Comme j'ai moi-même eu à servir dans une position de responsabilité en tant que Pasteur de l'Église au moment de la manifestation publique de la crise, et pendant qu'elle se préparait, je me devais de me demander – bien qu'en tant qu'évêque, je ne porte plus directement cette responsabilité – ce que je peux apporter par ce regard en arrière en vue de ce nouveau départ.

Ainsi, après l'annonce de la rencontre des présidents des conférences épiscopales, j'ai compilé quelques notes qui pourraient me permettre d'apporter quelques remarques utiles en ces heures graves.

Ayant pris contact avec le secrétaire d'Etat, le cardinal Parolin et le Saint-Père lui-même, il m'a semblé opportun de publier ce texte dans le Klerusblatt [un mensuel destiné au clergé des diocèses, pour la plupart de la région de Bavière].

Mon travail est divisé en trois parties.

Dans la première partie, je vise à présenter brièvement le contexte social plus étendu de la question, sans lequel il est impossible de comprendre le problème. Je cherche à montrer qu'au cours des années 1960 il s'est produit un événement monstrueux, à une échelle sans précédent au cours de l'histoire. On peut dire qu'au cours des vingt années entre 1960 et 1980, les critères normatifs de la sexualité se sont entièrement effondrés; une nouvelle absence de normes est née qu'entre-temps on s'est employé à redresser.

Dans une deuxième partie, je tente d'indiquer les effets qu'a eus cette situation sur la formation et la vie des prêtres.

Pour conclure, dans la troisième partie, je voudrais développer quelques perspectives en vue d'une réponse droite de la part de l'Église.

Première partie

Liberté sexuelle absolue sans morale

1. Tout commence avec l'introduction, prescrite par l'État et soutenu par lui, des enfants et des jeunes aux réalités de la sexualité. En Allemagne, celle qui était alors ministre de la Santé, Mme [Käte] Strobel, fit réaliser un film où tout ce qui jusqu'alors était interdit de présentation publique, y compris les rapports sexuels, était désormais montré à des fins d'éducation. Ce qui au départ visait seulement l'information des jeunes devait bien entendu par la suite être accepté comme une possibilité généralisée. (...)

► Parmi les libertés que la Révolution de 1968 s'est battue pour conquérir, il y avait aussi cette liberté sexuelle absolue, qui ne tolérait plus aucune norme.

Cet effondrement moral caractéristique de ces années-là était également étroitement lié à une propension à la violence. C'est pour cette raison que les films de sexe n'ont plus été autorisés dans les avions car la violence éclatait alors parmi la petite communauté de passagers. Et puisque les excès dans le domaine de l'habillement portaient également à l'agression, des directeurs d'école ont également tenté de mettre en place des uniformes scolaires pour rendre possible un environnement propice à l'étude.

Faisait partie de la physionomie de la révolution de 1968, le fait que la pédophilie fut alors jugée acceptable et raisonnable.

Pour les jeunes dans l'Eglise au moins, mais pas seulement pour eux, ce fut à bien des égards une époque très difficile, et de plus d'une manière. Je me suis toujours demandé comment des jeunes dans cette situation pouvaient se diriger vers le sacerdoce et l'accepter, avec toutes ses conséquences. L'effondrement important qui a frappé la nouvelle génération de prêtres dans ces années-là, et le nombre très élevé de réductions à l'état laïc, furent la conséquence de tout ce processus.

Effondrement de la théologie morale

2. Dans le même temps, et indépendamment de cette évolution, la théologie morale catholique s'est effondrée, laissant l'Eglise sans défense face à ces changements sociétaux. Je vais essayer d'esquisser brièvement la trajectoire de cette évolution.

Jusqu'au concile Vatican II, la théologie morale catholique était dans une large mesure fondée sur la loi naturelle, tandis que l'Ecriture sainte n'était citée que pour fournir un contexte ou une confirmation. Dans les efforts du Concile en vue d'une nouvelle compréhension de la Révélation, l'option de la loi naturelle fut largement abandonnée, et on exigea une théologie morale fondée entièrement sur la Bible. (...)

Finalement, c'est dans une large mesure l'hypothèse selon laquelle la morale devait être exclusivement déterminée en vue des fins de l'action humaine qui devait prévaloir. La vieille expression «la fin justifie les moyens» n'était certes pas affirmée sous cette forme grossière, mais la manière de penser qui y correspond était devenue déterminante. Par voie de conséquence, plus rien ne pouvait désormais constituer un bien absolu, pas plus qu'il ne pouvait y avoir quelque chose de fondamentalement mauvais, mais seulement des jugements de valeur relatifs. Le bien n'existe plus, mais seulement le mieux relatif, dépendant du moment et des circonstances. (...)

Le pape Jean-Paul II, qui connaissait très bien la situation de la théologie morale et qui la suivait avec vigilance, commanda des travaux en vue d'une encyclique qui remettait ces choses à l'endroit. Elle fut pu-

bliée sous le titre *Veritatis splendor* le 6 août 1993, et provoqua de vives contre-réactions de la part de théologiens moraux. Auparavant, le Catéchisme de l'Eglise catholique avait déjà présenté de manière convaincante et systématique la morale proclamée par l'Eglise.

Je n'oublierai jamais comment le théologien moral allemand le plus reconnu à l'époque, Franz Böckle, qui était retourné dans sa Suisse natale pour sa retraite, déclara au vu des choix possibles de l'encyclique *Veritatis splendor*, que si cette encyclique devait affirmer que certaines actions doivent toujours et en toutes circonstances être qualifiées de mauvaises, il élèverait la voix contre elle avec toute la force dont il disposait.

C'est Dieu qui dans sa bienveillance lui épargna la mise en œuvre de cette résolution; Böckle mourut le 8 juillet 1991. L'encyclique fut publiée le 6 août 1993, et elle comporta en effet l'affirmation selon laquelle il existe des actions qui ne peuvent jamais devenir bonnes.

Le pape était alors pleinement conscient de l'importance de cette décision, et pour cette partie de son texte, il avait de nouveau consulté des spécialistes de premier plan qui ne participaient pas à la rédaction de l'encyclique. Il savait qu'il ne pouvait et ne devait laisser subsister aucun doute quant au fait que la morale de la pondération des intérêts doit respecter une limite ultime. Il y a des biens qui ne sont jamais sujets à une mise en balance.

Il y a des valeurs qui ne doivent jamais être abandonnées en vue d'une plus grande valeur, et qui surpassent même la préservation de la vie physique. Il y a le martyre. Dieu est davantage, davantage même que la survie physique. Une vie achetée par la négation de Dieu, une vie fondée sur un mensonge ultime, est une non-vie.

Le martyre est une catégorie fondamentale de l'existence chrétienne. Le fait que le martyre n'est plus moralement nécessaire dans la théorie avancée par Böckle et tant d'autres montre que c'est l'essence même du christianisme qui est ici en jeu. (...)

Deuxième partie Les réactions ecclésiales initiales

1. Le processus, préparé de longue date et toujours en cours de réalisation, de la liquidation de la conception chrétienne de la morale a été, comme j'ai essayé de le montrer, marquée par un radicalisme sans précédent au cours des années 1960. Cette liquidation de l'autorité d'enseignement moral de l'Eglise devait nécessairement produire des effets dans divers domaines de l'Eglise. Dans le contexte de la rencontre des présidents des conférences épiscopales du monde entier avec le pape François, la question de la vie sacerdotale comme celle des séminaires est d'un intérêt primordial. Pour ce qui est du problème de la préparation au ministère sacerdotal dans les séminaires, il existe dans les faits un vaste effondrement de la forme antérieure de cette préparation.

«Un monde sans Dieu ne peut être qu'un monde sans signification. Car alors, d'où vient tout ce qui est?... Dès lors, il n'y a pas de normes du bien ou du mal.»

Dans divers séminaires des clubs homosexuels furent établis, qui agissaient plus ou moins ouvertement et qui ont significativement modifié le climat des séminaires. (...)

Comme les critères de sélection et de nomination des évêques avaient également été modifiés après le concile Vatican II, la relation des évêques vis-à-vis de leurs séminaristes était également très variable. Par-dessus tout, le critère pour la nomination des nouveaux évêques était désormais leur «conciliarité», ce qui peut évidemment être compris de façons assez différentes.

Dans les faits, dans de nombreuses parties de l'Eglise, les attitudes conciliaires étaient comprises comme le fait d'avoir une attitude critique négative à l'égard de la tradition existant jusqu'alors, et qui devait désormais être remplacée par une nouvelle relation, radicalement ouverte, au monde. Un évêque, qui avait précédemment été recteur de séminaire, avait organisé la projection de films pornographiques pour les séminaristes, prétendument dans l'intention de les rendre ainsi résistants aux comportements contraires à la foi.

Certains évêques – et pas seulement aux Etats-Unis d'Amérique – rejettèrent la tradition catholique dans son ensemble, cherchant à faire advenir une nouvelle forme moderne de «catholicité» dans leurs diocèses. Cela vaut peut-être la peine de mentionner que dans un nombre non négligeable de séminaires, des étudiants pris sur le fait d'avoir lu mes livres furent jugés inaptes au sacerdoce. On cachait mes livres comme de la mauvaise littérature, et ils n'étaient lus que sous le manteau. (...)

À la lumière de l'étendue des transgressions pédophiles, une parole de Jésus est de nouveau présente dans les esprits, qui affirme : «Mais si quelqu'un scandalisait un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui mît autour du cou une de ces meules que les ânes tournent, et qu'on le jetât dans la mer» (Marc, 9, 41).

L'expression «ces petits» dans le langage de Jésus signifie les fidèles ordinaires qui peuvent être amenés à chuter par l'arrogance intellectuelle de ceux qui se pensent intelligents dans leur foi. Donc ici, Jésus protège le dépôt de la foi avec une menace insistante de punition adressée à ceux qui lui portent atteinte.



L'utilisation moderne de la phrase n'est pas en elle-même erronée, mais elle ne doit pas obscurcir la signification originale. Selon cette signification il devient clair que ce n'est pas seulement le droit de l'accusé qui est important et qui a besoin d'une garantie. De grands biens, telle la Foi, sont également importants.

Un droit canonique équilibré, qui correspond à l'intégralité du message de Jésus, ne doit donc pas seulement fournir une garantie aux accusés, dont le respect est un bien légal. Il doit également protéger la Foi, qui est elle aussi un bien légal important. (...) Dans la conscience générale qu'on a de la loi, la Foi ne semble plus avoir le rang d'un bien qui doit être protégé. Il s'agit là d'une situation alarmante qui doit être sérieusement prise en considération par les pasteurs de l'Eglise. (...)

Il est important de comprendre que de telles transgressions de la part de clercs nuisent en dernier ressort à la Foi. C'est seulement là où la Foi ne détermine plus les actions de l'homme que de tels crimes sont possibles.

Troisième partie Que devons-nous faire

1. Que devons-nous faire? Faudrait-il que nous créions une autre Eglise pour tout remettre à l'endroit? Eh bien, cette expérience-là a déjà été faite et elle a déjà échoué. Seuls l'obéissance et l'amour de Notre Seigneur Jésus-Christ peuvent indiquer le droit chemin. Essayons donc d'abord de comprendre de nouveau et de l'intérieur [en nous-mêmes] ce que veut Notre Seigneur, et ce qu'il a voulu de nous.

Je voudrais suggérer d'abord ceci: si nous voulons vraiment résumer très brièvement le contenu de la Foi tel qu'il est exposé dans la Bible, nous pourrions le faire en disant que Notre Seigneur a entamé avec nous une histoire d'amour dans laquelle Il veut récapituler toute la création. La force antagoniste face au mal qui nous menace et qui menace le monde entier, ne peut au bout du compte consister que dans notre entrée dans cet amour. Il est la vraie force antagoniste face au mal. Le pouvoir du mal dérive de notre refus de l'amour de Dieu. Celui qui se confie à l'amour de Dieu est racheté. Le fait que nous ne soyons pas rache-

► tés est une conséquence de notre incapacité à aimer Dieu. Apprendre à aimer Dieu est par conséquent la voie de la rédemption des hommes.

Essayons maintenant d'exposer un peu plus ce contenu essentiel de la Révélation de Dieu. Nous pourrions dire alors que le premier don fondamental que nous offre la Foi est la certitude que Dieu existe.

Un monde sans Dieu ne peut être qu'un monde sans signification. Car alors, d'où vient tout ce qui est? En tout cas, il n'a pas de fondement spirituel. Il est tout simplement là, on ne sait trop comment, et n'a ni but ni sens. Dès lors, il n'y a pas de normes du bien ou du mal.

Alors, seul ce qui est plus fort que l'autre peut s'auto-affirmer. Alors, la puissance est le seul principe. La vérité ne compte pas – en fait, elle n'existe même pas. Ce n'est que si les choses ont une raison d'être spirituelle, ayant été voulues et conçues – c'est seulement s'il y a un Dieu créateur qui est bon et qui veut le bien – que la vie de l'homme peut aussi avoir un sens.

Qu'il existe un Dieu créateur, mesure de toutes choses, est tout d'abord un besoin primordial. Mais un Dieu qui ne s'exprimerait pas du tout, qui ne se ferait pas connaître, resterait à l'état d'intuition et ne pourrait ainsi déterminer la forme de notre vie.

Pour que Dieu soit réellement Dieu dans cette création délibérée, nous devons nous tourner vers lui afin qu'il s'exprime d'une façon ou d'une autre. Il l'a fait de multiples façons, mais ce fut de manière décisive dans cet appel fait à Abraham qui donna aux personnes à la recherche de Dieu l'orientation qui mène au-delà de tout ce qu'on pouvait attendre: Dieu lui-même devient créature, et parle comme un homme avec nous autres êtres humains.

Ainsi la phrase «Dieu est» se transforme en dernière analyse véritablement en Bonne Nouvelle, tant il est plus qu'une idée, parce qu'il crée l'amour et qu'il est l'amour. Rendre de nouveau conscient de cela est la tâche première et fondamentale que nous confie le Seigneur.

Une société sans Dieu – une société qui ne le connaît pas et qui le considère comme n'existant pas – est une société qui perd sa mesure. C'est à notre époque que le slogan «Dieu est mort» a été forgé.

Lorsque Dieu meurt effectivement au sein d'une société, elle devient libre, nous assurait-on. En réalité, la mort de Dieu dans une société signifie aussi la fin de la liberté, parce que ce qui meurt est la finalité qui permet l'orientation. Et aussi parce que disparaît le compas qui nous indique la bonne direction en nous apprenant à distinguer le bien du mal.

La société occidentale est une société dont Dieu est absent de la sphère publique et qui n'a plus rien à lui dire. Et c'est pourquoi il s'agit d'une société où la mesure de l'humanité se perd de plus en plus. Sur des points précis, il devient soudain visible que ce qui est mal et détruit l'homme est devenu la norme acceptée.

Il en va ainsi de la pédophilie. Théorisée il n'y a pas très longtemps comme étant tout à fait légitime, elle s'est étendue de plus en plus loin. Et nous nous rendons compte aujourd'hui avec effroi qu'il advient des choses à nos enfants et à nos jeunes qui menacent de les détruire. Le fait que cela ait pu aussi s'étendre dans l'Eglise et parmi les prêtres devrait nous troubler tout particulièrement.

Pourquoi la pédophilie a-t-elle atteint de telles proportions? En dernière analyse, la raison en est l'absence de Dieu. Nous autres chrétiens et prêtres préférions aussi ne pas parler de Dieu, parce que ce discours ne semble pas pratique. (...)

Une tâche essentielle, qui doit résulter des bouleversements moraux de notre temps, est de commencer nous-mêmes de nouveau à vivre par Dieu et pour Lui. Par-dessus tout, nous devons apprendre de nouveau à reconnaître Dieu comme fondement de notre vie au lieu de le laisser de côté comme une phrase d'une certaine manière inopérante. Je n'oublierai jamais la mise en garde que m'adressa un jour dans une de ses lettres le grand théologien Hans Urs von Balthazar. «Ne presupposez pas le Dieu trine, Père, Fils et Saint Esprit – présentez-les!» (...)

2. Dieu est devenu homme pour nous. L'homme, sa créature, est si près de son Cœur qu'il s'est uni à lui, entrant ainsi dans l'histoire humaine d'une manière très pratique. Il parle avec nous, Il vit avec nous, Il souffre avec nous et Il a pris la mort sur lui pour nous. Nous parlons de cela dans le détail en théologie, avec des pensées et des mots savants. Mais c'est précisément de cette manière que nous courrons le risque de devenir maîtres de la Foi au lieu d'être renouvelés et gouvernés par la Foi.

Considérons cela par rapport à une question centrale, la célébration de la Sainte Eucharistie. La manière dont nous traitons l'Eucharistie ne peut que provoquer de la préoccupation. Le concile Vatican II était à juste titre centré sur la volonté de remettre ce sacrement de la présence du Corps et du Sang du Christ, de la présence de sa Personne, de sa Passion, de sa Mort et de sa Résurrection, au centre de la vie chrétienne et de l'existence même de l'Eglise. En partie, cela a effectivement été réalisé, et nous devons en être reconnaissants au Seigneur du fond du cœur.

Et pourtant, c'est une attitude assez différente qui prévaut. **Ce qui prédomine n'est pas une nouvelle révérence envers la présence de la mort et de la résurrection du Christ, mais une manière de Le traiter qui détruit la grandeur du mystère.** Le déclin de la participation à la célébration dominicale de l'Eucharistie montre combien nous autres chrétiens d'aujourd'hui sommes devenus peu capables d'apprécier la grandeur du don que constitue sa Présence Réelle. L'Eucharistie a été dévaluée pour devenir un simple geste cérémoniel, lorsqu'on prend pour acquis que la courtoisie exige qu'elle soit offerte lors des célébrations familiales ou des occasions comme les mariages

«La manière dont les personnes présentes reçoivent facilement en maints endroits le Saint-Sacrement; comme si cela allait de soi, montre que beaucoup ne voient plus dans la communion qu'un geste purement cérémoniel...

Nous devons tout faire pour protéger le don de la Sainte Eucharistie de tout abus.»

et les enterrements à tous les invités, pour des raisons familiales.

La manière dont les personnes présentes reçoivent facilement en maints endroits le Saint-Sacrement; comme si cela allait de soi, montre que beaucoup ne voient plus dans la communion qu'un geste purement cérémoniel. Donc, lorsque nous pensons à l'action qui serait nécessaire avant tout, il devient évident que nous n'avons pas besoin d'une nouvelle Eglise de notre invention. Au contraire, ce qui faut d'abord et avant tout, c'est bien davantage le renouveau de la foi en la présence de Jésus-Christ qui nous est donnée dans le Saint-Sacrement. (...) Nous devons tout faire pour protéger le don de la Sainte Eucharistie de tout abus.

3. Pour finir, il y a le mystère de l'Eglise. La phrase par laquelle Romano Guardini, il y a près de 100 ans, exprimait l'espérance joyeuse qui avait été instillée en lui et en beaucoup d'autres, demeure inoubliée: «Un événement d'une importance incalculable a commencé: l'Eglise se réveille dans les âmes.»

Il voulait dire que l'Eglise n'était plus vécue et perçue simplement comme un système externe qui entre dans nos vies, comme une sorte d'autorité, mais qu'elle commençait plutôt à être perçue comme étant présente dans les cœurs – non comme quelque chose de simplement extérieur, mais comme nous touchant de l'intérieur. Environ un demi-siècle plus tard, reconstruisant ce processus et en regardant ce qui s'était produit, je fus tenté d'inverser la phrase: «L'Eglise meurt dans les âmes.»

De fait, l'Eglise aujourd'hui est largement considérée comme une simple sorte d'appareil politique. On en parle quasi exclusivement en catégories politiques, et cela concerne même les évêques, qui formulent leur conception de l'Eglise de demain en termes quasi exclusivement politiques. La crise causée par les nombreux cas d'abus commis par des prêtres nous pousse à considérer l'Eglise comme quelque chose de misérable: une chose que nous devons désormais reprendre en mains et restructurer. Mais une Eglise fabriquée par nous ne peut constituer l'espérance. (...)

Aujourd'hui, l'accusation adressée à Dieu vise par-dessus tout à présenter son Eglise comme entièrement mauvaise, et ainsi, à nous en détourner. L'idée d'une



Eglise meilleure, que nous créerions nous-mêmes, est en réalité une suggestion du diable, par laquelle il cherche à nous éloigner du Dieu vivant, au moyen d'une logique trompeuse par laquelle nous nous laissons trop facilement duper. Non, même aujourd'hui l'Eglise n'est pas composée seulement de mauvais poissons et d'ivraie. L'Eglise de Dieu continue d'exister aujourd'hui, et aujourd'hui, elle est l'instrument même par lequel Dieu nous sauve.

Il est très important de contrer les mensonges et demi-vérités du diable au moyen de la vérité tout entière: oui, il y a des péchés dans l'Eglise, il y a du mal. Mais aujourd'hui encore il y a la sainte Eglise, qui est indestructible. Aujourd'hui il y a beaucoup de gens qui croient, souffrent et aiment humblement, dans lesquels le vrai Dieu, le Dieu d'amour, se montre à nous. Aujourd'hui encore Dieu a ses témoins (ses «martyrs») dans le monde. Nous devons simplement veiller, pour les voir et pour les entendre. (...)

Aujourd'hui l'Eglise est plus que jamais une Eglise des martyrs, et elle est ainsi témoin du Dieu vivant. Si nous regardons autour de nous et que nous écoutons d'un cœur attentif, nous pouvons trouver des témoins partout aujourd'hui, spécialement parmi les gens ordinaires, mais aussi dans les plus hautes rangs de l'Eglise, qui par leur vie et leur souffrance, se lèvent pour Dieu. C'est une inertie du cœur qui nous conduit à ne pas vouloir les reconnaître. L'une des tâches les plus grandes et des plus essentielles de notre évangélisation est d'établir, autant que nous le pouvons, des lieux de vie de Foi, et par-dessus tout, de les trouver et de les reconnaître.

Je vis dans une maison (le monastère *Mater Ecclesiae*), une petite communauté de personnes qui découvrent de tels témoins du Dieu vivant, encore et toujours, dans la vie quotidienne, et qui me le font remarquer à moi aussi avec joie. Voir et trouver l'Eglise vivante est une tâche merveilleuse qui nous rend plus forts et qui nous donne de nous réjouir de nouveau dans notre foi, toujours.

A la fin de mes réflexions, je voudrais remercier le pape François pour tout ce qu'il fait pour nous montrer, encore et encore, la lumière de Dieu, qui n'a pas disparu, même aujourd'hui. Merci, Saint-Père! ♦

Benoît XVI



Les fruits et les dons de l'Esprit-Saint

Publications Vivere Publications inc. (vivere@bell-net.ca) d'Isabelle et Ward O'Connor ont publié un livret intitulé «Les fruits et les dons de l'Esprit-Saint», que tout catholique devrait lire et méditer. En voici des extraits:

L'Esprit-Saint, soit l'Esprit de Dieu, est l'ami le plus précieux des humains. Il veut nous donner le bonheur le plus extraordinaire imaginable appelé Béatitude. Cette grande joie, ici-même sur terre et dans la vie qui suit celle de notre décès, seul Lui peut nous la donner, car Il est la Joie en personne. Pour nous donner cette joie, Il commence par nous donner des cadeaux merveilleux appelés dons de l'Esprit-Saint, puis, ces dons, ou dispositions intérieures, Il les fait germer en des comportements magnifiques qui engendrent le bien-être, la santé, l'amour et la paix appelés fruits de l'Esprit-Saint. Désirez-vous ces choses? Oui? Alors faites du présent livret le livre de chevet de toute votre vie. Ainsi, quoi qu'il vous arrive, vous vous sentirez équipés pour y faire face et pour transformer les difficultés en sources de positif. (Les chiffres entre parenthèses dans le texte réfèrent aux articles pertinents du Catéchisme de l'Église catholique, 1997.)

Les fruits de l'Esprit-Saint

Les fruits de l'Esprit-Saint sont au nombre de douze. Dans la lettre de saint Paul aux Galates, dans la Bible officielle de l'Église catholique appelée Vulgate, ces fruits sont énumérés comme suit:

Charité, paix, joie; patience, longanimité, bonté, bénignité, mansuétude, fidélité, modestie, continence, chasteté.



6. Bonté

Le sixième fruit de l'Esprit-Saint, c'est la bonté, soit une infinie générosité, débordante et sans calculs (tout en tenant compte de nos limites personnelles).

7. Bénignité

Le septième fruit de l'Esprit-Saint, c'est la bénignité, soit le fait de ne faire aucun mal à personne, jamais, pour aucune raison, car le but que l'on vise, si «bon» puisse-t-il nous sembler (par exemple, soulager la souffrance au moyen de la mise à mort), ne justifie jamais le moyen. En effet, la Loi de la nature fait qu'on récolte toujours exactement ce que l'on sème. Si on sème des fruits de mort, on récoltera des fruits de mort.

8. Mansuétude

Le huitième fruit de l'Esprit-Saint, c'est la mansuétude (indulgence), soit le non-jugement, la non-condamnation et l'empathie, soit la compréhension de la souffrance et de l'ignorance qui sous-tendent le mal, et la volonté de leur guérison.

9. Fidélité

Le neuvième fruit de l'Esprit-Saint, c'est la fidélité, soit l'intégrité, l'honnêteté, le respect de notre parole et de nos engagements.

10. Modestie

Le dixième fruit de l'Esprit-Saint, c'est la modestie, soit: la modération (pas d'excès); l'équilibre; l'humilité; la simplicité; la discréction; le naturel; la pudeur; la pauvreté (le détachement, se contenter de l'essentiel, le partage).

La pudeur, c'est le fait de garder pour soi comme son trésor le plus précieux, son intimité physique et sentimentale. C'est donc éviter de se vêtir, de parler, de se mouvoir ou de se comporter de sorte à chercher à provoquer, à séduire ou à exciter. C'est vouloir à tout prix préserver la pureté du regard, de l'ouïe et de tous les sens des autres pour qu'ils puissent demeurer forts dans la chasteté (voir le 12e fruit de l'Esprit-Saint), car la pureté est le fondement du bonheur.

11. Contenance

Le onzième fruit de l'Esprit-Saint, c'est la contenance, soit le fait d'être raisonnable, réfléchi et raisonnable, agissant non sous le coup des pulsions, de l'impulsion ou des réactions émotionnelles. C'est la maîtrise de soi, y compris la continence (la transformation de notre force sexuelle en énergie constructive et créatrice pour notre vie).

12. Chasteté

Le douzième fruit de l'Esprit-Saint est la chasteté, soit le fait de réserver l'acte de la procréation pour le sacrement du mariage entre un homme et une femme; d'honorer, dans cet acte, le don de soi complet, y compris son potentiel de fécondité, de parentalité (372); au besoin, de tenter d'espacer les naissances

naturellement, en partageant l'étreinte matrimoniale pendant les jours moins féconds du couple (2368-2372, 2399); et de toujours conserver la pureté et la pudeur, même et surtout dans cette intimité la plus sacrée qui soit qu'est l'acte de la procréation.

Les dons de l'Esprit-Saint

L'article 1831 du Catéchisme de l'Église catholique énumère les sept dons de l'Esprit-Saint comme suit:

1. Crainte de Dieu;
2. Piété;
3. Science;
4. Force;
5. Conseil;
6. Intelligence;
7. Sagesse

Ces dispositions intérieures, seules l'Esprit-Saint peut nous les donner, et c'est seulement à partir de ces dons que les fruits de l'Esprit-Saint peuvent germer en nous.

Leurs descriptions proviennent du livre *L'âme sanctifiée par les dons du Saint-Esprit*, du père rédemptiste E. Manise, C.ss.R, réédition 1977, 283 pages.

1. Crainte de Dieu

Le premier don de l'Esprit-Saint, c'est la crainte de Dieu, soit le souci de lui plaire en tâchant d'éviter d'aller à l'encontre de sa volonté telle qu'il l'a présentée dans ses dix commandements. Ce don nous donne un profond regret de nos offenses (péchés) appelé contrition, ou compunction, lequel sentiment nous attire au sacrement du Pardon.

2. Piété

Le deuxième don de l'Esprit-Saint, c'est la piété, soit le fait de rendre un culte de prière à Dieu, tant communautaire que privé, de l'adorer, et de lui rendre grâce comme notre seul et unique Père, Créateur, Roi, Maître, Juge et Providence. On l'adore aussi dans le respect et l'amour de sa Création et de tous nos frères et sœurs humains. La Messe et le chapelet sont des prières fondamentales pour les catholiques. La piété nous rend tellement altruiste que nous nous réjouissons du bonheur des autres et nous désolons de leur malheur. Il n'y a nulle place pour l'envie, la jalousie ou la convoitise car la personne pieuse est toujours en action de grâce pour les bénédictions qu'elle reçoit, y compris les épreuves. Tous ne forment qu'un seul corps, une seule famille, et tous partagent les mêmes joies, peines, épreuves et victoires.

3. Science

Le troisième don de l'Esprit-Saint est la science, soit la capacité de distinguer les causes et les effets pour être plus en mesure de régler correctement et efficacement les problèmes personnels et les problèmes de société.



► 4. Force

Le quatrième don de l'Esprit-Saint, c'est la force, soit le courage et la persévérence dans les épreuves.

5. Le Conseil

Le cinquième don de l'Esprit-Saint est le Conseil, soit la capacité de discerner le bien du mal ainsi que la volonté de Dieu selon les circonstances, car il ne suffit pas qu'une chose soit bonne en soi pour qu'elle corresponde nécessairement à la volonté de Dieu dans des circonstances données.

6. Intelligence

Le sixième don de l'Esprit-Saint, c'est l'Intelligence, soit une certaine connaissance des mystères de Dieu.

7. Sagesse

Le septième don de l'Esprit-Saint, c'est la sagesse, soit une relation personnelle avec Dieu, une «commune union», ou «communion» avec Lui.

Les sacrements

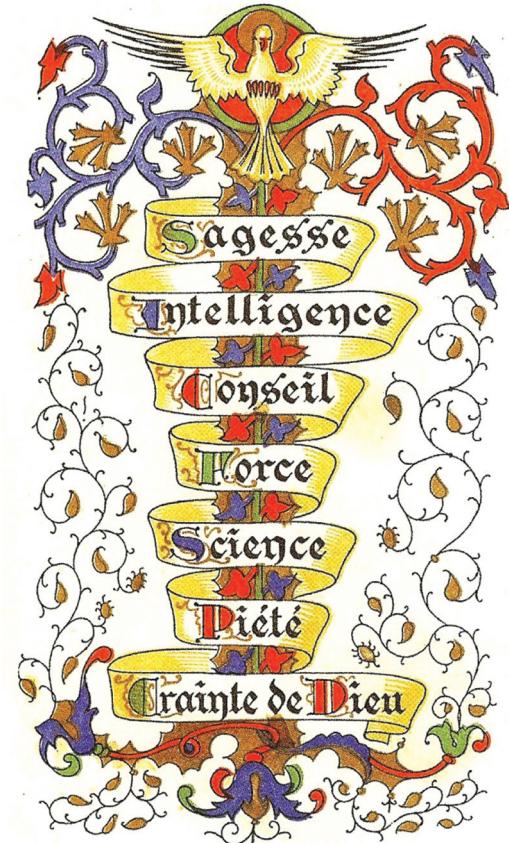
Les dons de l'Esprit-Saint, Dieu nous les donne dans toute leur plénitude dans des «paniers» appelés «sacrements». Il y a sept sacrements, chacun nous donnant un cadeau particulier.

1. Baptême

Le sacrement du Baptême nous donne la foi, l'espérance et la charité, que l'Église catholique appelle «vertus théologales» (1840-1841). C'est ce qui nous rend capables d'aimer Dieu, d'avoir foi en Lui et d'espérer en Lui, et c'est ce qui nous ouvre la porte du Ciel (pourvu qu'on tâche toujours de porter les fruits et les dons de l'Esprit-Saint dans notre vie). À part le sacrement direct, on peut le recevoir aussi «à distance» grâce à la prière des autres (intercession, communion des saints). C'est pourquoi même des gens non baptisés et des gens de toutes religions peuvent aller au Ciel: ils reçoivent une grâce baptismale dans leur âme d'une autre façon. «Dieu a lié le salut au sacrement du Baptême, mais il n'est pas Lui-même lié à ses sacrements» (1257).

2. Pardon

Le sacrement du Pardon nous donne la force de nous corriger de nos faiblesses et de nos erreurs qui blessent notre prochain et qui blessent Dieu. Dieu désire qu'on avoue nos offenses au prêtre, ce qui constitue en soi un acte d'humilité, pour que Dieu puisse passer par le prêtre pour nous pardonner (ramener son Esprit-Saint dans notre âme et tous les cadeaux correspondants dont on a tant besoin pour pouvoir



aimer réellement, soit de façon altruiste et non égoïste) puis nous indiquer le degré de gravité de la faute ainsi que la réparation proportionnelle requise envers Dieu ainsi que le prochain.

3. Communion

Avec le sacrement de la Communion, Dieu tout entier se donne à nous comme une nourriture pour notre corps physique et notre esprit pour nous rendre toujours plus capables d'aimer notre prochain et d'aimer Dieu. C'est à la Messe que Dieu passe par le prêtre pour transformer le pain et le vin en toute la personne du Christ, chair, âme et esprit, cachée sous les signes du pain et du vin.

4. Ordre (Ordination)

Le sacrement de l'Ordre, c'est la transmission du pouvoir d'être ministre des sacrements au moyen de la prêtrise, du sacerdoce. Jésus a institué ce sacrement, et les six autres sacrements, le jour de la Pentecôte (1076). Il a transmis son pouvoir de prêtre à ses douze apôtres, soit les premiers évêques de son Église, qui deviennent, par l'Ordination, Jésus en personne pour l'administration des sacrements. Et les évêques catholiques répètent la même chose depuis.

5. Mariage

Le sacrement du Mariage, c'est l'union, amoureuse et à vie, d'un homme et d'une femme dans le but de se donner totalement l'un à l'autre, y compris leur fécondité, comme signe de leur amour pour Dieu. Ainsi, leur

étreinte intime demeure toujours ouverte à la possibilité de l'acte procréateur de Dieu. C'est la bénédiction du prêtre, par qui le Christ Jésus agit, qui rend sacré l'engagement du mariage.

6. Confirmation

Le sacrement de la Confirmation, c'est le complément du sacrement du Baptême, pour fortifier en nous la présence de l'Esprit-Saint et notre sens de la mission (témoignage des fruits et des dons dans notre comportement).

7. Onction des malades

Pour le sacrement de l'onction des malades, le prêtre marque le front et les mains de la personne malade d'une huile bénite, afin de lui procurer la sérénité et parfois même la guérison. Ce sacrement peut être précédé du sacrement du Pardon et suivi de la celie de la Communion. Si la personne est mourante, la communion prend le nom de «Viatique». ♦

Que faut-il penser de l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris?

Le lundi 15 avril 2019, début de la semaine sainte dans la liturgie catholique, l'impensable s'est produit: la cathédrale Notre-Dame de Paris — qui avait résisté à 850 ans d'histoire, dont la Révolution française et deux guerres mondiales — était en feu, ce qui a ému non seulement les catholiques de Paris et de France, mais ceux du monde entier, et même les non-croyants, qui reconnaissent en Notre-Dame un chef-d'œuvre du génie humain. Pendant quelques minutes, on a même craint que tout l'édifice s'écroule. Mais comme l'a écrit Gérard Leclerc dans France catholique, «Notre-Dame de Paris n'est pas n'importe quelle œuvre d'art. Elle est l'expression magnifique de la foi chrétienne qu'une multitude d'artistes a portée à un rare degré de perfection. La beauté y est toute au service de la vérité, celle qui apporte le Salut.» Comme l'a ajouté Mgr Michel Aupetit, archevêque de Paris: la cathédrale Notre-Dame est un écrin, et le plus grand trésor qu'elle renferme, c'est Jésus présent dans la Sainte Eucharistie.

Que penser de cet événement, s'agit-il d'un acte accidentel ou criminel? Et si oui, on peut se poser la question avec laquelle tout enquête débute: à qui profite le crime? Mais que l'incendie soit d'origine criminelle ou non, on peut se poser aussi une autre question: que peut signifier cet incendie, d'un point de vue spirituel; Dieu essaie-t-il de nous envoyer un signe, un message?

Accidentel ou criminel?

Commençons par la première question. Les jours passent, et les interrogations au sujet des causes de l'incendie s'accumulent et restent sans réponse.

Dès 20 heures, le soir même de l'incendie, alors que les flammes atteignaient 30 mètres de hauteur et que personne n'avait la moindre idée des causes du sinistre, le nouveau procureur de la République de Paris, Rémy Heitz (nommé sur intervention personnelle du président français Emmanuel Macron), assure que la piste criminelle n'est pas privilégiée et que l'incendie est lié à un accident de chantier.

Cette assurance provoque une levée de bouclier chez les experts du site, pompiers, artisans et architectes, pour qui aucun élément de chantier n'était capable de provoquer un tel incendie, à cet endroit et à cette vitesse. Par exemple, de multiples professionnels du bâtiment et des pompiers affirment que des poutres en chêne vieilles de 800 ans ne peuvent pas brûler, car elles sont pratiquement pétrifiées. Bernard Mouton, architecte en chef de Notre-Dame de Paris jusqu'en 2013, doute lui aussi de la thèse de l'accident: «Il faut une vraie charge calorifique au départ



pour lancer un tel sinistre. Le chêne est un bois particulièrement résistant.»

Le lendemain, 16 avril, au cours d'une intervention télévisée, le président Macron déclarait: «Oui, nous rebâtirons la cathédrale Notre-Dame plus belle encore, et je veux que cela soit achevé d'ici 5 années». Pourquoi 5 ans, c'est le temps nécessaire pour que les travaux soient terminés à temps pour les touristes qui viendront à Paris pour les Jeux olympiques de 2024 et l'Exposition universelle planifiée pour 2025.

Ce qu'il faut savoir, et c'est peut-être ici la réponse à la question «à qui profite le crime», c'est qu'un projet touristique avait été projeté pour Notre-Dame (et l'Île de la Cité, où se trouve la cathédrale) deux ans auparavant. Thierry Meyssan, du site voltairenet.org, écrit, dans un article intitulé «L'enjeu caché de la restauration de Notre-Dame» :

«L'Élysée (la résidence officielle du président français) a utilisé l'incendie de Notre-Dame de Paris pour mener à bien un projet qui dormait dans les cartons depuis décembre 2015. Il a fixé des règles inédites, hors des procédures d'appel d'offres et de respect du patrimoine non pas pour restaurer la cathédrale, mais pour transformer l'Île de la Cité en premier lieu touristique d'Europe à la veille des Jeux olympiques de 2024. Pour éviter les contraintes judiciaires, il a arbitrairement imposé l'hypothèse d'un sinistre de chantier.»

On parlait déjà en 2015 de construire des restaurants et magasins sous le parvis faisant face à la cathédrale... ce qui nécessitait la fermeture de la cathédrale pour le temps des travaux.... Et déjà plusieurs architectes du monde entier ont soumis leur projet de reconstruction du toit et de la flèche de la cathédrale, plusieurs y incluant le projet de faire un toit vitré pour permettre aux touristes l'accès au toit et une vue imprenable sur Paris. Plusieurs craignent ►

► que le toit et la flèche (au milieu de la cathédrale) ne soient pas reconstruits comme avant l'incendie, mais selon des styles architecturaux plus modernes (pour ne pas dire maçonniques). Depuis Napoléon, l'entretien des églises en France appartient à l'Etat, c'est donc l'Etat qui aura le dernier mot. La cathédrale Notre-Dame est la propriété de l'Etat français.

Message spirituel

Nous ne saurons peut-être jamais quelles ont été les vraies causes de l'incendie. Mais passons tout de même à la deuxième question, qui est tout aussi, sinon plus, importante : quel sens donner à cet événement, d'un point de vue spirituel ? S'agit-il d'un avertissement du Ciel, un appel à la conversion, un symbole de l'état de l'Église actuelle ?

Mgr Dominique Rey, évêque de Fréjus-Toulon, écrivait, quelques jours après l'incendie :

«Le dramatique incendie qui a consumé des éléments essentiels de Notre-Dame de Paris est certainement un signe pour notre temps, mais un signe pour qui et pourquoi ? Depuis la nuit de lundi, le monument le plus visité d'Europe (14 millions de visiteurs par année, soit 35 000 par jour), la cathédrale de la capitale de la fille aînée de l'Eglise, est devenue la proie des cendres.

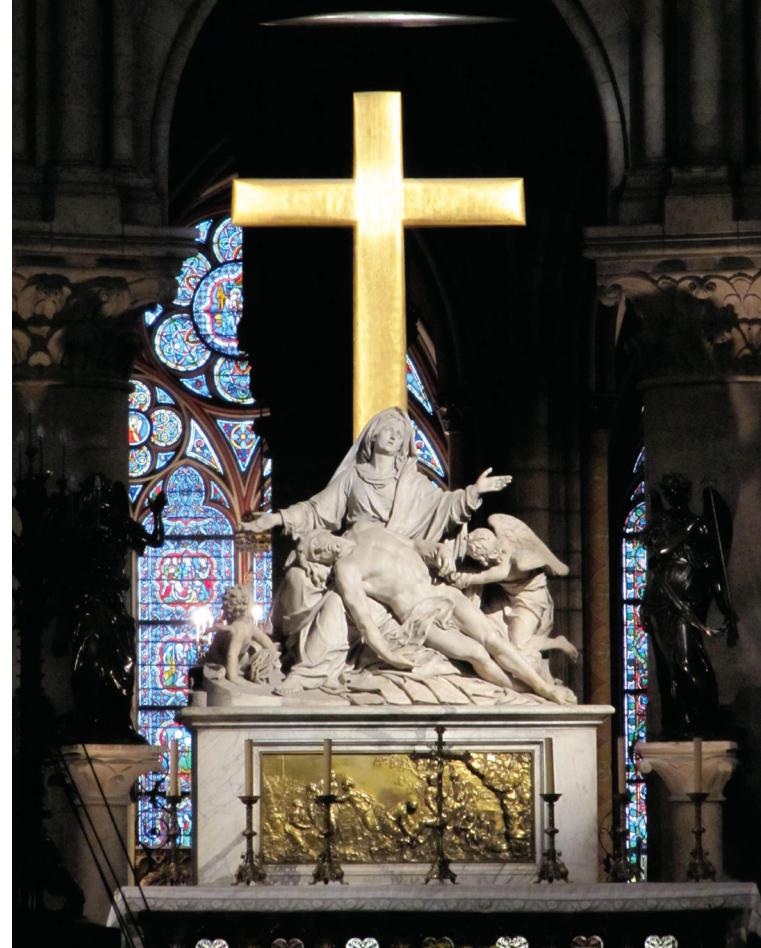
«Le monde entier a entendu et pleuré en voyant cette blessure au cœur de Paris. Mais derrière cet édifice de pierre et le joyau architectural qu'il représente, au-delà des trésors mémoriels, artistiques et spirituels qu'il recèle, c'est un appel plus pressant qui retentit jusque dans nos cœurs.

«Un avertissement. Celui d'une identité culturelle mise en péril qui exprime le lien entre la foi chrétienne, l'histoire de la France et la beauté artistique en lequel se joue et se noue notre identité jusqu'en nos racines. Un appel strident jailli d'un monde qui a perdu son socle d'humanité et son âme, et qui trouvait dans cette flèche élancée vers le Ciel le signe d'une transcendance. Cet espace sacré dont la voûte enveloppait notre intérriorité et protégeait notre histoire, à partir du témoignage des saints et des martyrs dont les reliques entouraient la couronne d'épines, portait un passé qui éclairait notre avenir.

«Cet incendie n'est pas un simple accident mais un signe des temps. Entendrons-nous l'avertissement de reconstruire un Temple spirituel, fracturé par les maux de notre temps ? Un Temple dont la pierre d'angle est le Christ, et dont les clés de voûte sont la foi, l'espérance et la charité, ces vertus qui nous rapportent à Dieu.»

Mgr Michel Aupetit, archevêque de Paris, déclarait, dans un entretien accordé au «Figaro» le 16 avril :

«Au-delà de la reconstruction des pierres, il s'agit de reconstruire l'Église tout entière par la conversion de notre cœur. Va, dit le Seigneur à saint François d'Assise, et rebâlis mon Église qui tombe en ruines... Nous avons perdu la beauté de l'écrin, mais nous n'avons



La Pieta ou Descente de croix, oeuvre du sculpteur Nicolas Coustou datant de 1715, dans le choeur de la cathédrale Notre-Dame de Paris, est demeurée intacte après l'incendie.

pas perdu le bijou qu'elle contenait : le Christ présent dans sa Parole et dans son Corps livré pour nous.

«Le signe spirituel de l'incendie de notre église mère, en ce jour du lundi saint où tous les chrétiens entrent dans la grande semaine de la Passion et de la Résurrection du Christ, est une immense douleur. Qu'est-ce que le Seigneur veut nous dire à travers cette épreuve ? Nous voici dans un scandale de mort, vers le mystère d'une résurrection. Notre espérance ne nous décevra jamais car elle est fondée non sur des édifices de pierre, toujours à reconstruire, mais sur le Ressuscité qui demeure à jamais.»

Mgr Athanasius Schneider, évêque auxiliaire de l'archidiocèse de Sainte Marie d' Astana au Kazakhstan, a écrit ce qui suit au sujet de l'incendie de Notre-Dame (tiré du site lifesitenews.com) :

«La véhémence fulgurante avec laquelle l'incendie a ravagé la cathédrale Notre-Dame de Paris a laissé l'impression qu'un événement inattendu s'était produit comme un éclair. Et pourtant, considérée comme un phénomène, cette tragédie est survenue après une série de centaines d'attaques d'incendies systématiques visant divers objets sacrés appartenant à l'Église catholique en France au cours de l'année écoulée.

Il est également intéressant de noter que l'incendie à Notre-Dame s'est produit au début de la semaine sainte, qui est le cœur de l'année liturgique pour tous les catholiques. Comme les faits en l'espèce sont encore inconnus, nous ne disposons d'aucune preuve permettant de fonder des allégations de complot visant à détruire la cathédrale. Pourtant, il reste un sentiment intime de nausée, en particulier lorsque l'on considère la chaîne d'événements anticatholiques systématiques, de marginalisation, de discrimination et de ridicule subie par la foi catholique aux mains de l'establishment politique français et du paysage médiatique français, qui sont fermement entre les mains des puissances antichrétiennes et maçonniques en France.

«Notre-Dame n'est pas seulement le signe culturel et religieux le plus symbolique de l'Église catholique de France. Étant donné que la France porte le titre de «fille aînée de l'Église», sa cathédrale principale revêt également une profonde signification culturelle et religieuse pour l'ensemble du monde catholique.

«La destruction d'un signe visible d'une aussi grande étendue que la cathédrale Notre-Dame de Paris contient également un message spirituel indéniable. Le feu de Notre-Dame est sans aucun doute un signe puissant et émouvant que Dieu donne à son Église de nos jours. C'est un cri de cœur pour une conversion authentique, en premier lieu parmi les bergers de l'Église.

«L'incendie a en grande partie détruit Notre Dame, chef-d'œuvre séculaire de la foi catholique. C'est une représentation symbolique et hautement évocatrice de ce qui s'est passé dans la vie de l'Église au cours des cinquante dernières années, alors que les gens ont assisté à une conflagration des plus précieux

chefs-d'œuvre spirituels de l'Église, c'est-à-dire l'intégrité et la beauté de la foi catholique, liturgie catholique et vie morale catholique, en particulier chez les prêtres. (...)

«La tragédie de Notre-Dame m'a spontanément fait penser aux paroles suivantes de Notre Seigneur : «Ces dix-huit personnes sur qui la tour de Siloé est tombée et les a tués, croyez-vous qu'ils ont été plus pervers que tous les autres habitants de Jérusalem ? Je vous le dis, non ; mais si vous ne vous repentez pas, vous périrez tous de la même manière.» (Lc 13: 4-5)

«Puisse le feu de la cathédrale Notre-Dame de Paris, si triste et si déplorable qu'il soit, raviver, surtout chez les bergers de l'Église, un amour et un zèle pour la vraie Foi catholique et pour la fervente évangélisation de tous ceux qui ne l'ont pas encore... Puisse le feu de Notre-Dame servir également à enflammer les Bergers de l'Église d'un esprit de véritable repentir, afin que Dieu puisse accorder à tous la grâce d'un renouveau dans la vraie Foi et dans le véritable amour du Christ, Notre Seigneur, Notre Dieu et notre sauveur.

«Lorsque la cathédrale Notre-Dame de Paris a commencé à brûler, un groupe de fidèles, composé d'enfants et de jeunes, s'est agenouillé à terre et a chanté le Je vous salue, Marie. Ce fut l'un des signes les plus touchants et les plus puissants sur le plan spirituel au milieu d'une grande tragédie. Que la Madone, Auxiliatrice, intercède pour nous afin que les Bergers de l'Église puissent commencer, avec l'aide des fidèles laïcs, à reconstruire les ruines spirituelles de la vie de l'Église de nos jours. Dans l'Église, comme à Paris, un processus de réparation et de reconstruction est un signe d'espoir.» ♦

La cathédrale Notre-Dame de Paris avant l'incendie. Sera-t-elle reconstruite à l'identique ?





Benoîte Rencurel et les apparitions de Notre-Dame du Laus, «Refuge des pécheurs»

Benoîte Rencurel (1647-1718) est une bergère à qui la Vierge Marie est apparue pendant 54 ans au Laus, dans le diocèse de Gap, en France, de 1664 jusqu'au décès de Benoîte, un record dans l'histoire des apparitions mariales. Au début, la Sainte Vierge déclare à Benoîte: «Je veux bâtir ici une église en l'honneur de mon Cher Fils. Beaucoup de pécheurs s'y convertiront.» Cette église deviendra le sanctuaire de Notre-Dame du Laus, «refuge des pécheurs», où beaucoup de conversions et guérisons ont lieu encore aujourd'hui.

Ces apparitions ont été reconnues officiellement par l'Église le 4 mai 2008 et Benoîte Rencurel a été reconnue «vénérable» par le pape Benoît XVI le 3 avril 2009. Un miracle attribué à son intercession est sous étude par Rome, qui devrait permettre bientôt sa béatification. Voici la biographie de la vénérable Benoîte Rencurel, tirée de la lettre d'avril 2003 de l'Abbaye Saint-Joseph de Clairval:

par Dom Antoine-Marie, o.s.b.

«Le péché du vingtième siècle est la perte du sens du péché», déclarait le Pape Pie XII, le 26 octobre 1946. Un demi-siècle plus tard, la crise du sacrement de Pénitence, délaissé par tant de catholiques, montre que ce jugement du Pape reste d'une grande actualité. Pourtant, «aux yeux de la foi, aucun mal n'est plus grave que le péché et rien n'a de pires conséquences pour les pécheurs eux-mêmes, pour l'Église et pour le monde entier» (*Catéchisme de l'Église Catholique, CEC 1488*). Notre époque n'est pas la première à traverser une crise du sacrement de Pénitence. La Très Sainte Vierge Marie a souvent été la messagère de Dieu auprès des hommes pour les détourner du péché et les ramener à l'amour de leur Créateur. Au cours des derniers siècles, elle est intervenue à plusieurs reprises, notamment à La Salette, Lourdes et Fatima; mais auparavant, elle avait daigné se manifester à une pauvre fille des Alpes, Benoîte Rencurel.

Le 16 septembre 1647, Benoîte Rencurel vient au monde dans la petite commune de Saint-Etienne d'Avançon (Alpes du Sud). Ses parents, sont de bons catholiques, vivant modestement du travail de leurs mains. À la naissance de Benoîte, ils ont déjà une fille, Madeleine; une troisième, Marie, naîtra quatre ans plus tard. Le père, Guillaume Rencurel, meurt alors que Benoîte, pleine de vie et de gaieté, a sept ans. Pour la veuve et ses trois filles, cette disparition entraîne la misère matérielle. Il n'y a pas d'école à Saint-Etienne d'Avançon; aussi Benoîte ne saura-t-elle jamais lire ni écrire. Sa seule instruction vient du sermon de la Messe dominicale; elle y apprend que Marie est la toute

À gauche: Tableau représentant Benoîte Rencurel, peint de son vivant. Ce tableau se trouve dans la chapelle derrière le chœur de la basilique de Notre-Dame du Laus.

miséricordieuse Mère de Dieu, ce qui éveille en elle le désir de la voir. Benoîte, âme contemplative, aime à prier longuement.

«Je m'appelle Dame Marie»

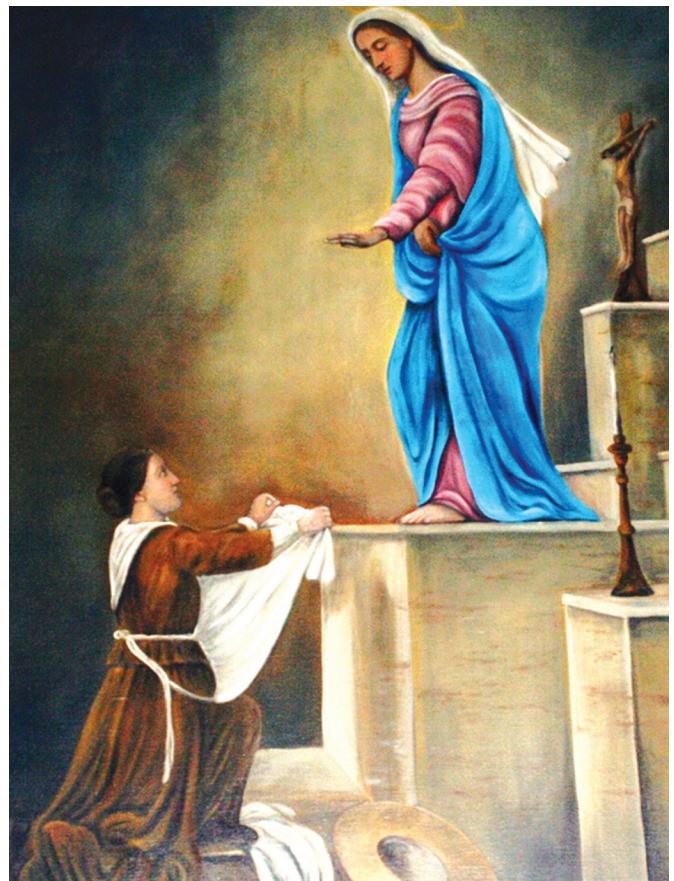
Un jour de mai 1664, la jeune fille, qui est employée comme bergère chez les paysans des environs, garde les brebis dans un vallon dont les pentes sont percées de failles ressemblant à des grottes peu profondes. Benoîte récite son chapelet lorsqu'elle aperçoit une belle Dame sur une roche, tenant par la main un enfant d'une beauté singulière. «Belle Dame! lui dit-elle, que faites-vous là-haut? Voudriez-vous goûter avec moi? J'ai un peu de bon pain, nous le tremperions dans la fontaine!» La Dame sourit de sa simplicité, et ne lui dit mot. «Belle Dame! Vous plairait-il de nous donner cet enfant, qui nous réjouirait tant?» La Dame sourit encore sans répondre. Après être demeurée quelque temps avec Benoîte, elle prend son enfant dans ses bras et disparaît dans l'antre du rocher, où la bergère l'a vue plusieurs fois entrer et sortir.



Quatre mois durant, la Dame se fait voir chaque jour, conversant très familièrement avec la jeune fille. Pour la préparer à sa mission future, elle l'éduque, corrigeant sa vivacité et sa brusquerie, son entêtement et son attachement aux choses et aux animaux. Benoîte raconte ses visions à sa patronne, qui d'abord ne la croit pas, mais qui, un beau matin, la suit secrètement au vallon des Fours. Là, elle ne voit pas la Dame, mais elle entend les paroles que celle-ci adresse à Benoîte. ►

► Or, l'apparition demande à la bergère d'avertir sa patronne des dangers que court son âme: «Sa conscience est en mauvais état. Qu'elle fasse pénitence!» Touchée, celle-ci se corrige, se remet à fréquenter les sacrements et vit le reste de ses jours très chrétienement. Le 29 août, Benoîte demande à la visiteuse son nom, et s'entend répondre: «Je m'appelle Dame Marie». Mais en même temps, la Vierge lui annonce que les apparitions cesseront pendant un temps indéterminé. De fait, Benoîte passe un mois sans voir la Dame; cette absence, en la privant des consolations sensibles, contribue à purifier son âme.

Enfin un matin, à la fin de septembre, la bergère, qui a arrêté ses moutons et ses chèvres au bord d'une rivière, aperçoit, face à elle, éclatante comme un beau soleil, Dame Marie. Elle se hâte de la rejoindre. Mais le vieux pont de bois qui franchit la rivière est brisé. Elle passe le cours d'eau en montant sur le dos d'une grosse chèvre. Arrivée près de l'apparition, elle demande: «Ma bonne Dame, d'où vient que vous m'avez privée si longtemps de l'honneur de vous voir? – Désormais, quand vous voudrez me voir, vous le pourrez dans la chapelle qui est au lieu du Laus», répond la Dame, en lui indiquant le chemin à suivre. Le lendemain, Benoîte se rend au hameau du Laus et arrive à la petite chapelle (dite de «Bon Rencontré»). Elle entre aussitôt et voit sur l'autel la Vierge Marie qui la félicite d'avoir bien cherché sans s'être impatientée. Ravie de revoir Notre-Dame, Benoîte est confuse de constater la pauvreté et la malpropreté du lieu; elle propose de couper



son tablier en deux, afin de mettre une nappe sous ses pieds. La Dame lui répond que dans peu de temps, il n'y manquera rien: elle y verra linges, cierges et autres ornements; elle ajoute qu'elle veut faire bâtir une église en son honneur et en celui de son très cher Fils; beaucoup de pécheurs et de pécheresses s'y convertiront. Pendant l'hiver 1664-1665, Benoîte monte au Laus très souvent; chaque jour, elle voit la Vierge qui lui recommande «de prier continuellement pour les pécheurs». Notre-Dame nous donne à entendre par là que les pécheurs se trouvent dans un état pitoyable. Dieu est offensé par leurs fautes, mais Il veut leur prodiguer sa miséricorde, qui ne peut être acceptée que librement. La nouvelle des apparitions se propage parmi les villageois, à la faveur des veillées, les soirs d'hiver. Dès la Saint-Joseph (19 mars), les pèlerins accourent à Notre-Dame du Laus. Beaucoup ont obtenu des grâces par son intercession; ils viennent pour se confesser et prendre la résolution de changer de vie.

Le médecin qui sonde la plaie

L'Évangile est la révélation, en Jésus-Christ, de la miséricorde de Dieu pour les pécheurs. Mais, si «Dieu nous a créés sans nous, Il n'a pas voulu nous sauver sans nous» (Saint Augustin). L'accueil de la miséricorde divine réclame de nous l'aveu de nos fautes. Si nous disons: «Nous n'avons pas de péché», nous nous abusons, la vérité n'est pas en nous. Si nous confessons nos péchés, Il est assez fidèle et juste pour remettre nos péchés et nous purifier de toute injustice (1 Jn 1, 8-9) (cf. CEC 1846-1847). Cette confession des péchés est un effet de la grâce, car Dieu, tel un médecin qui sonde la plaie avant de la panser, projette une vive lumière sur le péché. «Reconnaître son péché, et même se reconnaître pécheur, capable de péché et porté au péché, est le principe indispensable du retour à Dieu. C'est l'expérience exemplaire de David qui, après avoir fait ce qui est mal aux yeux du Seigneur, réprimandé par le prophète Nathan, s'écrie: Oui, je connais mon péché, ma faute est toujours devant moi. Contre Toi, et Toi seul, j'ai péché; ce qui est mal à tes yeux, je l'ai fait» (Jean-Paul II, Exhortation apostolique Reconciliatio et Pænitentia, 2 décembre 1984, n. 13).

Dieu a donné à l'homme la liberté pour L'aimer et Le servir. Le péché, qui est un abus de cette liberté, consiste en tout acte, parole ou désir contraire à la loi de Dieu. Toutefois les péchés n'ont pas tous la même gravité. On distingue péché mortel (ou grave) et péché vénial. Le péché vénial refroidit l'amour de Dieu en nos coeurs sans nous priver de la vie de la grâce. Le péché mortel, en tant qu'infraction grave à la loi de Dieu (par exemple le blasphème, l'idolâtrie, l'irréligion, l'hérésie, le schisme, le parjure, l'avortement, la contraception, l'adultère, la fornication), détourne l'homme de son Créateur, auquel le pécheur préfère un bien créé. Pour qu'un péché soit mortel, une matière grave ne suffit pas; il est requis également que l'acte soit accompli avec pleine connaissance et de propos délibéré. «Le péché mortel est une possibilité radicale de la liberté



Le sanctuaire de Notre-Dame du Laus, près de Gap, dans le département des Hautes-Alpes, au sud-est de la France

humaine comme l'amour lui-même. Il entraîne la perte de la charité et la privation de la grâce sanctifiante, c'est-à-dire de l'état de grâce. S'il n'est pas racheté par le repentir et le pardon de Dieu, il cause l'exclusion du Royaume du Christ et la mort éternelle de l'enfer, notre liberté ayant le pouvoir de faire des choix pour toujours, sans retour» (CEC 1861). L'Apôtre saint Jean décrivait ainsi le sort de ceux qui meurent en état de péché mortel: Pour les lâches, les incrédules, les dépravés, les meurtriers, les impudiques, les magiciens, les idolâtres et tous les hommes de mensonge, leur part est dans l'étang brûlant de feu et de soufre: c'est la seconde mort (Ap 21, 8). Cette vérité prend d'autant plus de relief que, pour chaque être humain, la mort est une certitude, et qu'après la mort, chacun de nous sera jugé. Car il nous faudra tous apparaître à découvert devant le tribunal du Christ, pour que chacun reçoive ce qu'il a mérité, soit en bien soit en mal, pendant qu'il était dans son corps (2 Cor 5, 10). Or, après la mort il n'y aura plus de temps pour se convertir. C'est donc maintenant qu'il faut faire pénitence. «Malheur à ceux qui mourront dans les péchés mortels» (Saint François d'Assise).

Une huile miraculeuse

En septembre 1665, une enquête sur les apparitions du Laus est entreprise par le vicaire général d'Embrun, Antoine Lambert. Celui-ci, après avoir achevé l'interrogatoire de la voyante, célèbre la Messe. Ce matin-là, est présente Catherine Vial, femme gravement atteinte d'une maladie nerveuse à l'origine du

repliement de ses jambes, en sorte que les talons touchent le bas du dos. Ses parents ont tout essayé pour la guérir, mais en vain. On a conduit la malade au Laus afin d'y faire une neuvaine à Notre-Dame. Pendant la nuit qui suit la conclusion de la neuvaine, elle peut étendre ses jambes et se sent guérie. Au matin, elle se fait porter à la chapelle, alors que le vicaire général termine la Messe. On crie tout haut «Miracle!» La Messe achevée, l'ecclésiastique interroge la miraculée et les témoins, puis affirme: «Le doigt de Dieu est là». Ainsi, le 18 septembre 1665, pour les dix-huit ans de Benoîte, les apparitions et le pèlerinage sont officiellement reconnus par l'autorité diocésaine et, dès l'automne de cette année, on commence la construction d'une église assez grande pour accueillir les pèlerins, de plus en plus nombreux.

Notre-Dame s'est révélée au Laus comme la réconciliatrice et le refuge des pécheurs. Aussi donne-t-elle des signes pour convaincre ceux-ci de la nécessité de se convertir. Elle annonce alors à Benoîte que l'huile de la lampe de la chapelle (qui brûle devant le Saint-Sacrement), opérera des guérisons sur les malades qui s'en appliqueront, s'ils ont recours à son intercession avec foi. De fait, de nombreuses guérisons sont enregistrées en peu de temps: une enfant retrouve l'usage d'un œil; une personne est guérie d'un ulcère à la main. Encore de nos jours, des miracles se produisent chez des personnes qui, confiantes en l'intercession de Notre-Dame, se servent avec dévotion de l'huile du Laus.

► Une planche de salut

Benoîte prend à cœur la mission qu'elle a reçue de la Très Sainte Vierge: préparer les pécheurs à recevoir le sacrement de Pénitence. Aussi, encourage-t-elle souvent les deux prêtres qui sont affectés au sanctuaire à recevoir les pèlerins avec douceur, patience et charité, usant d'une bonté particulière à l'égard des plus grands pécheurs afin de les inciter au repentir. «Le Christ a institué le sacrement de Pénitence pour tous les membres pécheurs de son Église, avant tout pour ceux qui, après le baptême, sont tombés dans le péché grave... C'est à eux que le sacrement de Pénitence offre une nouvelle possibilité de se convertir et de retrouver la grâce de la justification. Les Pères de l'Église présentent ce sacrement comme «la seconde planche de salut après le naufrage qu'est la perte de la grâce». Dieu seul pardonne les péchés. Parce que Jésus est le Fils de Dieu, Il dit de Lui-même: Le Fils de l'Homme a le pouvoir de remettre les péchés sur la terre et Il exerce ce pouvoir divin: Tes péchés sont pardonnés! Plus encore : en vertu de sa divine autorité, Il donne ce pouvoir aux hommes pour qu'ils l'exercent en son nom» (CEC 1446, 1441).

Dans ce sacrement, le prêtre, qui tient la place du Christ juge et médecin, doit être informé sur l'état du pénitent. Par conséquent, «il faut que le fidèle, outre la conscience des péchés commis, la contrition et la volonté de ne plus retomber, confesse ses péchés. En ce sens, le Concile de Trente déclarait qu'il était nécessaire, «de droit divin, que l'on confesse tous et chacun des péchés mortels». (Jean-Paul II, Motu proprio *Misericordia Dei*, 7 avril 2002).

Cette obligation n'est pas un poids imposé aux pénitents de manière arbitraire, mais un moyen de libération pour retrouver la paix du cœur. Si, par le péché, nous nous sommes détournés de notre Père du Ciel, le sacrement de pénitence nous permet de revenir vers Lui, de nous jeter dans ses bras miséricordieux. La confession est ainsi l'occasion de retrouvailles amoureuses entre l'enfant et son Père. «Ce n'est pas le pécheur qui revient à Dieu pour Lui demander pardon, mais c'est Dieu qui court après le pécheur et qui le fait revenir à Lui», disait le saint Curé d'Ars.

«Pour recevoir le sacrement de pénitence, il faut trois choses, ajoutait le même saint: la Foi qui nous découvre Dieu présent dans le prêtre, l'Espérance qui nous fait croire que Dieu nous donnera la grâce du pardon, la Charité qui nous porte à aimer Dieu, et qui met au cœur le regret de L'avoir offensé». Benoîte encourage aussi les confesseurs à avertir les pénitents de ne pas approcher de la Sainte Communion qu'après une bonne confession, préparée par un examen de conscience à la lumière des dix Commandements et du Sermon sur la Montagne. En effet, «celui qui a conscience d'avoir commis un péché mortel ne doit pas recevoir la Sainte Communion, même s'il éprouve une grande contrition, sans avoir préalablement reçu l'absolution sacramentelle» (CEC 1457).



La statue en marbre blanc de Carrare, qui domine l'autel principal dans la basilique, fut donnée en 1716 par le sculpteur Honoré Pela, originaire de Gap, qui s'était fixé à Gênes en 1680. Un ex-voto inséré dans le mur du sanctuaire du côté de la sacristie, explique l'origine de ce don. On y lit: «À la plus grande gloire de Dieu, la première fois que j'entrai dans cette église, je sentis une si suave odeur, qu'elle m'obliga de faire présent de cette vierge de marbre, avec obligation du R. P. Prieur de faire dire chaque soir en perpétuité un Salve Regina pour mon âme. Honoré Pela, de Gap.»

La tâche de Benoîte n'est pas facile; la Vierge lui demande d'admonester les femmes et les filles qui mènent une vie scandaleuse, allant parfois jusqu'à l'infanticide, les gentilshommes injustes ou pervers, les prêtres et les religieux infidèles à leurs engagements sacrés. Mais la voyante s'en acquitte bien. Elle encourage les pénitents, avertit ceux qui n'osent confesser leurs péchés, et les oriente vers un confesseur approprié. «En célébrant le sacrement de la Pénitence, le prêtre accomplit le ministère du Bon Pasteur qui cherche la brebis perdue, celui du Bon Samaritain qui panse les blessures, du Père qui attend le fils prodigue et l'accueille à son retour, du juste juge qui ne fait pas exception de personnes et dont le jugement est à la fois juste et miséricordieux. Bref, le prêtre est le signe et l'instrument de l'amour miséricordieux de Dieu envers le pécheur» (CEC 1465). Surtout, Benoîte

se sacrifie pour les pécheurs et prie pendant qu'ils se confessent. Pour réparer leurs péchés et leur obtenir des grâces, elle s'adonne à des pénitences sévères au point de compromettre sa santé.

Un temps propice pour se réconcilier

Cependant, tous ne voient pas d'un bon œil les événements du Laus; certains vont jusqu'à attribuer les apparitions au démon. Aussi, une nouvelle enquête diocésaine devient-elle nécessaire; elle convainc le nouveau vicaire général, Jean Javelly, de la réalité des apparitions. À ceux qui se plaignent que tout le monde s'en va au Laus, il répond: «Ce n'est pas Benoîte qui fait perdre la dévotion (c'est-à-dire la pratique religieuse) de notre Église, ce sont nos péchés qui en sont la cause: par le peu de zèle et de soin que nous avons de la maintenir, la dévotion est allée à l'extrême du diocèse. Bien loin de l'en retirer, ni de rien faire à cette bonne et sainte fille dont je connais la vertu, nous devons prendre garde que la dévotion n'en sorte (du diocèse d'Embrun), et concourir avec elle pour la conserver là, de peur que nous la perdions tout à fait». Dans sa prière comme dans son apostolat, Benoîte est sans cesse conseillée par Notre-Dame: «Courage, ma fille! Prenez patience... faites de bon cœur votre tâche... ne portez aucune haine aux ennemis du Laus». Son ange gardien l'instruit, lui aussi: «Quand on est joyeux, tout ce qu'on fait est agréable à Dieu; quand on se fâche, on ne fait rien qui Lui plaise».

Entre 1669 et 1679, Benoîte est favorisée de cinq apparitions du Christ qui se révèle à elle dans un état de souffrance. Un vendredi de juillet 1673, le Sauveur tout ensanglé lui dit: «Ma fille, je me fais voir en cet état afin que vous participiez aux douleurs de ma Passion». Le Seigneur Jésus, en effet, veut associer à son sacrifice rédempteur ceux-là même qui en sont les premiers bénéficiaires (cf. CEC 618). Saint Pierre nous avertit: Il a souffert pour nous, Il nous a tracé le chemin afin que nous suivions ses pas (1 P 2, 21). Le temps de la Passion nous rappelle que ce sont nos péchés qui ont fait subir à Notre-Seigneur le supplice de la Croix. «À coup sûr, ceux qui se plongent dans les désordres et dans le mal crucifient de nouveau dans leur cœur, autant qu'il est en eux, le Fils de Dieu par leurs péchés et le couvent de confusion (He 6, 6)» (CEC 598). Mais, par sa mort, le Christ nous libère du péché, et par sa Résurrection, Il nous ouvre l'accès à une vie nouvelle. Ainsi, Pâques est-il un temps propice pour recevoir le sacrement de Pénitence et se réconcilier avec Dieu.

«Elle est la cause que je perds tant d'âmes!»

À partir de 1684, le pèlerinage du Laus connaît son plein essor. Des troupes, en garnison à Gap, se rendent en masse au Laus. Les soldats, saisis par la grâce, se confessent, changent de vie et deviennent des messagers du Laus, dans toute la France et même à l'étranger. Cependant, à ce temps de réussite, succède une période d'épreuves et d'obscurité. Benoîte

subit de fortes tentations contre la confiance en Dieu et la chasteté; le démon l'attaque même physiquement, mais elle, se réfugiant dans la prière, ne cède pas. L'esprit infernal révèle un jour le motif de ces attaques: «Elle est la cause que je perds tant d'âmes», crie-t-il.

Fin juillet 1692, Benoîte et les prêtres du Laus sont obligés de se réfugier à Marseille pour fuir l'invasion des troupes du duc de Savoie qui dévastent la région de Gap. La paix civile finit par se rétablir, mais Benoîte continue à traverser des épreuves purificatrices. En effet, le successeur de l'abbé Javelly, adversaire du pèlerinage du Laus, nomme deux nouveaux responsables du sanctuaire qui ont peu de zèle pour le soin des âmes, et fait publier en chaire que le Laus n'est qu'un abus. À partir de 1700, on interdit à la bergère de parler aux pèlerins, et des menaces pèsent sur sa réputation. Cependant, Benoîte n'est pas sans consolations: elle reçoit souvent la visite de la Sainte Vierge et de son bon Ange, qui la réconfortent. Enfin, en 1711, le pèlerinage est confié à une nouvelle communauté, celle des «Pères gardistes». Ces prêtres se révèlent être des hommes de prière qui inculquent aux pèlerins du Laus la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus et le recours à Marie, refuge des pécheurs.

Après vingt ans de calvaire, Benoîte peut de nouveau exercer sa mission dans la paix; une foule de pèlerins vient à elle. Mais tant d'austérités et d'épreuves ont eu raison de sa santé. Alitée depuis plus d'un mois, elle reçoit le saint Viatique le jour de Noël 1718. Trois jours plus tard, elle se confesse et reçoit l'Extreme-Onction, avec grande consolation. Vers huit heures du soir, Benoîte dit adieu à ceux qui l'entourent, puis, ayant bâisé un crucifix, les yeux levés au Ciel, elle décède dans la paix et va rejoindre au Ciel son Époux Jésus et sa Très Sainte Mère Marie. La cause de béatification de la Servante de Dieu Benoîte Recurel, introduite en 1871, a récemment été reprise en main par le diocèse de Gap. Après avoir été administré successivement par les Pères gardistes, les Oblats de Marie Immaculée et les Missionnaires de Notre-Dame du Laus, le sanctuaire est aujourd'hui confié au clergé diocésain, avec l'assistance d'une communauté de Frères de Saint-Jean. Le sanctuaire du Laus est un centre spirituel qui, fidèle à sa mission, accueille des pèlerins venus se mettre sous la protection maternelle de Marie et recevoir le sacrement du pardon.

Demandons à la Mère de Miséricorde de renouveler chez les chrétiens l'estime et la fréquentation de ce sacrement qui est un moyen privilégié, institué par le Sauveur lui-même, pour recouvrer la grâce de Dieu et la paix de l'âme.

Dom Antoine Marie osb, abbé

Reproduit avec la permission de l'Abbaye Saint Joseph de Clairval, en France, qui publie chaque mois une lettre spirituelle sur la vie d'un saint. Adresse postale: Abbaye Saint Joseph de Clairval, 21150 Flavigny sur Ozerain, France. Site internet: www.clairval.com. ♦

La bienheureuse Edvige Carboni

Laïque et mystique italienne

Le 15 juin 2019 aura lieu à Sassari, sur l'île de Sardaigne, en Italie, la béatification d'Edvige Carboni (1880-1952), laïque et mystique italienne. Elle avait été déclarée vénérable le 4 mai 2017 par le pape François qui, un an plus tard, le 7 novembre 2018, reconnaissait comme authentique une guérison inexplicable attribuée à l'intercession d'Edvige Carboni, rendant ainsi possible sa béatification.

Edvige Carboni était un mystique extraordinaire. Elle a passé sa vie entre le naturel et le surnaturel; entre l'humain et le divin. Son interaction avec le monde surnaturel était un événement presque quotidien. Jésus, Marie et les saints lui sont apparus constamment. Elle a également reçu les stigmates et eu de nombreux autres dons spirituels tels qu'extases, bilocation, lévitation, lecture de cœur, discernement des esprits et visites fréquentes d'âmes du purgatoire.

Edvige était une femme laïque qui vivait avec sa famille et a passé les dernières années de sa vie avec sa sœur Paulina à Rome. Elle a vécu une vie de charité en aidant les nécessiteux, en rendant visite aux malades, en priant et en souffrant pour la conversion des pécheurs et les âmes du purgatoire.

Son enfance et sa jeunesse

Edvige est née le 2 mai 1880 à Pozzomaggiore sur l'île de Sardaigne, en Italie. Elle était la deuxième plus âgée des six frères et sœurs de la famille Carboni. Le jour de sa naissance, quelque chose d'extraordinaire s'est passé. Sa mère lui a dit que le jour de sa naissance, elle avait vu une hostie lumineuse dans un ostensoir. À cause de cela, sa mère très malade lui disait: «Si je meurs, tu dois recevoir la Sainte Communion tous les jours et tu dois être très bonne, parce que Jésus, quelques instants après ta naissance, m'a montré une hostie, comme je te l'ai dit.»

Un autre événement important survenu lors de sa naissance est qu'une croix faite de sa propre chair s'est formée sur sa poitrine, comme si Jésus l'avait prédestinée à être son épouse. Elle a été baptisée deux jours après sa naissance. Elle a été confirmée à l'âge de quatre ans et a fait vœu de virginité à l'âge de cinq ans. Dans la maison de sa grand-mère se trouvait une réplique du tableau de Raphaël représentant la Vierge Marie avec l'enfant Jésus dans ses bras. Quand Edvige était seule, elle montait sur une chaise et disait à la Vierge Marie: "Ma mère, je t'aime. Donne-moi ton



enfant pour que je puisse jouer avec lui ! Elle m'a souvent laissé jouer avec lui. Jésus était si bon avec moi.

Chaque après-midi, sa mère l'emménageait faire une visite au Saint-Sacrement et Edvige renouvelait son voeu de virginité par une prière que Jésus lui avait enseignée lors de leurs jeux: «Mon Dieu, je fais voeu de chasteté perpétuelle, je te consacre ma virginité.»

Elle a seulement fini sa troisième année scolaire. Comme sa mère était très malade, elle envoyait Edvige faire les courses le soir. Edvige obéissait toujours à ses parents mais avait peur de marcher seule tard dans la nuit. Une fois, elle a vu son ange gardien qui lui a dit: «N'aie pas peur. Je suis avec toi et je t'accompagne.» Elle a dit que l'ange l'attendait à l'extérieur du magasin, puis l'a raccompagnait chez elle et puis disparut.

Elle apprit à faire du travail de broderie pour pouvoir vendre ce qu'elle avait brodé et apporter de l'argent à la maison. À l'âge de onze ans, elle fait sa première communion. À cette occasion, Jésus lui a demandé: «M'aimes-tu ?» Et elle a répondu: «Oui, beaucoup.» Après cela, elle pria constamment.

Une fois, lorsqu'elle pria avec ferveur, elle vit un jeune prêtre qui lui sourit et lui dit: «Me connais-tu ?» «Non» répondit-elle. «Je suis saint Louis de Gonzague. Je suis venu te dire que je t'aime beaucoup et que tu devras toujours aimer Jésus.» Edvige déclara que saint Louis de Gonzague lui apparut plusieurs fois pour lui apprendre à prier.

À l'âge de quinze ans, Edvige voulait devenir religieuse, mais sa mère ne la laissa pas faire. Elle accepta cela comme étant la Volonté de Dieu. La même année, sa sœur Paulina est née. Jusque-là, Edvige n'avait que des frères. Elle devait donc aider sa mère à faire le ménage et s'occuper de sa grand-mère malade. Après l'âge de seize ans, les apparitions de Jésus, de Marie, des saints et des anges sont devenues plus fréquentes.

Âme victime pour la conversion des communistes

Jésus avait choisi Edvige pour être une âme victime et elle s'est offerte généreusement pour le salut des autres. Jésus lui a demandé beaucoup de prières et de sacrifices parce que beaucoup d'âmes étaient en danger de damnation éternelle. Edvige écrivait dans son journal le 25 mai 1941: «Pendant que je pria devant le Saint-Sacrement, je suis entrée en extase et j'ai

vu Jésus sur la croix qui saignait de chaque blessure. Le sang tombait sur le sol. J'ai vu des anges tenant des calices d'or sous les plaies. Les calices se remplirent rapidement et bientôt le sang retomba à nouveau sur le sol. Jésus pleurait. Je lui ai dit: «Pourquoi pleures-tu ?» Il a répondu: «Ma fille, je pleure parce que le sang que j'ai versé au cours de Ma Passion est gaspillé sans porter de fruits.»

À une autre occasion, elle écrit: «Après la sainte communion, j'ai vu trois croix. Jésus était sur celui du milieu, les deux autres étaient vides. Alors saint Jean Bosco est venu vers moi et m'a dit:

«Ma fille, Jésus m'a confié la tâche de trouver des âmes victimes pour réparer pour tant d'offenses qu'il reçoit constamment, surtout à cause des modes indécentes, et pour obtenir la paix entre les nations. Ma fille, après avoir cherché pendant un moment, je t'ai trouvée, toi et Gracia. Ces deux croix seront une pour vous et une pour elle» (Journal, 12 juin 1941).

Gracia était l'une des amis proches d'Edvige qui, à l'âge de 33 ans, s'est consacrée à Jésus et s'est offerte comme âme victime pour obtenir la paix pendant la Seconde Guerre mondiale.

Jésus a demandé à Edvige de s'offrir comme victime, spécialement pour les communistes. Elle écrit: «Je rêvais que la Vierge Marie me disait: "Ma fille, promets-moi de supporter toutes les tribulations, le rejet, le mépris et les souffrances pour la conversion des communistes."»

Un jour, la bienheureuse Gabriela Sagheddu, une religieuse trappiste qui s'était offerte comme victime afin que l'Église anglicane se réunisse avec l'Église catholique, apparut à Edvige et lui dit: «Offrez-vous comme victimes afin que les communistes puissent revenir à l'Église mère.»

En juin 1941, elle écrivait dans son journal: «Pendant que je pria, je suis entrée en extase. Saint Jean Bosco est apparu et m'a dit: "Ma petite fille, souviens-toi que tu t'es offerte comme victime pour la libération des pauvres Russes du bolchevisme, ennemi juré de Dieu. Prie pour que bientôt le crucifié puisse entrer en Russie."»

Les stigmates du Christ

Edvige écrit comment elle avait reçu les stigmates dans son journal le 16 novembre 1938:

«Un jour, alors que je pria, je suis entrée en extase, Jésus est apparu et m'a dit: "Ma fille, veux-tu souffrir ?" J'ai répondu: "Oui. Pour l'amour de toi, je veux souffrir."

«Puis il m'apparut sur le crucifix, de ses blessures jaillirent des rayons de lumière et ces rayons m'atteignirent me blessant les mains, les pieds, la tête et les côtes. J'ai ressenti une douleur dans toutes les parties blessées et je suis restée sur le sol pendant plusieurs heures. Quand je me suis réveillée, j'ai vu que du sang coulait de mes blessures et j'ai ressenti une grande

douleur. Depuis ce jour, j'ai commencé à méditer sur la Passion matin et soir.»

Elle a également reçu la couronne d'épines et la transverbération, la blessure à son cœur. Ce phénomène est arrivé à de nombreux autres mystiques tels que Padre Pio et Sainte Thérèse d'Avila. Edvige a écrit: «Je pria pour le bon Jésus, et tout à coup un ange est apparu et a blessé mon cœur. Je sens toujours cette blessure maintenant. C'est une blessure qui me brûle d'amour pour Jésus.»

Flora Argenti a témoigné qu'elle avait vu la peau du cœur d'Edvige brûlée et boursouflée et qu'une chaleur intense se faisait sentir. Elle avait des chemises de nuit avec des marques de brûlures autour de son cœur.

Sa piété et ses vertus

Edvige a vécu une vie de pénitence et de charité. Elle n'a pas accompli de grands actes de pénitence comme les autres saints mais elle a patiemment accepté l'inconfort, les souffrances et la persécution de la part de personnes qui la considéraient comme une folle ou une voyante. Elle jeûnait souvent et ne mangeait en général qu'un morceau de pain au petit-déjeuner et au souper.

Tout au long de sa vie, Edvige a dû s'occuper de sa mère, de sa tante, de sa grand-mère, de son père et enfin de sa sœur Paulina. Elle l'a toujours fait avec amour et patience. Elle a particulièrement aimé les pauvres. Si quelqu'un de pauvre frappait à la porte pendant qu'elle mangeait, elle leur donnait toute sa nourriture. Edvige disait: «Les pauvres sont mes plus chers amis. Je donnerais tout pour eux, boucles d'oreilles, bagues... Je les aime parce que Jésus les aime... Au Ciel, nous verrons tout le bien fait aux pauvres. Ils nous ouvriront les portes du ciel.»

Bilocation

Pendant la Première Guerre mondiale, Edvige se rendait fréquemment en bilocation sur le champ de bataille, puis elle rapportait des informations sur des soldats disparus ou morts.

Paulina se souvient qu'Edvige avait été emmenée deux fois rendre visite au cardinal Mindszenty en prison et qu'elle lui avait parlé et à Jésus. (Le cardinal Mindszenty a également reçu des visites de Padre Pio en bilocation pendant son emprisonnement.)

Edvige se rendit également à Moscou en bilocation et entra dans la chambre de Staline au Kremlin. Elle le vit bouger son poing en disant: «Je suis le puissant et terrible ennemi de Dieu.»

Edvige a déclaré que Staline avait un regard si vilain que vous en aviez peur. Vitalia se souvient: «Un jour, j'étais chez Edvige et Paulina. Nous avons vu Edvige en prière profonde et l'avons entendue dire: «Vous devez vous convertir. Mais si vous voulez être l'ennemi éternel de Dieu, vous le serez.» Quand elle est sortie de l'extase, sa sœur lui a demandé à qui elle

► et elle a répondu qu'elle était allée dans la chambre de Staline à Moscou... à son invitation à se convertir, il avait répondu: "Je ne me convertirai jamais. Je serai l'ennemi de Dieu pour toujours."

Communions surnaturelles

Plusieurs fois au cours de sa vie, Edvige a reçu la Sainte Communion de Jésus lui-même ou d'un saint. Son amie Vitalia raconte qu'elle avait trouvé Edvige en prière à plusieurs reprises, avec un hostie sur sa langue, sans pouvoir expliquer comment cela s'était passé. Paulina a déclaré qu'un matin, en se réveillant, elle avait trouvé Edvige en extase avec une hostie sur sa langue. Elle lui a ensuite posé des questions à ce sujet et Edvige lui a dit que saint Paul de la Croix et deux autres passionistes (dont saint Gabriel de l'Addolorata) étaient venus la lui donner. D'autres fois, elle a reçu la communion de saint Jean Bosco, de saint Dominique Savio, de saint Vincent Strambi et d'autres.

L'Ange gardien d'Edvige était son ami fidèle et l'a aidée dans tous ses besoins. Soeur Teresa Josefina Azzena a dit: «Mon oncle m'a fait lire des lettres qui semblaient avoir été écrites par des personnes très instruites, alors qu'Edvige n'était pas scolarisée. Ces lettres avaient été dictées par son ange gardien. Certaines d'entre elles ont été écrites en latin, une langue qu'Edvige ne connaissait pas.»

Son amour pour Marie et le chapelet

Depuis l'âge de cinq ans, Edvige a vu la Vierge Marie prendre vie sur un tableau chez sa grand-mère. Tout au long de sa vie, la Vierge Marie lui est apparue maintes fois en lui disant d'aimer Jésus, de lui offrir des souffrances et de réciter le chapelet pour les pécheurs.

Elle écrivait dans son journal de mars 1942: «La Vierge Marie m'est apparue les larmes aux yeux. Je me suis approchée d'elle et j'ai dit: "Pourquoi pleurez-vous?" "Je pleure parce que je ne peux pas apaiser la colère de mon Fils contre la race humaine. Si les hommes ne font pas pénitence, la guerre ne se terminera pas et beaucoup de sang sera versé. Ma fille, les modes impudiques et la malhonnêteté ont mis Dieu en colère. Priez et faites pénitence. Priez fréquemment le chapelet. C'est la seule arme puissante qui puisse attirer les bénédictions du ciel."»

En janvier 1942, elle écrivait: «Après la communion, j'étais en extase. J'ai vu la Vierge Marie tenant un panier rempli de chapelets blancs et d'autres couleurs différentes. La Vierge prenait ces chapelets et les donnait aux gens qui étaient là pour prier. De chacune des perles de ces chapelets une sorte d'eau parfumée est descendue. Il y avait des milliers de chapelets et elle les a tous distribués. Puis, se tournant vers ces âmes, elle leur dit:

«**Fils et filles, ces chapelets vous permettront d'éteindre le feu qui s'est propagé dans le monde entier. C'est l'arme la plus puissante. L'homme ne peut pas trouver une arme plus puissante.**» Et cela dit, elle disparut.»



Edvige (à droite) et sa famille

Jésus lui a permis d'avoir une vue sur le ciel. En août 1941, elle écrivait: «Jésus m'a dit: "Viens et tu verras de belles choses."»

«Je m'approchai d'une belle porte qui avait deux anges, un de chaque côté la gardent. La porte avait un panneau qui disait: "Ceux qui sont malhonnêtes et impudiques ne peuvent pas entrer." Les anges m'ont fait entrer. Je suis entrée avec joie. C'était un morceau de paradis. Tellement beau! Des plantes et des fleurs que je n'avais jamais vues auparavant. Le sol était recouvert de perles et de fleurs précieuses. Puis ils m'ont fait signe de ne pas aller plus loin. J'ai vu un prêtre salésien s'approcher de moi tenant une clé dans sa main. Il ouvrit la porte où il était écrit "Jardin salésien". À l'intérieur, il y avait des prêtres et des laïcs de tous les temps. C'était un beau jardin avec des plantes et des fleurs que je n'avais jamais vues et tout le monde chantait joyeusement.»

Sa sainte mort

Le 17 février 1952, Edvige se leva tôt le matin et alla à la messe comme d'habitude. Elle revint à la maison et prépara un repas avant de retourner à l'église pour entendre le Père Lombardi prêcher. Edvige et Paulina sont rentrées chez elles vers 20h30 en train. Peu de temps après, Edvige a commencé à se plaindre qu'elle ne se sentait pas bien. Elle a dit deux fois: «Je meurs» et ensuite «Je ne peux pas voir.»

Paulina appela le médecin et les prêtres de leur paroisse Marie Auxiliatrice. Deux prêtres vinrent lui donner les derniers sacrements. Elle est décédée le même soir à 22h30 d'une angine de poitrine, un manque de sang dans son cœur. Elle était réputée sainte à sa mort et de nombreuses personnes témoignent déjà des miracles qu'elle a accomplis après sa mort. ♦

Source: www.mysticsofthechurch.com/2014/02/edvige-carboni.html

La bienheureuse Conchita Cabrera

Épouse, mystique, mère spirituelle des prêtres

Le 4 mai 2019 a eu lieu, au sanctuaire de Notre-Dame de Guadalupe à Mexico, la béatification de María Concepcion Cabrera Arias de Armida (1862-1937), connue sous le nom de «Conchita», mère de famille qui a eu neuf enfants, qui est restée veuve après 17 ans de mariage, et qui a inspiré la fondation de cinq instituts religieux, dont les Missionnaires de l'Esprit Saint.

Elle avait été déclarée vénérable (ayant pratiqué à un degré héroïque les vertus de foi, d'espérance et de charité) le 20 décembre 1999 par saint Jean-Paul II. Le miracle qui a permis sa béatification est la guérison, il y a cinq ans, d'un mexicain de Monterrey, Jorge Treviño, affecté de sclérose en plaques. Des amis l'avaient invité au centre Jesús María de San Luis Potosí, où Conchita passait ses vacances. Ils lui offrirent également une relique de Conchita et lui parlèrent de sa vie. A son retour à Monterrey, il devait subir une opération. Au moment de l'anesthésie, il vit Conchita en songe. A partir de ce moment-là il se remit à pouvoir bouger et il se porte aujourd'hui comme s'il n'avait jamais été malade.

María Concepción Cabrera de Armida, surnommée Conchita, naît le 8 décembre 1862 dans une famille de douze enfants. À l'âge de 21 ans, Conchita se fiance avec Francisco Armida, un ami d'enfance. Leur mariage est célébré le 8 novembre 1884. Entre 1885 et 1899, le couple donnera naissance à neuf enfants. La famille vit aisément et les enfants reçoivent une bonne éducation. Une fille deviendra religieuse et un fils deviendra jésuite.

Très jeune, Conchita développa une profonde vie spirituelle. En 1889, au cours d'une retraite, Jésus lui dit: «Ta mission sera de sauver les âmes». Ce fut le début d'entretiens familiers avec le Seigneur, dont elle conserva la trace dans son Journal. A partir de

ce moment, elle commença à faire de l'apostolat. L'année 1894 sera décisive: le 14 janvier, elle grava sur sa poitrine le Nom de Jésus et le 23 janvier, le Seigneur répondit en célébrant avec elle les fiançailles spirituelles. Le 3 mai était érigée la première des cinq congrégations qu'elle a fondées: l'Apostolat de la Croix.

C'est de 1927 à 1931 qu'elle reçut du Christ des Confidences sur le sacerdoce, qu'elle consigna dans son journal spirituel. Dès 1914, elle avait invité les fidèles, à la demande de Jésus, d'offrir chaque dimanche sa communion pour les prêtres.

Le 17 septembre 1901, Francisco Armida meurt prématurément. Conchita se retrouve seule pour gérer la famille et élever ses neuf enfants. Elle se dédie à leur éducation et aux travaux de la maison. Elle est active au sein de sa paroisse, assiste à la messe tous les matins et visite les voisins pauvres ou malades. En 1895, elle crée l'Œuvre de la Croix pour ceux qui «désirent sanctifier leur quotidien en s'identifiant au Christ sur la Croix».

Les cinq œuvres et instituts auxquels elle a donné naissance:

1. L'Apostolat de la Croix: fondé en 1895, rassemble des laïcs, des époux, des prêtres et des

religieux dans le but de sanctifier leur quotidien. Il n'y a pas de règles mais le but est de s'offrir, et notamment effectuer des sacrifices, pour le rachat des péchés du monde, en s'identifiant au Christ sur la croix.

2. La Congrégation des Sœurs du Sacré-Cœur de Jésus: fondée en 1897, religieuses contemplatives. Elles sont particulièrement tournées vers l'adoration eucharistique et prient pour la sanctification des prêtres.

3. L'Alliance d'Amour avec le Sacré-Cœur de Jésus: fondée en 1909, elle rassemble des fidèles qui incluent dans leur quotidien des heures de prière et une ►



L'image officielle de la béatification

► aide particulière (dans la prière et le service) au ministère sacerdotal.

4. Fraternité du Christ Prêtre (ou Ligue apostolique): fondé en 1912, association de fidèles et de religieux pour la sanctification du ministère sacerdotal.

5. Conchita est aussi connue pour avoir inspiré la fondation des Missionnaires de l'Esprit-Saint, fondée en 1914 par Félix de Jésus Rougier. En février 1903, au cours d'une confession, elle reconnaît dans le père Rougier le prêtre que le Seigneur lui aurait indiqué au cours d'une expérience mystique; il l'aurait choisi pour fonder une nouvelle famille religieuse et redonner un souffle à l'Église catholique au Mexique. Conchita et le père Rougier resteront liés jusqu'à leur mort et elle participera de près à la fondation des nombreux instituts du missionnaire français. Elle sera aussi la promotrice de la consécration du Mexique à l'Esprit-Saint en 1924.

Après le départ de ses enfants du foyer et après la fondation de ses œuvres et instituts religieux, Conchita vit dans une grande austérité, partageant ses journées entre prière, écriture et visite à ses religieuses ou aux membres des œuvres qu'elle a fondées. En 1913, le pape Pie X l'autorise, par une autorisation exceptionnelle, de faire sa profession religieuse tout en restant dans le milieu familial.

Elle meurt donc en religieuse le 3 mars 1937 à Mexico, âgée de 74 ans, entourée de ses enfants.

La messe de béatification à la basilique Notre-Dame de Guadalupe à Mexico le 4 mai 2019.



Conchita à 41 ans

Spiritualité

Conchita a mis par écrit toutes ses expériences mystiques et ses réflexions dans son journal. Celui est composé de 60 000 pages manuscrites, rassemblées dans 158 tomes. L'un des recueils d'écrits de Conchita est Journal spirituel d'une mère de famille, traduit dans une dizaine de langues et réédité plusieurs fois.

Dans ses écrits, elle fait notamment part de ses nombreuses visions et d'autres expériences mystiques telles que les apparitions du Christ ou de la Sainte Trinité. Le Christ lui transmet des messages notamment centrés sur son Sacré-Cœur et la Miséricorde divine. Dans ses écrits, Conchita fait part de la grâce de maternité des âmes qu'elle a reçue. Cela consiste à s'offrir, corps et âme,

au salut des âmes. Elle se fera victime pour chacune des âmes et notamment pour les plus pécheurs et pour les prêtres. Tout au long de ses écrits, elle parle aussi du mystère de l'Eucharistie.

Son œuvre écrite est considérée par certains théologiens comme une œuvre majeure de spiritualité et comparable aux écrits de saint Thomas d'Aquin ou de sainte Thérèse d'Avila.

Homélie du cardinal Becciu

La messe de béatification à Mexico a été présidée par le cardinal Angelo Becciu, préfet de la Congrégation pour les causes des saints, en présence de plus

de 80 évêques. Voici l'homélie du cardinal Becciu:

«Ainsi, enracinés et fondés dans l'amour, ils pourront [...] comprendre l'amour du Christ et faire l'expérience de cet amour qui surpassé toute connaissance humaine» (Ep 3, 17-19).

Chers frères et soeurs, par ces paroles, que nous avons entendues lors de la deuxième lecture, saint Paul exhorte les chrétiens d'Éphèse à ouvrir généreusement leur cœur à l'amour du Christ, seul capable de donner tout son sens à notre vie. L'invitation de l'apôtre a été pleinement acceptée par María Concepción Cabrera, connue sous le nom de Conchita; une figure merveilleuse dans ses différents aspects d'épouse, mère, veuve, inspiratrice d'instituts religieux et d'initiatives apostoliques. La beauté et la force de son témoignage consiste à avoir choisi, dès l'adolescence, de se consacrer à l'Amour absolu: Dieu.



Conchita et Pancho le jour de leur mariage

Choisir Dieu comme amour absolu, c'est embrasser sa volonté, ce que Conchita a immédiatement et clairement manifesté: vous serez femme et mère! Tout comme pour Marie, la mère de Jésus, le bonheur pour Conchita ne consistait pas à suivre ses propres inspirations, bien que saintes, mais à se conformer au projet que Dieu avait pour elle. Ainsi, elle a accepté de vivre avec dévouement total son expérience d'épouse et de mère. Elle a accepté la responsabilité de la fidélité continue, d'une maternité renouvelée neuf fois, du devoir d'éduquer ses enfants, une tâche à la fois épuisante et belle. Elle a exprimé son inquiétude pour leur croissance humaine et, surtout, spirituelle: une préoccupation maternelle pour chacun de ses enfants; vrai modèle de mère, prête à encourager les aspects positifs et à corriger les défauts.

L'aspiration continue de son existence était de vivre «dans» ce monde, mais pas de vivre «de» ce monde. Enracinée «dans l'amour du Christ qui triomphe de toute connaissance», elle ravivera sa mission

de mère et d'épouse. Animée par une foi profonde et par une œuvre de bienfaisance sans mesure, elle sera, d'une part, dirigée dans un long itinéraire ascétique et mystique et, d'autre part, sera consumée par un zèle infatigable qui, avec sa fervente imagination créatrice, la mènera à faire émerger de nouvelles familles de vie consacrée dans l'Église.

L'amour de Dieu. Elle a parlé de Dieu de manière convaincante et naturelle, de manière à ce que son amour ardent pour lui soit manifeste et, dès sa jeunesse, elle s'est efforcée de transmettre la foi aux autres, y compris par ses écrits. En elle, son désir de se conformer pleinement à la volonté de Dieu était vivant. Pour cette raison, elle a nourri sa foi d'une prière intense et constante, de sa vraie force spirituelle, à laquelle elle a également consacré une partie de la nuit, avec d'innombrables heures d'adoration devant le Saint-Sacrement. Elle avait généralement la conscience d'être en présence du Seigneur et vivait donc dans une attitude de prière intérieure constante. L'union avec Dieu se caractérisait également par une profonde expérience de l'union mystique avec le Christ, à partir de laquelle est née une maternité spirituelle généreuse envers les âmes.

De son amour pour Dieu est né l'inquiétude constante d'aimer son prochain, répandant partout le message de l'amour du Christ. Son cœur a brûlé avec des soins maternels extraordinaires pour ceux qui étaient dans le besoin et fragiles. Il n'y avait aucun problème qu'elle n'essayait pas de résoudre, il n'y avait aucune indigence qu'elle n'essayait pas d'aider. Sa sollicitude pour les pauvres était incessante: elle voulait être pauvre parmi les pauvres, s'adaptant à eux également sur le plan extérieur pour partager les difficultés de sa vie et ainsi mieux les aider. Elle s'est aussi généreusement consacrée aux œuvres spirituelles de miséricorde: elle a rendu visite aux malades et aux mourants en leur donnant des conseils spirituels.

La bienheureuse María Concepcion Cabrera, cas unique dans l'histoire des fondations religieuses, a inspiré et promu cinq instituts, appelés «œuvres de la croix»: deux congrégations religieuses et trois œuvres apostoliques, sans assumer ni le rôle de fondateur, ni non plus le fardeau et les pouvoirs du supérieur général. Ce sont: les Oeuvres de la Croix, les Soeurs de la Croix du Sacré-Cœur de Jésus, l'Alliance d'Amour avec le Sacré Cœur de Jésus, la Ligue Apostolique et les Missionnaires du Saint-Esprit. À ces œuvres, il faut ajouter la croisade des âmes victimes.

«Celui qui veut sauver sa vie la perdra; mais qui-conque perd sa vie pour moi la trouvera» (Mt 16, 25). Cette phrase de l'Évangile était gravée dans l'esprit de la Bienheureuse et trouvait sa pleine application dans sa vie. L'épanouissement des œuvres ne peut s'expliquer que dans la logique de l'Évangile, qui transforme en vie toute mort apparente à soi-même. Elle a suscité les «Œuvres de la Croix» avec ses écrits spirituels, mais de façon singulière avec son témoignage de vie: ►

► elle portait chaque jour sa croix pour suivre Jésus. Et que de croix ! Après à peine seize ans de mariage, elle a perdu son mari, ce qui l'a fait s'exclamer: «J'ai senti le bistouri divin dans mon âme... Tous ces jours, j'allais à Jésus au Tabernacle pour qu'il m'aide et me fortifie.» Mais la souffrance est devenue encore plus grande avec la mort de quatre de ses enfants. Cependant, à toutes ces occasions, face à la douleur, elle ne perd pas sa sérénité, elle ne se détourne pas de la confiance en Dieu, elle regarde le crucifix et en tant qu'«écho fidèle de cette Mère des douleurs», et apprend à offrir la douleur en la présentant au Père pour le bien du monde et pour l'Église. Elle est consciente que toutes les petites ou grandes douleurs ont déjà été vécues par Jésus sur la croix et qu'elles peuvent trouver en Lui force et signification. Notre femme bénie a parfaitement compris la science de la croix. Cela nécessite que, sur le calvaire de la douleur, présent dans l'humanité de tous les temps, soit présente la croix de ceux qui se joignent volontairement au sacrifice du Christ.

Son désir apostolique était de sauver les âmes, de convertir les pécheurs pour le salut desquels elle offrait ses souffrances volontaires. Mais sa plus grande préoccupation, qui était presque une «obsession», concernait la sainteté des prêtres pour lesquels elle priait et se sacrifiait. Comme cette mission est nécessaire et actuelle ! Récemment, l'Église a connu des moments agités et déchirants à cause des scandales d'évêques, de prêtres et de religieux qui ont

La bienheureuse Conchita avec son mari, Pancho, et six de leur neuf enfants.



déformé son visage et miné sa crédibilité. Face à ce scénario douloureux, certains fidèles ont commencé à perdre confiance en l'Église, tandis que d'autres l'ont attaquée en augmentant ses blessures. Mais l'attitude correcte est enseignée par la nouvelle bienheureuse: soutenir par la proximité spirituelle et par la prière tous ceux qui vivent quotidiennement leur vocation dans la fidélité et le renoncement à soi-même. C'est la grande majorité des personnes consacrées qui offrent un témoignage clair de foi et d'amour.

Cela ne dispense pas du devoir de lutter contre les abus et les scandales de toute sorte, y compris tous ceux qui ont erré en s'abandonnant à une vie hypocrite et pervertie. Comme le Saint-Père François nous l'a rappelé: «La force de toute institution ne réside pas dans la perfection des hommes qui la composent [...], mais dans sa volonté de se purifier continuellement; dans sa capacité à reconnaître humblement ses erreurs et à les corriger; sa capacité à se relever des chutes» (Discours à la curie romaine, 21 décembre 2018).

Les moments difficiles et douloureux qui l'ont amenée à se configurer de plus en plus au Christ en croix ne lui ont pas fait perdre sa jovialité naturelle. C'est un indicateur de sa totale communion avec Dieu qui a vécu concrètement la paternité. Sa maison était pleine de joie et d'animation: simplicité, douceur, affabilité étaient les traits principaux de son personnage. «Maman a toujours souri», témoignent leurs

enfants. Marquée par l'amour de la volonté de Dieu, elle était ouverte avec un esprit serein à ce que le Seigneur disposait dans la joie et la douleur. Nous sommes face à une femme de forte personnalité, dotée de dons exceptionnels, tant humains que chrétiens. Une femme de prière et de zèle apostolique qui, anticipant les temps, trouve en elle la force morale de s'imposer comme chef de file dans le domaine social et dans la sphère ecclésiale. Une magnifique synthèse de la contemplation et de l'action: les figures évangéliques de Marthe et Marie se fondent et se synchronisent dans l'existence de la nouvelle bienheureuse. Elle apparaît aujourd'hui, surtout aux femmes, comme un modèle de vie apostolique: elle priait et agissait, son esprit était figé dans le ciel et ses yeux tournés vers la terre; elle adorait et exaltait la grandeur de Dieu et prenait soin des misères et des besoins des hommes.

Puisse l'Église de Mexico imiter son regard prophétique et ouvrir son cœur aux frères avec un travail apostolique généreux qui trouve ses racines dans la foi chrétienne, l'héritage moral et culturel de cette

nation. Puisse-t-elle nous aider avec son intercession à écouter les voix supplantes du nombre de personnes qui vivent la pauvreté spirituelle ou matérielle et à y répondre avec cette charité qui distingue les fidèles disciples de l'Évangile. C'est pourquoi nous vous implorons: Bienheureuse Maria Concepción Cabrera, priez pour nous ! ♦

Source: zenit.org; wikipedia.org

Assemblées mensuelles

Maison de l'Immaculée

1101 rue Principale, Rougemont

26 mai, 23 juin, 28 juillet

10 heures a.m.: Ouverture. Chapelet

4.30 hres p.m. Sainte Messe à la chapelle de la Maison de l'Immaculée

Florilège de textes de Conchita sur le sacerdoce

Offrir Jésus au Père

A la Mission Marie Mère des Prêtres, nous offrons chaque jeudi notre communion pour les prêtres et les séminaristes. En cela, nous entrons dans le mouvement d'offrande de Jésus au Père qui s'effectue à la messe, et nous y coopérons. C'est à cette offrande que Jésus invite Conchita. Il lui dit le 21 juin 1906:

«Tu es à la fois autel et prêtre, puisque tu possèdes la Victime très sainte du Calvaire et de l'Eucharistie et que tu as le pouvoir de l'offrir continuellement pour le salut du monde. [...] Tu es mon autel et en même temps tu seras ma victime. Offre-toi en union avec Moi. Offre-Moi à chaque instant au Père éternel, dans le but si élevé de sauver les âmes et de le glorifier.»

Un peu plus tard, Jésus lui demande:

«Je veux que, dans tous les diocèses, les fidèles offrent leur communion dominicale pour les prêtres, qui ont grand besoin de recevoir l'Esprit-Saint. Et je promets que des effets bénéfiques ne tarderont pas à se faire sentir dans l'Église.»

Ceci donna naissance le 10 avril 1914 à la fondation de la Communion dominicale en faveur des prêtres. Le 30 juin 1914, Jésus lui confie:

«Toute pure et toute sacrifiée dans ton corps et dans ton âme, tu dois t'offrir et M'offrir au Père céleste à chaque instant, à chaque respiration, en faveur



L'Esprit-Saint et les prêtres

Le 2 mars 1928, Jésus lui dit:

«Le temps est arrivé d'exalter le Saint-Esprit dans le monde : Il est l'âme de cette Eglise bien-aimée. Cette Personne divine se répand dans tous les actes de l'Eglise avec prodigalité. Je désire que cette dernière époque soit très spécialement consacrée à cet Esprit-Saint, qui opère toujours par l'amour. Il a dirigé l'Eglise dès son commencement, par les trois actes d'humile amour en Pierre (cf

Jn 21); et Je désire que dans ces derniers temps ce saint amour enflamme tous les coeurs, mais très spécialement le coeur du Pape et de mes prêtres. [...] Je demande de nouveau que le monde soit consacré très spécialement au Saint-Esprit, en commençant par tous les membres de l'Eglise, à cette troisième Personne de la Trinité.»

Et le 11 mars de la même année:

«C'est mon désir que l'univers soit consacré à l'Esprit Divin pour qu'il se répande sur la terre dans une nouvelle Pentecôte». ♦

Return undeliverable U.S. addresses to:

MICHAEL
P.O. Box 38
Richford, VT 05476-0038
U.S.A.

(Nos abonnés des États-Unis qui veulent nous contacter devraient utiliser l'adresse:
P.O. Box 86, South Deerfield, MA 01373)

**U.S. Postage Paid
Standard mailing
Permit No. 11
Richford, VT 05476
USA**

Retournez les copies non livrables au Canada à:

VERS DEMAIN
Maison Saint-Michel
1101, rue Principale
Rougemont, QC, J0L 1M0
Canada



Imprimé au Canada

Assurez-vous de renouveler votre abonnement avant la date d'échéance. (La première ligne indique l'année et le mois.)

Trois grands rendez-vous à Rougemont Maison de l'Immaculée, 1101 rue Principale

Du 22 au 27 septembre 2019: session d'étude sur la démocratie économique

vue à la lumière de la doctrine sociale de l'Église. Plusieurs évêques, prêtres et fidèles laïcs d'Afrique et d'autres continents seront présents. Tous nos abonnés sont invités !



Du 28 au 30 septembre 2019: Congrès des Pèlerins de saint Michel



Du 1er au 3 octobre: Triduum

**Trois jours d'adoration et de prières
devant le Saint Sacrement exposé**

à la chapelle de la Maison de l'Immaculée